…IBERTÉ ET LE PATRIOTE

…33 — ST-BONIFACE, VENDREDI 22 NOVEMBRE 1957 — PRIX: SEPT CENTS

Le Conseil … vie française demande l'émission de chèques fédéraux bilingues

OTTAWA — Au nom de cinq millions de Canadiens de langue française, le Conseil de la Vie Française en Amérique a prié le gouvernement fédéral d'établir le bilinguisme sur les chèques émis par ses agences et ses ministères.

M. Paul Gouin, président du Conseil, accompagné de M. Georges Daigneault, président de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, ont eu une entrevue à ce sujet avec l'hon. Donald Fleming, ministre des Finances. L'hon. Léon Balcer, le député O'Hurley, de Lotbinière, et M. T. Ricard, député conservateur de St-Hyacinthe, assistaient à l'entrevue.

Voici le mémoire qui fut présenté au ministre des Finances:

Progrès et retard

La question du bilinguisme des chèques émis par le gouvernement canadien vient d'être soulevée à nouveau en Chambre. Une délégation de notre conseil avait rencontré l'un de vos prédécesseurs à ce sujet, il y a un peu plus de deux ans. L'hon. Abbott avait manifesté son intention de rendre bilingues tous les chèques destinés à la province de Québec et il avait laissé entendre qu'il pourrait en être de même dans un avenir assez rapproché au Nouveau-Brunswick, qui compte 40 pour cent de population française.

Trois départements, à notre connaissance, ont appliqué cette politique: la Commission d'assurance-chômage pour le Québec et les Maritimes; la société Radio-Canada, au moins pour le Québec; enfin la commission d'aménagement du St-Laurent pour le Québec et l'Ontario, si nous sommes bien informés.

D'après nos informations, la situation faite à la langue française ne s'est pas améliorée, en ce qui concerne les chèques bilingues, dans les autres secteurs de l'administration fédérale. Nous croyons même qu'elle s'est aggravée dans certains cas.

Monnaie bilingue

Notre conseil, les nombreuses associations et les cinq millions de citoyens canadiens de langue française dont il est le porte-parole n'ont pas changé d'opinion sur cette question. Les chèques ne sont que des substituts de la monnaie, particulièrement lorsqu'ils sont émis par l'autorité qui émet la monnaie. Or celle-ci est bilingue au Canada depuis l'administration conservatrice du très honorable R. B. Bennett.

Nous sommes d'avis que cette question pourrait se régler sans tapage, sans heurt inutile, sans répercussion désagréable pour l'administration du pays. Il suffirait de donner des ordres afin que le bilinguisme s'installe progressivement dans les diverses branches de l'administration fédérale, pour ce qui est de l'émission des chèques, cette politique nous paraît d'autant plus désirable que les citoyens de langue française se confinent de moins en moins à la province de Québec. L'industrialisation de notre pays amène l'établissement de groupes francophones nombreux dans toutes les régions du Canada.

Droits biculturels

Votre gouvernement a manifesté clairement et à plusieurs reprises son intention bien arrêtée de respecter les droits des deux races et les deux cultures officielles au Canada. Nous nous en réjouissons et nous le félicitons de cette saine compréhension de la situation. C'est en nous appuyant sur ces déclarations, notamment sur celle que faisait récemment à Edmonton, en Alberta, lors du congrès de l'association canadienne des éducateurs de langue française, votre collègue l'hon. Balcer, que nous nous présentons devant vous. C'est sur elles que nous fondons nos espoirs d'une issue favorable à cette entrevue que vous avez eu l'amabilité de nous accorder et pour laquelle nous vous remercions.

Le premier ministre du Canada, l'hon. John Diefenbaker, vient d'annoncer que le mandat du très hon. V. Massey comme gouverneur général du pays a été prolongé d'une autre année.

S. Exc. Mgr Pocock réélu président

OTTAWA — S. Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg, a été réélu président du Conseil d'administration de la Conférence catholique canadienne.

La Conférence comprend tous les membres de l'épiscopat canadien et constitue leur porte-parole officiel. Des 81 membres, 2 cardinaux et 66 archevêques et évêques ont assisté à la réunion annuelle de trois jours.

Deux nouveaux membres ont été élus au Conseil d'administration, composé de neuf prélats, dirigé par Mgr Pocock. Ce sont S. Exc. Mgr Michael C. O'Neill, archevêque de Régina, et S. Exc. Mgr Paul Bernier, évêque désigné de Gaspé, qui est récemment revenu de Costa Rica, où il était nonce apostolique depuis 1952.

Les autres membres du Conseil dont S. E. le cardinal J. C. McGuigan, de Toronto; S. E. le cardinal P.-E. Léger, de Montréal; S. Exc. Mgr M. Roy, de Québec, primat de l'Eglise canadienne; S. Exc. Mgr G. Cabana, de Sherbrooke; S. Exc. Mgr P. Skinner, de St-Jean, T.-N., et S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., d'Ottawa.

Il se donne la peine de lire l'autre langue — il gagne un prix

MONTREAL (La Presse) — La langue et la culture françaises ont encore un rôle à jouer au Canada, dans toute l'Amérique même. C'est du moins la leçon qu'on peut tirer des récents succès d'un médecin du Verdun Protestant Hospital, qui vient d'obtenir un prix très convoité, aux Etats-Unis pour ses recherches scientifiques.

Le Dr Heins E. Lehmann considère en effet qu'à l'origine de cet honneur, il y a son épouse, Canadienne de langue française, la connaissance de cette langue et le contact permanent avec notre culture.

Si, aujourd'hui, dans toute l'Amérique les institutions qui s'occupent du traitement des malades mentaux, utilisent de plus en plus les drogues neuroleptiques, en particulier la chlorpromazine, c'est sans doute, et il l'affirme lui-même, parce que le Dr Lehmann sait le français. N'étant point confiné au seul horizon anglo-saxon, il lit régulièrement les publications médicales françaises; il a ainsi pu profiter des découvertes de médecins français, entreprendre et poursuivre des expériences sur ces découvertes, pour en faire bénéficier ensuite avec le monde médical anglo-saxon, l'Amérique entière.

Prix Albert Lasker

Le Dr Lehmann est l'un des neuf médecins (cinq Américains, deux Français, un Indien et un Canadien) qui ont reçu, pour l'année 1957, le prix Albert Lasker, de l'Association de la Santé publique américaine. La présentation officielle était faite à Cleveland, Ohio, le 14 novembre.

Le prix est accordé au Dr Lehmann pour "sa démonstration sur les utilisations pratiques de la chlorpromazine sur des individus ou des groupes, dans le traitement des maladies nerveuses ou mentales".

Né en Allemagne, le Dr Lehmann arriva au Canada en 1937, après avoir poursuivi ses études médicales à l'Université de Berlin et dans plusieurs universités d'Europe. Depuis lors, il a toujours travaillé dans des institutions de langue anglaise: d'abord, au Children's Memorial Hospital, puis au Verdun Protestant Hospital, dont il est le directeur de clinique; il est aussi assistant-professeur au département de psychiatrie de l'Université McGill.

Le Dr Lehmann, qui est âgé de 46 ans, a épousé une Canadienne française, Mlle Annette Joyal. Son fils, François, âgé de 13 ans, est étudiant au Collège Jean-Jacques Olier, à Verdun.

Les drogues neuroleptiques

A la maison, le Dr Lehmann parle le français et lit les publications scientifiques de langue française. Il attribue à cette connaissance de notre langue l'origine de ses travaux sur les drogues neuroleptiques, plus précisément la chlorpromazine.

Ces drogues, souligne-t-il, découvertes en France, y sont utilisées depuis 1951.

C'est en lisant un article dans une publication scientifique française, en 1953, que le Dr Lehmann commença à s'intéresser à leur usage. Il fut frappé des travaux des docteurs Deniker et Laborit et entreprit aussitôt des expériences cliniques au Verdun Protestant Hospital.

Esprit de recherche

Le Dr Lehmann a mis en relief, lors d'un dîner offert aux lauréats des prix Lasker à New-York, deux aspects importants du travail pour lequel lui et ses collègues du Verdun Protestant Hospital ont mérité ce prix: un aspect, concernant l'atmosphère même de la recherche scientifique, l'autre, insistant sur l'importance de la culture.

Après avoir rappelé que l'hôpital où il travaille n'est pas consacré à la recherche, ni même outillé pour ce travail, le Dr Lehmann considère que cela devrait être un encouragement pour les hôpitaux "qui, comme le nôtre, ne sont pas voués à la recherche, mais au service hospitalier proprement dit. Le succès continu dans le domaine de la recherche repose sur des moyens adéquats, mais parfois aussi l'enthousiasme, la persévérance et la bonne fortune ont leur influence et portent des fruits".

Connaissance du français

Abordant un deuxième aspect, le Dr Lehmann attribue une grande partie de son succès à sa femme et au fait qu'il ait connu le français.

"Ma femme, dit-il, est Canadienne française. Nous parlons le français à la maison et la culture française, à Montréal, nous est aussi proche que les cultures britannique, canadienne et américaine. Les premiers travaux sur les "tranquillisateurs" (drogues neuroleptiques) ont été faits par les docteurs Laborit et Deniker. Les résultats de leurs travaux ont été publiés dans des journaux médicaux français. C'est grâce à ces journaux que j'ai pris contact avec leurs observations et j'ai été impressionné par l'envergure de leurs travaux. Peut-être, en lisant entre les lignes, ai-je pu saisir l'urgence de leur message scientifique un peu plus tôt que certains de mes confrères, parce que j'étais plus sensible aux communications d'une autre langue, parce que je vivais plus près d'une autre culture.

"La rencontre, la compréhension et l'acceptation de cultures différentes sont des facteurs enrichissants qui produisent des fruits, non pas seulement sur le plan personnel, mais aussi sur le plan scientifique. Tel est, je pense, le sens de mon expérience personnelle."

Le **Dr Heinz E. Lehmann**, directeur de la clinique au Verdun Protestant Hospital, vient de se mériter un prix Albert Lasker, l'un des honneurs les plus enviés, aux Etats-Unis, dans le domaine de la médecine. Le Dr Lehmann qui, depuis 20 ans, a toujours travaillé dans des institutions de langue anglaise, n'en parle pas moins un excellent français. Il a épousé une Canadienne française; sa vie familiale comme une partie importante de sa vie professionnelle, celle surtout qu'il dédie à la recherche, à l'information, se font en français. Il attribue à sa connaissance du français une part importante de son travail dans le domaine des drogues neuroleptiques, travail qui lui a valu le prix Albert Lasker. (Cliché La Presse)

Des feuillets de propagande qu'il faut détruire

QUEBEC La Semaine Religieuse de Québec dans une récente livraison a publié l'avis suivant:

"L'on distribue actuellement, dans plusieurs diocèses, des feuillets annonçant un volume intitulé: "J'étais prêtre de Rome", par le Rev. Lucien Vinet, et d'autres donnant des photos et une courte biographie du Rév. Joseph Zacchello: "Le prêtre qui a trouvé le Christ", éditeur de la revue protestante: "The Convert".

"Ces feuilles de propagande anti-catholique s'élèvent contre la messe, le purgatoire, le célibat des prêtres, la vie monastique et religieuse, le culte de la Vierge, l'infaillibité du pape, etc.; autant de problèmes au sujet desquels les protestants ont déjà, de leur propre chef, proposé des solutions non orthodoxes. On sait ce qu'il faut en penser.

"Ne cédons pas à une curiosité malsaine ni au désir de vouloir juger la valeur des raisonnements erronés pour nous autoriser, sans une permission spéciale de l'Ordinaire, à lire cette littérature délétère."

Le Club des 100 (ACFC)

Heureuse initiative que celle-là! Cent braves qui se donnent le mot et la main pour injecter une vigoureuse vitamine à leur association nationale si méritante!

On sait que le coût de tous les services — quel que soit l'organisme — augmente. Ceux de l'ACFC comme les autres; Non seulement l'ACFC veut maintenir ses services actuels, elle veut aussi les augmenter, elle veut aussi perfectionner ceux déjà existants . . .

N'y aura-t-il pas cent hercules en Saskatchewan qui seraient prêts à verser $25.00 chacun pour que le miracle français se perpétue en notre province? Il y en a bien plus que cela, on le sait.

En plus des mille et des mille qui déjà souscrivent chaque année, il y a ces personnes qui vivent dans des centres où la perception de l'ACFC ne s'est jamais faite, il y a ces centaines de Canadiens français qui vivent isolés des autres groupements à cause de leur profession . . . Quelle belle occasion pour eux de montrer leur reconnaissance au ministère extraordinaire de l'enseignement du français en Saskatchewan qui a soutenu le bon combat depuis plus de 45 ans! Quelle superbe chance de contribuer substantiellement à la poursuite de cette oeuvre magnifique: la défense et l'avancement des intérêts religieux et nationaux des 50,000 Canadiens français de la Saskatchewan!

Les $25.00 continuent d'arriver. L'enthousiasme est grand. L'idée se répand comme un feu des prairies. L'avenir est prometteur!

Et vous?

Envoyez votre chèque soit à M. D. Lepage, président général de l'ACFC, Gravelbourg, Sask., soit à M. Antonio de Margerie, secrétaire général de l'ACFC, Vonda, Sask.

TROISIEME LISTE

Mlle Rose Raymond, institutrice, St-Louis	$25.00
M. et Mme François Beland, Prince-Albert	25.00
M. l'abbé Gérard Couture, chancelier, Gravelbourg	25.00
M. l'abbé Arthur Moquin, curé, Gravelbourg	25.00
M. l'abbé Alfred Bouchard, vicaire, Laflèche	25.00
TOTAL: 38 membres.	

Avantages soulignés du plan de l'Ontario

TORONTO — Le premier ministre Frost, d'Ontario, a déclaré que le plan d'assurance-hospitalisation de sa province coûtera aux citoyens environ la moitié de ce qu'ils devraient payer s'il s'agissait de plans privés.

"La Commission de l'assurance-hospitalisation, a-t-il dit, a fixé la prime de cette assurance très généreuse à $2.10 par mois pour les célibataires et à $4.20 pour les familles."

Le premier ministre a estimé que si la Croix-Bleue voulait accorder tous les bénéfices de ce plan, sans y comprendre les soins pour tuberculeux et malades mentaux, ses taux mensuels seraient "d'environ $4.00 pour les célibataires et $8.00 pour les familles".

M. Frost, qui parlait sur le réseau radiophonique de Radio-Canada, a fait remarquer que, entre autres avantages, ce plan éliminera des budgets des hôpitaux le fardeau des comptes de ceux qui ne peuvent payer leur hospitalisation. Ce qui veut dire, par ricochet, que les taxes municipales pourront être réduites.

Coopération nécessaire

"Le gouvernement projette, a-t-il ajouté, d'adopter de nouvelles méthodes dans nos hôpitaux pour malades mentaux, méthodes qui viseront à accentuer, si possible, le traitement de ces derniers sans les éloigner de leurs occupations ou de leurs milieux, tout en ne négligeant rien pour hâter leur retour le plus rapide à une vie normale.

"Ce sont d'importants objectifs qui ne peuvent être atteints qu'avec la coopération et la compréhension de tous."

Le premier ministre a dit encore que la Commission de l'assurance-hospitalisation "compte grandement sur le bon jugement de la fraternité médicale et la coopération de la profession des gardes-malades pour raccourcir le séjour des patients dans tous les hôpitaux".

Les hôpitaux publics pour malades mentaux, a-t-il souligné, "ne sont là que pour ceux qui doivent y être confinés".

Appel papal pour les millions d'affamés

CITE DU VATICAN — Le pape a réclamé d'urgence un effort concerté pour procurer suffisamment de vivres aux millions de personnes affamées à travers le monde.

Il a déclaré aux délégués à la présente conférence à Rome de l'Organisation des Nations Unies sur les vivres et l'agriculture: "Trop de gens souffrent encore de la faim".

Le Souverain Pontife a reçu les délégués en audience spéciale à sa maison d'été de Castel Gandolfo. Sa brève allocution a été rendue publique il y a quelques jours.

Le Saint-Père a remarqué que les revenus des cultivateurs ont baissé constamment depuis cinq ans tandis que les prix des articles industriels montaient.

Il a ajouté que la tendance à la désertion des campagnes était de plus en plus accusée.

"Cela cause une nouvelle série de problèmes sociaux et religieux", a-t-il dit.

"Nous Nous préoccupons de cet état de choses parce qu'il constitue une menace pour une population courageuse, nombreuse et méritoire dont les qualités de stabilité et d'attachement aux meilleures traditions sont plus que jamais nécessaires à l'équilibre d'une société en évolution rapide."

Devant la Commission Royale

Mémoire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

NDLR—Voici le texte du mémoire qui a été soumis à la Commission Royale d'Enquête sur l'éducation au parlement provincial de Winnipeg, le lundi 18 novembre, au nom de l'A.E.C.F.M.

Ce mémoire comprend quatre sections dont la première et la quatrième se rapportent directement au problème de l'enseignement du français dans la province, tandis que les deuxième et troisième sections touchent à la question générale de l'éducation au Manitoba.

* * *

1. Historique et but de l'Association d'Education

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, fondée en 1916, représente officiellement la population de langue française du Manitoba, population qui se chiffrait à plus de 66,000 en 1951.

Le but de cette association est de conserver les traditions nationales, les moeurs et les coutumes des Canadiens français vivant dans cette province et d'assurer leur rayonnement comme entité française.

A cette fin, l'Association d'Education a travaillé à conserver la langue française dans les centres français pour que ses membres puissent participer aux deux cultures et aux deux civilisations du Canada. Elle a travaillé à maintenir l'excellence des écoles dans les centres français: excellence dans l'architecture pour la santé et le progrès scolaire de ses enfants; excellence due à des professeurs compétents et hautement dévoués; excellence due à l'influence civilisatrice de la langue française.

Depuis quarante ans, l'Association d'Education est la seule organisation bénévole au Manitoba qui s'est toujours occupée d'éducation à tous les degrés, depuis le premier grade de l'école élémentaire jusqu'aux derniers échelons du cours universitaire (Collège de St-Boniface). L'Association d'Education s'est intéressée à certains aspects culturels de l'éducation et a organisé des festivals de musique, d'art dramatique et de diction chez les jeunes de la province. Depuis quelques années, elle coopère à la fondation d'Associations de Parents et Maîtres dans les milieux français. Enfin, le secrétariat de l'Association d'Education collabore avec le Département de l'Education du Manitoba pour l'amélioration de l'enseignement général dans les écoles françaises et pour la formation et l'embauchage d'instituteurs de plus en plus qualifiés.

Stimulés par leur Association d'Education, les Canadiens français du Manitoba ont pu lancer des initiatives nombreuses parmi leurs commissaires d'écoles et leurs instituteurs. Grâce à des prêts et à des octrois d'argent, ils ont pu aider un grand nombre de jeunes Canadiens français des deux sexes à poursuivre leur formation professionnelle en pédagogie. Au moyen de réunions régionales et provinciales, ils ont voulu nourrir chez leurs instituteurs le désir d'une meilleure culture et d'un rendement professionnel plus élevé. L'Association d'Education a encouragé les instituteurs à devenir membres de la "Manitoba Educational Association", où il est arrivé à certains d'entre eux de jouer un rôle de premier plan. De plus, l'Association d'Education a organisé des congrès régionaux et provinciaux pour les commissaires d'écoles de langue française afin de parvenir à une meilleure administration des écoles dans les districts franco-manitobains. On stimule ces commissaires à partager avec les autres commissaires les fardeaux et les responsabilités de la "Manitoba Trustees' Association"; à peu près 80 p. 100 de leurs délégués officiels assistent chaque année aux congrès régionaux ou provincial de la "Manitoba Trustees' Association". Les Canadiens français ont collaboré au gouvernement de la "Manitoba School Trustees' Association" par l'intermédiaire d'un et parfois deux membres qui siègent à l'exécutif de cette association et participent activement à ses études et travaux. De plus, l'Association d'Education a constamment tenu en éveil les Canadiens français afin qu'ils s'intéressent de près aux problèmes scolaires de leurs propres districts. On peut affirmer avec fierté que les Canadiens français furent les pionniers de l'enseignement postscolaire au Manitoba; en effet, leurs groupes locaux ont fondé des cercles d'études et organisé des assemblées mensuelles d'où sont nées des Caisses populaires et des Coopératives florissantes. Le résultat de tout ce travail, lancé, stimulé et encouragé par l'Association d'Education, met les Canadiens français en vedette dans le domaine de l'éducation. On peut dire que les commissaires d'écoles et les instituteurs canadiens-français du Manitoba peuvent être considérés au moins égaux en efficacité à n'importe quel autre groupe de commissaires et d'instituteurs du Manitoba.

Grâce au travail constant et vigilant de l'Association d'Education, les Canadiens français ont pu jouer un rôle important au Manitoba. Leur contribution à la vie économique, politique, professionnelle, sociale et culturelle est considérable. Formés aux institutions que seconde l'Association d'Education, les Canadiens français travaillent sur tous les fronts où il s'agit de faire progresser la province, et partant, le Canada.

* * *



M. Roland Couture a présidé, le lundi après-midi 18 novembre, une délégation qui a présenté un mémoire devant la Commission MacFarlane, au nom de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. La délégation a été très bien reçue.

Au sujet de l'enseignement du français à partir du grade 1, le président de la Commission a fourni à M. Couture l'occasion de faire ressortir les avantages de l'enseignement dans la langue maternelle au grade 1, les droits particuliers du français au Canada, la facilité avec laquelle les enfants peuvent apprendre deux ou trois langues, le désir de plusieurs anglophones d'être bilingues, les avantages pratiques du bilinguisme et l'importance d'une formation plus poussée d'institutrices bilingues.

Beaucoup de prêtres, de religieuses, de laïcs éminents et d'étudiants remplissaient la salle.

L'Association des Instituteurs de langue française et l'Association des Commissaires d'écoles de langue française se présenteront devant la Commission Royale le mardi 26 novembre, dans l'après-midi.

* * *

2. Aspect général de l'instruction publique au Manitoba

Dans l'ensemble, nous sommes d'opinion que l'éducation est relativement saine au Manitoba. On ne s'est pas lancé à l'aveugle dans des réformes de toutes sortes et il est heureux qu'il en soit ainsi car il a été prouvé ailleurs que certaines expériences nouvelles, certaines méthodes progressives n'étaient pas toujours heureuses et ne parvenaient pas aux résultats qu'on en espérait; s'il y a moins de confusion au Manitoba, c'est dû à la sagesse et à l'intelligence des officiels du Département de l'Education; ils nous ont préservés de certaines expériences avérées malheureuses ailleurs. Il est vrai qu'il y a toujours place pour le progrès, mais les enseignements du passé ont leur valeur, le système traditionnel a ses mérites et il faut en conserver les bons éléments. Par ailleurs, les pédagogies modernes ont à offrir quelques disciplines, quelques méthodes qui sont excellentes et qu'il est bon d'adopter.

L'introduction de nouveautés pédagogiques ne devrait pas tendre à baisser le niveau général de l'éducation; il y a des sujets essentiels primordiaux qui doivent le rester; nous ne sommes pas opposés à l'introduction de sujets d'ordre secondaire, mais qu'ils demeurent tels, et qu'ainsi l'étude de l'hygiène ne devienne pas aussi importante que celle de la langue, et que la culture physique ne déplace pas les mathématiques.

Les standards de l'enseignement peuvent être maintenus aussi par la qualité des examens et par des exigences strictes dans la promotion aux grades supérieurs. Il y a une idée qui se répand et qui voudrait qu'on facilite les promotions, qu'on soit moins sévère aux examens du grade XII par exemple, afin que tous sans exception soient promus. Ce désir de nivellement, louable dans ses intentions, est impossible en pratique, car dans le domaine de l'éducation on ne peut songer à l'uniformité. La Providence a distribué les talents d'une façon diversifiée; comme tous ne sont pas appelés à devenir chefs d'Etat ni présidents de corporations dans la vie publique, ainsi à l'école tous ne sont pas appelés à devenir des étudiants à l'Université; on comprend alors que parmi les élèves parvenus au terme de leurs études secondaires, il y en ait un nombre qui ne soit pas admis à l'Université ni à l'Institut pédagogique.

Nous félicitons les autorités de l'Ecole Normale provinciale d'avoir, l'an dernier, été plus exigeants dans l'octroi de permis d'enseignement; cette attitude doit être poursuivie et renforcie si nous voulons avoir de meilleurs instituteurs, et partant, de meilleurs élèves dans nos écoles. C'est une preuve qu'à l'Institut Pédagogique on ne croit pas encore au nivellement en éducation et qu'on est convaincu qu'il y existe une hiérarchie des valeurs.

(Suite à la page 3)

7,600,000 Canadiens ont vu ou écouté la reine, le 14 octobre

OTTAWA — D'après des chiffres officiels d'un sondage, publiés par la Société Radio-Canada, 7,600,000 Canadiens ont vu à la télévision ou écouté à la radio les reportages sur l'ouverture du Parlement par la reine Elisabeth, le lundi 14 octobre, jour d'Actions de grâce.

C'est de loin l'auditoire le plus nombreux jamais recruté par une émission ayant fait l'objet d'un sondage. Le chiffre est d'autant plus impressionnant que l'émission s'est déroulée au cours d'une longue fin de semaine.

Environ quatre millions de Canadiens ont regardé, du commencement à la fin, le défilé officiel et les cérémonies parlementaires, télévisés de 2 h. 15 à 4 h. 45 de l'après-midi, tandis que 800,000 en ont écouté le reportage radiophonique. Ces chiffres représentent les auditoires moyens pour les deux heures et demie qu'a duré l'émission. Cependant, entre 3 h. et 4 h., pour la cérémonie même de l'ouverture du Parlement, l'effectif des téléspectateurs a passé à quatre millions et demi et celui des auditeurs à 850,000. De plus 2,250,000 Canadiens ont regardé cette cérémonie diffusée en reprise sur kiné, le lundi, entre 8 h. et 9 h. du soir.

La "Elliott-Haynes Limited", société de sondages indépendante, estime que plus de six millions et demi de Canadiens, dans près de deux millions de foyers, ont vu ou entendu Sa Majesté prononcer son allocution à la nation canadienne, le dimanche 13 octobre, de 9 h. à 9 h. 15 du soir. Le nombre des téléspectateurs s'élevait à cinq millions et demi et celui des auditeurs se chiffrait par un million.

Environ 12 millions de Canadiens, c'est-à-dire les trois quarts de la population, ont regardé ou écouté, à un moment ou l'autre, des reportages que Radio-Canada a présentés au cours des cinq jours que Sa Majesté est restée à Ottawa.

Tous les réseaux de télévision des Etats-Unis ont diffusé l'émission de l'ouverture du Parlement; le réseau radiophonique MBS l'a transmise en direct. Le réseau radiophonique de la NBC et le réseau de télévision de l'ABC ont diffusé en direct l'allocution de Sa Majesté, le dimanche soir. Les réseaux radiophoniques du CBS, de la NBC et de l'ABC ont enregistré des extraits des reportages de Radio-Canada pour les insérer dans leurs journaux parlés.

D'après les estimations officieuses, l'auditoire recruté aux Etats-Unis par les reportages de Radio-Canada a oscillé entre 60 et 75 millions.

Sympathie des pays de l'Europe envers la France

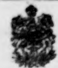
PARIS — Pendant que le comité directeur de la conférence des parlementaires de l'OTAN délibérait sur l'attitude à prendre à la suite du retrait de la délégation française, de nombreuses délégations ont exprimé à titre officieux leur sympathie pour la cause de la France.

Le secrétaire de la délégation allemande a notamment déclaré que la république fédérale était entièrement du côté de la France. "Si l'on agit de cette façon, a-t-il dit, il n'y a pas de raison pour que les Américains ne retirent pas leurs troupes d'Europe et que chacun agisse à sa guise". Il a conclu que la "Petite Europe" devait s'unir de façon plus étroite au sein de l'OTAN pour faire face à d'éventuelles actions unilatérales anglo-américaines.

L'amiral grec Toumpas, pour sa part, s'est déclaré entièrement solidaire de la France et a ajouté que la décision anglo-américaine était "absurde".

De son côté, la délégation hollandaise approuvait la décision française de se retirer de la conférence.

Le sénateur italien, M. Raffaele Cadorna, a déclaré que l'OTAN devait se solidariser avec la France sur la question algérienne.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 18 décembre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., BEAUSEJOUR (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 100, avenue Notre-Dame est, Winnipeg (Man.) et au bureau de poste de Beausejour (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 15 novembre 1957.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 18 décembre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR QUARTIERS DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., ATHABASCA (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta) et aux bureaux de poste de Calgary et Athabasca (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dé-pôt sera confisqué.

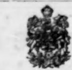
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 13 novembre 1957.

Chez les Anciens du Collège de St-Boniface

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface, au collège même, le dimanche 24 novembre à 8 h. du soir, on procédera à l'élection d'un nouvel exécutif. Avis à tous les intéressés d'être présents à cette importante réunion.



PROLONGATION DE DELAI

On fait savoir par les présentes que le délai fixé pour la réception des soumissions pour APPAREILS DE MANUTENTION DE COURRIER, TUNNEL POSTAL, VANCOUVER (C.-B.), est prolongé jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le MERCREDI 4 DECEMBRE 1957.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministere des Travaux publics
Ottawa, le 13 novembre 1957.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 18 décembre 1957, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR BATIMENT D'ELEVAGE DE POUSSINS, POULAILLER, CABINES DU TYPE HORSFAL ET BATIMENT FRIGORIFIQUE, STATION DE RECHERCHES MEDECINE VETERINAIRE, LETHBRIDGE (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary et Lethbridge (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $75.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 15 novembre 1957.





C. S. B. Le Coin du Collège

Equipe des rédacteurs:
Fernand Gobeil, Aimé Gobin, Richard Mageau, Jean Suszko, Gérald McGown

Travaux de français

Les 27 Philosophes ont entrepris un vaste travail d'environ un mois sur une oeuvre ou sur un aspect des grands auteurs contemporains de la littérature française. Ainsi seront étudiés Julien Green, François Mauriac, Antoine de St-Exupéry, Georges Duhamel, Paul Bourget, Bernanos, Charles Beaudelaire, Paul Claudel. Deux élèves étudieront aussi Gheorghiu et Graham Greene.

Ces travaux personnels suscitent un intérêt et un esprit de recherche tout à l'honneur de nos Philosophes, tournés vers la France éternelle qui ne cesse de rayonner par ses grands esprits.

Ciné-Club

Grâce aux activités du président du Ciné-Club, les membres purent voir deux grands films: "L'Idiot" et "Manon des Sources". On a mis au programme pour le 9 décembre: "Antoine et Antoinette"; pour le 18 janvier: "Le Defroqué"; pour le 8 février: "Jeux interdits"; pour le 22 mars: "The Lost Weekend".

Cette série de films de grande valeur favorisera l'éveil de l'esprit critique et l'aptitude au discernement, ce qui est la base d'une saine liberté qui aime à choisir suivant les valeurs supérieures. Ce programme est apte aussi à développer les exigences du bon goût.

Invitation au Grand Séminaire

Le dimanche 10 novembre, les étudiants du Grand Séminaire furent invités à voir trois beaux documentaires: l'un, sur les constructeurs de pirogues, montrait comment les Acadiens en Louisiane construisent leurs pirogues dans les décors des bayous; l'autre montrait la vie quotidienne en Suède; le dernier, intitulé "Rhythmetic", illustrait une curieuse association entre les couleurs et les mathématiques, ou peut-être n'était-ce qu'un essai original sur les potentialités d'un cinéma non-conformiste.

Les séminaristes revinrent le mardi 12 novembre, pour une partie de ballon-panier contre les élèves. Trop studieux, peu entraînés, trop faibles ou peu habitués à notre beau gymnase, ils furent facilement vaincus 21 à 20. Les élèves se sentent réellement peinés de cette victoire, ils avouent avoir gagné malgré eux, ils consentent même, si les séminaristes le désirent, à perdre la prochaine partie. Davantage, ils confessent que vaincre des théologiens est peu honorable. La prochaine fois, ce sera probablement différent avec un petit effort, les élèves croient possible 21 à 0.

Visiteur de la semaine

Nous avons reçu la visite de M. François Brunet, ancien du Collège et aujourd'hui gérant des ventes à la Coopérative agricole de Granby. Comme cette coopérative de produits laitiers fait annuellement pour $12 millions d'affaires, M. Brunet nous raconta ses voyages qui l'amenèrent à visiter plusieurs pays des Antilles, de l'Amérique du Sud et le Mexique. Le commerce international devrait intéresser plusieurs de nos étudiants à cause de notre aptitude aux langues étrangères et à sympathiser avec d'autres peuples.

Finale à la crosse

La saison de crosse est terminée. Chez les moyens, l'équipe de Matulionis a gagné 9 à 4 et, chez les petits, l'équipe Chabouti a triomphé par 5 à 4. Les capitaines reçurent les trophées et on servit une généreuse collation aux équipes gagnantes.

Un ancien capitaine d'équipe, qui fut aussi capitaine dans l'armée pendant la guerre, affirmait après avoir traversé indemne tous les champs de bataille, qu'il était plus facile de se faire blesser sur un champ de crosse que sur un champ de bataille. A voir nos équipes gagnantes, nous rejetons cette opinion pessimiste! Mais pour être juste, il faudrait examiner les équipes perdantes!

Les Méthodistes

Le professeur d'anglais, M. R. Doiron, après avoir enthousiasmé ses élèves en faveur du travail complexe du journaliste, a décidé de passer aux actes et de fonder un journal où chacun pourrait exercer ses talents. Personne ne sait encore combien de fois paraîtra ce journal durant l'année. Des indiscrets nous ont rapporté un écho des véhémentes discussions sur le titre à donner au journal. Quelques-uns voulaient l'appeler "Satellite", d'autres "Spoutnik", finalement il s'appellera "Pot O'Gold"; c'est original et cela sonne bien. A quand le premier article?

Séance des Philosophes

Les Philosophes sont à préparer une soirée pour tout le Collège. On dit que ce sera quelque chose de mémorable. Ils préparent de l'inédit: programme de télévision, sketches, chansons. Toute la classe aura ce soir-là un air de fête et de gaieté. Chaque Philosophe devra incarner un ou deux personnages, tellement les rôles sont nombreux et variés. Tout se dessine pour un succès tel que les officiers de la classe se demandent s'il ne serait pas à propos de faire quelques invitations. En attendant, on prépare les décors, les costumes et tout le tra-la-la. Bonne chance aux Philosophes!

Institut Pédagogique du Manitoba

Pédagogues en herbe

Rédactrice: Monique Boily
Comité de révision:
Sr Ste-Lucienne, Laurette Bergeron, Doris Marion, Dianna Mascarin, Madeleine Morin, Norma Tétrault.

Condoléances

La mort vient de faucher en pleine jeunesse la soeur de Doris Marion, l'une de nos compagnes. Nous comprenons ta peine, chère Doris, et nous t'offrons nos plus sincères sympathies. Nous nous efforcerons de te faire oublier ton chagrin en essayant de remplacer, quoique bien imparfaitement, ta soeur chérie. En tout cas, nous prions pour elle et nous sommes sûrs que tu la retrouveras au ciel.

Psychologie

Ceux qui croient que les étudiants de l'Institut Pédagogique ne font rien se méprennent grandement. Ces jours-ci, les devoirs s'empilent les uns sur les autres et les élèves s'aperçoivent qu'il est grand temps de se mettre à l'étude s'ils veulent réussir aux examens de Noël qui avancent à grands pas et n'attendent pas qu'on soit prêt. Retourner la bibliothèque à l'envers pour préparer des leçons d'histoire et d'étude de la nature, recommencer trois fois un patron d'art, lire quelques douzaines de livres de références, se démembrer à pratiquer des exercices physiques, aller faire trois jours d'observation dans les écoles et encore une foule d'autres choses, tout cela n'est rien comparé à l'ouvrage que les instituteurs ont à accomplir, mais pour des futurs instituteurs, c'est assez! Serait-ce qu'ils sont paresseux?

Malgré cela, les élèves n'oublient pas qu'ils apprennent la psychologie et essaient donc de metter en pratique leurs connaissances. Conséquence: ils s'étudient mutuellement et voici les résultats d'une étude plus ou moins approfondie qui vous donnera peut-être quand même une idée de celles qui enseignent à vos enfants. Mais notez bien qu'elles ne sont plus à Normale.

Norma Tétrault, belle fille rousse, avec un sourire pour chacun mais qui, en un clin-d'oeil, reprend son sérieux. Ça prend tout pour que notre Norma arrive à temps pour son autobus, mais après avoir couru elle reprend son souffle et est heureuse pour le reste de la journée.

MADELEINE.

Madeleine Morin? C'est la gentillesse même. Sa gaieté communicative, son sens de l'humour, son entrain dans les discussions, son dévouement dans l'Action catholique, ses qualités de chef: tout cela fait d'elle une amie précieuse et lui assurera un vrai succès dans la voie de son choix.

NORMA.

Sur le globe terrestre existe un petit village nommé Arnaud. De ce village nous arrive à l'Institut Pédagogique la p'tite maîtresse d'école. Vous l'avez deviné — Doris Marion.

Nous l'apprécions beaucoup dans notre classe car elle sait toujours au bon moment rompre l'interminable silence entre une question du maître et la réponse.

Ses élèves n'auront probablement pas la chance de l'appeler mam'selle longtemps car c'est mon avis qu'en même temps qu'elle recevra son certificat d'enseignement, elle sera couronnée du glorieux titre de Madame.

S. S.-L.

Savez-vous ce qu'est une personne charmante? Eh bien; si vous connaissez Laurette Bergeron, vous y êtes. Son rire est si communicatif que quand elle rit, le moins qu'une personne sérieuse puisse faire, c'est de sourire. Laurette oublie toujours quelque chose en quelque part, mais grâce à ses beaux yeux, je suppose, jamais rien de fâcheux ne lui arrive.

P.S.—Elle serait sûrement célèbre . . . si elle était dans le Spoutnik!

MONIQUE.

N.B.—Pour ceux qui auraient eu l'idée de nous apporter une bête puante comme spécimen de science: Trop tard! Mlle Armstrong devait être fatiguée d'avoir une classe si embarrassée; elle se contentera maintenant d'afficher sur les murs des corridors les leçons de science qu'on aura préparées.

• • •

Jour du Souvenir

Le vendredi 8 novembre eut lieu au gymnase de l'Institut Pédagogique une imposante cérémonie pour commémorer nos soldats décédés durant les deux grandes guerres mondiales.

Le service débuta par une invocation prononcée par M. Nick, professeur d'éducation physique. Suivit ensuite une récitation en choeur, "Let Us Now Praise Famous Men" qui nous pénétra d'une atmosphère de tristesse.

Sous la direction de M. Walley, le "Girls' Glee Club" entonna un hymne très approprié. M. Brisbin, principal, récita ensuite une prière en mémoire de nos chers disparus. Un choeur mixte vint intensifier l'émotion du moment. Les paroles en étaient si touchantes qu'un bon nombre d'entre nous furent touchés jusqu'aux larmes.

A titre d'invité spécial, M. Reed nous adressa ensuite la parole. Il sut nous faire comprendre que beaucoup d'hommes avaient volontairement donné leur vie afin de sauver les nôtres. Au milieu du silence total qui régnait dans la salle, ses paroles résonnaient comme s'il avait lui-même été un soldat ressuscité venu nous faire goûter aux pénibles catastrophes de la guerre.

Deux élèves, filles de vétérans, déposèrent une couronne de fleurs au pied d'un monument qui commémorait tous ces chers êtres disparus. Immédiatement après, un coup de trompette marqua le commencement des deux minutes de silence et un autre en marqua la fin.

Tous les membres présents à ce service entonnèrent un chant de reconnaissance et de remerciement adressé à Dieu. Pour clôturer, Mlle Helga Baldwinson, pianiste, joua "Dieu sauve la reine".

Jeannette BRUNELLE.

NDLR—La participation des professeurs et étudiants à ce programme a été tolérée cette année. L'année prochaine, les autorités verront à la préparation d'un programme dans lequel les éléments religieux et patriotiques se distinguent nettement et l'élément interconfessionnel sera éliminé de la partie religieuse.

Liaison téléphonique directe entre la côte bretonne et le Canada

PARIS — La France a autorisé le projet d'un câble téléphonique transatlantique entre la côte de Bretagne et le Canada en 1959.

L'une des dernières dispositions prises par le précédent gouvernement français, dirigé par M. Maurice Bourgès-Maunoury, a été de signer un décret ratifiant les ententes relatives à la pose et au fonctionnement du câble.

Ces ententes ont été conclues le 30 septembre dernier par les ministères des Postes français et allemand, du côté européen, et American Telephone and Telegraph Company et Eastern Telephone and Telegraph Company, de l'autre côte de l'Atlantique.

Le câble ira de Penmarch, sur le littoral atlantique de France près de Quimper, jusqu'à Sydney Mines, en Nouvelle-Ecosse. Il sera le premier à relier directement l'Europe à l'Amérique du Nord.

Les abonnés en France et en Allemagne peuvent maintenant téléphoner en Amérique du Nord par un relai de radiotéléphone.

La pose du câble Penmarch-Sydney Mines doit commencer en 1959 et se terminer la même année. Le câble fournira une meilleure réception dans les appels téléphoniques transatlantiques et éliminera les inégalités et les interruptions qui troublent parfois les conversations par radiotéléphone.

Noces d'or de M. et Mme E. Beaudry, célébrées à St-Boniface le 5 nov.

Pour souligner le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Edmond Beaudry, de 355, rue Archibald, St-Boniface, qui se sont mariés à Woodridge, Man., le 5 novembre 1907, leurs enfants avaient organisé une fête en leur honneur.

A 4 h. p.m., il y eut rénovation de promesses de mariage et distribution de la sainte communion, suivies d'une messe célébrée par M. l'abbé D. McDougall, curé d'Ile-de-Chênes. Le couple d'honneur était M. et Mme Auguste Beaudry, frère et belle-soeur des jubilaires. M. Edmond Beaudry était accompagné de son frère, Alphonse et son fils aîné, Edmond, accompagnait Mme Beaudry. Leur petit-fils, Marcel Desautels, a chanté le "Notre Père" et d'autres cantiques.

A l'issue de la cérémonie religieuse, la famille se rendit à la salle "Sokol" où un banquet fut servi à 75 invités.

Un toast fut porté aux jubilaires par M. l'abbé McDougall. M. A.-O. Beaudry, de South Junction, agissait comme maître de cérémonies. Mlle Lucienne Beaudry, petite-fille des jubilaires, et son père, M. V.-O. Beaudry, lurent deux compliments, l'un en français et l'autre en anglais. Les enfants présentèrent des fleurs à leurs parents, ainsi que deux fauteuils et d'autres présents.

Après le souper, on photographia ensemble les quatre générations. Après quoi on fit de la musique, on dansa et on chanta. Un goûter fut servi à environ 250 personnes présentes.

Des douze enfants de M. et Mme Beaudry, onze sont encore vivants: Mme O. Tardiff (Rosilda), Mme D. Tardiff (Jeanne), Victor, Roland et Lorraine de St-Boniface, Mme J. H. Middleton (Marguerite), de Sardis, C.-B., Mme A. Desautels (Cecile), de North Kildonan, Mme C. Bélanger (Florence), de Selkirk, Mme W. Lewis (Edna), d'East Kildonan, Oscar, de Winnipeg, et Edmond, de Stead, Man. Ils ont aussi 30 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants. Tous étaient présents à la fête.

Parmi les visiteurs, on remarquait M. et Mme Denis Beaudry, de South Junction, Mmes Caroline Beaudry et Olive Probst, de Coos Bay, Oregon, M. et Mme Fred Moquin, d'Ile-de-Chênes, Mme Léa Nadeau, de St-Boniface, M. et Mme Walter Campbell, de Beaudette, Minnesota, Mmes Brûlé et Patenaude, de Gentilly, Minnesota, M. et Mme Léo Lévêque, de South Junction, et d'autres parents et amis de St-Boniface, South Junction, Vassar, Letellier, Winnipeg, Norwood, et St-Vital.

M. et Mme Edmond Beaudry ont toujours joui de l'affection de leur famille et ils conserveront dans leurs souvenirs ce nouveau témoignage d'amour filial.

20,000 nouveaux mariés sont reçus par le pape

CASTEL GANDOLFO — Dix mille couples de nouveaux mariés ont été reçus par le Saint-Père durant le mois d'octobre. Les nouveaux époux sont reçus hebdomadairement par le pape le mercredi, mais comme beaucoup ne se trouvent pas à Castel Gandolfo ce jour-là, le pape décida de paraître tous les jours, à 4 h. 30, à la fenêtre du palais apostolique pour bénir les pèlerins. C'est ainsi que, chaque jour, pendant le mois d'octobre, de nombreux couples de mariés auxquels se sont joints des milliers de fidèles, se sont réunis à cette heure-là devant la villa pontificale de Castel Gandolfo



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Prises de positions au sujet des écoles pour enfants catholiques

Les sessions publiques de la Commission Royale d'enquête sur l'Education ont débuté le 2 octobre et se prolongeront jusqu'au 26 novembre. Le moment semble opportun de faire le point au sujet du problème des écoles pour enfants catholiques.

Le problème a été posé franchement et calmement par l'épiscopat manitobain, lors de la toute première session qui eut lieu le 2 octobre.

L'histoire de ce problème au Manitoba, la proportion catholique (28 p. 100) de la population manitobaine qui s'y intéresse immédiatement et le fait que la présentation de ce mémoire coïncida avec l'ouverture de ces sessions donnèrent un éclat spécial à l'événement. Les deux grands quotidiens de la province en publièrent des rapports volumineux et précis.

Six autres mémoires ont souligné d'autres points particuliers de la position catholique — le témoignage des catholiques de rite ukrainien devant conclure cette série, le lundi 25 novembre.

L'on connait maintenant les deux propositions catholiques: il faut des écoles catholiques pour les enfants catholiques; l'Etat devrait accepter la même responsabilité financière dans l'éducation des enfants catholiques, que celle qu'il accepte à l'égard des autres enfants dont l'école publique neutre ne contrarie point les convictions religieuses.

En un mot, si l'Etat veut intervenir dans le domaine de l'éducation et imposer des taxes dans le but de mettre l'école à la portée de tous, il ne doit pas se contenter d'un système scolaire dont les enfants catholiques seraient exclus à cause de leurs convictions religieuses, d'autant plus que la constitution canadienne et l'exemple d'autres provinces importantes donnent à l'école confessionnelle au Canada un droit de cité.

La réaction manitobaine

La réaction manitobaine à cette thèse semble avoir pris les formes suivantes:

A. Opposition

1. Opposition totale — C'est la thèse qui a été exposée par les représentants de l'Eglise unitarienne. En somme, ils prônent non seulement le monopole de l'école publique non-confessionnelle mais, de plus, l'abolition totale de l'influence religieuse dans l'école.

2. Opposition partielle — C'est l'opinion du "Winnipeg Council of Churches" qui prétend que l'école publique est plus démocratique, "unifiante", etc., et qu'elle reste en même temps imbue de principes spirituels et moraux précis sur la religion, sans distinction "confessionnelle". Ces champions de l'école publique ont saisi le noeud de la question: est-ce qu'un enfant catholique peut fréquenter en toute liberté de conscience une école publique au Manitoba? Les évêques ont répondu: là où l'influence catholique ne transforme pas l'école — non! Le "Winnipeg Council", à son tour répond: oui! Ce groupe d'ailleurs exprime bien la mentalité fondamentale qui a présidé à l'établissement de ce système scolaire au Manitoba.

3. Opposition indirecte — Ce point de vue a été suggéré par un article éditorial dans la **Free Press.** La question en jeu n'est pas posée, mais tout simplement les conséquences possibles d'une réponse favorable: complications administratives, système plus coûteux, etc. Ces considérations peuvent caractériser un examen pratique des solutions possibles, elles peuvent aussi bien suggérer que la simplification administrative et les progrès matériels valent plus que le respect de la conscience des enfants et des parents.

L'opposition indirecte s'exprime surtout par un grand nombre d'organisations qui ne se prononcent pas du tout sur cette question et qui donnent toute leur attention à des question d'administration, de cours d'étude, de programmes, etc., au point de reléguer à l'arrière-plan de toute la discussion le sujet de la religion. Il est entendu que plusieurs groupes ont une cause bien particulière à plaider, mais il y a plusieurs mémoires qui touchent à presque tous les facteurs de l'instruction publique dans la province, sans s'occuper de religion. Tout cela tend à amoindrir l'importance du problème qui a été présenté à ce sujet et à diriger ailleurs l'attention des spectateurs.

B. Appuis mitigés

La commission scolaire de Norwood a proclamé bien franchement que l'organisation de l'enseignement religieux dans les écoles publiques urbaines est pratiquement impossible et que l'école séparée s'impose donc dans ce cas. D'autres mémoires, tels ceux des Mennonites, ont fait ressortir l'importance de la religion à l'école. Un ministre de l'Eglise unie s'est prononcé en chaire en faveur des écoles séparées. Un journal juif a appuyé chaudement le mémoire des évêques catholiques. Dans le mémoire des Commissaires d'écoles du Manitoba, on a reconnu l'existence d'une "difficulté". Tout cela marque un progrès.

C. Passivité bénévole

Il y a lieu de croire que la position catholique fait réfléchir un certain nombre de citoyens de la province. On entend par exemple cette expression "Something should be done" ou bien "At least, they should have their taxes back".

Au sein de la population catholique, il y a un réveil. En campagne, où le contrôle de la commission scolaire règle la plupart des problèmes, on réalise davantage que l'influence catholique est nécessairement solidaire et que la tendance vers une forme ou l'autre de réorganisation scolaire peut ébranler en peu de temps les bases de la situation des écoles rurales catholiques. D'autres catholiques, assez sceptiques il y a quelques mois, commencent à croire qu'un changement n'est pas impossible.

Et au-delà de ces sympathisants, il y a la masse de la population dont l'opinion ne dépend pas de mémoires, ni de journaux, mais de ce qu'un bon voisin catholique peut leur dire au moment opportun. La cause est juste. Il ne reste que d'en pénétrer la vérité et de la répandre. La lutte ne fait que commencer.



L'une des plus grandes églises de Minsk, en Russie Blanche, est l'église de Notre-Dame, dont les communistes se servent maintenant comme garage. Les communistes travaillent ferme pour anéantir l'Eglise en Russie Blanche, selon le R. P. Ceslaus Sipovich, prêtre du rite byzantin, qui visite actuellement les Etats-Unis. (NC)

Billet du vendredi

Le chansonnier Béranger croyait à sa propre légende

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Emile Faguet note que Béranger et Casimir Delavigne furent les deux poètes classiques les plus en vue de France, à l'époque du romantisme. Maigre témoignage sur le classicisme d'alors! S'ils ont chacun leurs mérites, dans des ordres différents, nos deux poètes n'ont qu'une stature moyenne, pour ne pas leur prêter moins. Il reste que Béranger, qui mourut il y a cent ans, distille moins d'ennui que Casimir, lequel, de dix-huit ans plus jeune, quitta ce monde avant lui en 1834.

Béranger ne fit que des chansons, mais elles eurent en son temps une popularité qu'on n'imagine pas. Tout le monde les fredonnait, jusque dans les salons des grands, et Chateaubriand lui-même, le célèbre vicomte auteur des **Martyrs,** du **Génie du Christianisme,** des **Mémoires d'Outretombe,** jalousait un peu la gloire du chansonnier.

On sait qu'il alla le voir, pour essayer de comprendre le phénomène en lui, le priant même d'écrire un jour des couplets sur sa personne, son rôle et son oeuvre. Béranger le fit attendre jusqu'à la révolution de juillet, et il profita alors de l'exil volontaire de René en Suisse:

Chateaubriand, pourquoi fuir ta patrie,
Fuir son amour, notre encens et nos soins?

On ne chante plus aujourd'hui Béranger, on ne le lit pas davantage. Il est passé, vieux-jeu, fini. Ses recueils deviennent difficiles à trouver, parce que la qualité des textes y est mêlée à l'extrême. S'il est vrai qu'il atteint parfois au ton de l'épopée, en ce qui regarde surtout la légende napoléonienne, nombre de ses refrains sont d'une désespérante banalité. Bien plus, on y trouve en quantité des grivoiseries et de petites indécences.

Car Béranger était un homme du peuple, qui le fréquentait et se tenait près de lui, n'hésitait pas à lui sacrifier le bon goût pour l'amuser, le flatter, l'amener à rire, et Dieu sait si le mot à double sens ou osé, l'allusion libertine, provoque l'amusement en certains milieux. Pourtant, à ses plus beaux moments, Béranger était considéré comme l'égal de Victor Hugo. Ce que ne confirma point la postérité.

Pour se tenir dans le train de l'actualité, Béranger exploite avec méthode la vie et le monde politiques, et il le fait avec une inconséquence qui tient du merveilleux. Il veut la République sous la monarchie bourgeoise en 1830, condamne la République en 1848. Avec ce résultat qu'on ne le prend qu'à moitié au sérieux, et qu'il finit par goûter de la prison, à deux reprises.

D'origine picarde, Pierre-Jean de Béranger naquit au coeur de Paris, dans le voisinage des Halles, et c'est là qu'il fut d'abord élevé jusqu'à son départ pour Péronne, où une tante aubergiste se chargea de lui. Il apprit à lire dans le catéchisme, l'Evangile et Voltaire. Apprenti typographe, il commença d'écrire des chansons et se trouva bientôt lancé.

Après avoir tâté de dix métiers, il devient fonctionnaire comme tant d'autres, qui savent beaucoup de choses et ne savent rien, entré au ministère de l'Instruction publique comme expéditionnaire. Riche de douze cents francs d'appointements par an, assuré de manger, il se remet à ses airs, les chante dans les réunions publiques et les cabarets. Sa réputation grandit et le voilà célèbre. Il chante le vin et la bonne chère, la gaieté, la vie qui est belle — même quand elle ne l'est pas — l'amour et les filles: Jeannette, Lisette, Margot.

Il est un épicurien à sa manière, qui n'est pas très relevée, mais il a l'art de parler au peuple et le peuple s'en fait une idole, sinon un dieu. Il plait, il conquiert, il amuse. Entretemps, il s'abandonne aux idées politiques, à l'art de soulever la foule contre l'autorité établie, qu'il prend un évident plaisir à battre en brèche. Il est des jours où il se révèle polémiste fougueux. Sur la fin de sa vie, il se donnait l'allure d'un patriarche et d'un philosophe, et il était le premier à croire à sa propre légende.

L'ILLETTRE.

Lettre de Paris

Le remède qui sème la mort...

Après avoir examiné l'enfant abattu par la fièvre, le médecin a formulé son diagnostic et prescrit le remède: "C'est la grippe; des suppositoires pour la toux; de l'antibiotique pour prévenir les complications pulmonaires". Mais la maman demeure inquiète. Ces médicaments chimiques dont les noms étrangers dansent dans son esprit sont-ils vraiment sûrs! Elle s'ouvre de ses doutes au docteur, qui s'efforce de la rassurer: "Vous pensez sans doute au 'Stalinon', et aux tragédies provoquées par ce remède? Rassurez-vous. Le 'Stalinon' n'a été qu'un accident. Ce n'est pas parce qu'un avion tombe que les voyages aériens doivent être condamnés!"

Oui, bien sûr, un accident est un accident. Mais le "Stalinon" a provoqué la mort de 105 personnes, des enfants pour la plupart, et il a fait plus de 250 infirmes qui ne pourront jamais plus connaître une existence normale. Il a en outre porté gravement atteinte à la confiance que l'on peut avoir dans les médicaments modernes, ces "spécialités" qui naissent presque chaque jour dans le monde et dont certaines sont présentées comme des "remèdes-miracles". Et dans ce domaine, lorsque la confiance est atteinte, elle ne se rétablit que lentement.

* * *

C'est au printemps de 1954 qu'un médecin de province lança un cri d'alarme. A quelques semaines d'intervalle, deux malades qu'il soignait pour une furonculose somme toute bénigne, avaient succombé de façon inexplicable. A l'un comme à l'autre de ces malades, le médecin avait prescrit l'absorption de petites pilules brunâtres apparues depuis peu sur les rayons des pharmacies, le "Stalinon". Ce médicament nouveau venu se prétendait souverain contre certaines maladies de peau, et notamment contre la furonculose. En fait, c'était un terrible poison qui allait provoquer des drames affreux en série.

L'alarme donnée, il était déjà trop tard. Dans la France entière, des centaines de malades avaient déjà absorbé les petites perles d'apparence inoffensive; des décès, jusqu'alors inexpliqués, s'éclairaient d'un jour tragique; des accidents graves, analogues à ceux que provoque la poliomyélite, s'expliquaient soudain. Le "Stalinon" était responsable. L'inventaire du désastre fut long et délicat, mais finalement il fallut se rendre à la terrible évidence: le médicament avait tué plus de 100 personnes et en avait douloureusement mutilé plus du double. Comment une telle catastrophe avait-elle pu se produire?

* * *

Le "Stalinon" — dont le nom ne doit rien à la politique — est un composé de di-iodo-diéthyl-étain (sta) et de corps gras à vitamine F (lino), mis au point par un pharmacien parisien et fabriqué en laboratoire. Il a été mis en circulation au début de 1954, après avoir reçu le visa du Service Central de la Pharmacie, organisme officiel dépendant du Ministère de la Santé publique.

Mais l'enquête a révélé que les examens de contrôle prévus par la loi, et qui sont d'une sévérité rigoureuse, ont été effectués avec une incroyable légèreté. Les spécialistes de la médecine et de la pharmacie savent depuis longtemps que les sels iodés d'étain sont des produits extrêmement toxiques, qui, absorbés par l'homme, se fixent dans les tissus nerveux et les détériorent progressivement.

Apparemment, l'inventeur du "Stalinon" ignorait cette redoutable particularité des sels d'étain et ne savait pas davantage que l'instabilité du produit rend son dosage extrêmement délicat. La formule de fabrication prévoyait une quantité de 15 milligrammes de di-iodo-diéthyl d'étain par pilule — dose ultérieurement reconnue mortelle par les experts; l'instabilité du produit fit que certaines pilules en contenaient plus de 25 milligrammes, tandis que d'autres n'en contenaient guère plus de 3 milligrammes — dose très supportable par l'organisme. Ainsi, certains des malades qui absorbèrent du "Stalinon" furent-ils paradoxalement sauvés par la négligence des fabriquants qui ne vérifièrent pas le contenu des pilules! D'autres malades, hélas, étaient plus sûrement condamnés.

Cependant, si la responsabilité de l'inventeur et des fabricants de ce singulier remède apparait écrasante, celle du Service Central de la Pharmacie, donc des pouvoirs publics n'est pas moindre. Le Comité Technique des Spécialités, chargé de délivrer le visa aux nouveaux médicaments comprend deux membres de l'Académie de Médecine, deux professeurs de la Faculté de médecine, deux professeurs de la Faculté de Pharmacie, trois médecins, trois pharmaciens et un haut-fonctionnaire. Cet aréopage reçoit tous les rapports concernant la composition, la fabrication et l'expérimentation de la spécialité pour laquelle le visa est demandé. Il doit en principe vérifier toutes les formules et refaire tous les examens. En fait, la tragédie du "Stalinon" prouve que, le plus souvent, le Comité jugeait sur pièces et ne se préoccupait pas d'analyser et de contrôler les produits qui lui étaient soumis.

C'est du moins la révélation effarante qui a été faite au cours du procès qui se déroule actuellement à Paris devant la Seizième Chambre correctionnelle, procès dans lequel les victimes du "Stalinon", et leurs familles réclament plus d'un milliard de francs de dommages et intérêts au pharmacien-inventeur et aux laboratoires-fabriquants. Le célèbre avocat M. Floriot, de la partie civile, a pu démontrer que l'examen de chaque nouvelle spécialité soumise à l'agrément du Comité technique ne durait en moyenne que 40 secondes, compte tenu de la durée des réunions, du Comité et du nombre de visas donnés. Ceci à l'époque du "Stalinon", car depuis, et fort heureusement, les prescriptions de contrôle ont été prises plus au sérieux; en effet, si 2,776 visas ont été accordés en 1953, année qui a précédé celle où éclata l'affaire du "Stalinon", 17 visas seulement ont été octroyés en 1956. La tragédie a rendu prudent le Comité technique, mais il est évidemment regrettable que cette prudence se soit manifestée si tardivement.

* * *

Le drame du "Stalinon" a mis en cause la médecine et la pharmacie moderne. Il y a loin, évidemment, de l'ancienne préparation magistrale ordonnée par le médecin et exécutée par le pharmacien, aux spécialités de laboratoire qui se débitent dans les pharmacies comme des simples produits d'épicerie. Avec la préparation magistrale, l'erreur possible du praticien avait des effets très limités: une ou deux personnes pouvaient en être victimes. Tandis qu'avec les spécialités — "Stalinon", vaccin Salk (première production) — c'est parfois une catastrophe en chaîne. Rançon du progrès? Hélas, sans doute.

Mais si la fabrication des médicaments en grande série et leur commercialisation rapide sont des exigences d'aujourd'hui, du moins peut-on souhaiter que de très sévères contrôles soient exercés, non seulement sur le plan administratif, mais encore sur le plan clinique et thérapeutique. La forme ne doit pas faire oublier le fond, et le visa doit avoir pour les malades la valeur d'une garantie totale.

Maurice HERR.

Mémoire de l'A.E.C.F.M.

(Suite de la première page)

3. Quelques domaines spécifiques d'enseignement

Quiconque veut ouvrir les yeux et entreprendre la moindre enquête, constatera que l'enseignement a progressé au Manitoba, ces dix dernières années. Il suffit de lire le rapport du Département de l'Education pour l'année se terminant le 30 juin 1936 pour constater qu'on ne néglige pas les efforts afin d'améliorer l'éducation sous tous les rapports.

a) On constate que la fréquentation scolaire est satisfaisante au Manitoba. Un aspect intéressant est le suivant: dans les écoles rurales où les moyens de communications sont plus difficiles, l'assistance des enfants aux classes est aussi bonne et souvent meilleure que dans les villes ou les grands centres.

b) On s'est préoccupé des élèves handicapés, tels les sourds, les aveugles, les infirmes et les arriérés mentaux. Il faut louer en particulier "The Society for Crippled Children and Adults", "The Sanatorium Board of Manitoba" et "The Canadian Institute for the Blind" qui s'occupent intensivement de ce domaine de l'éducation; ils ont en plus l'aide du "Regional Officer of Rehabilitation, National Employment Service" et du "Provincial Co-ordinator of Rehabilitation". Il faudrait que les services de ce groupe soient intensifiés de manière à atteindre tous les enfants handicapés, même dans les districts les plus éloignés de Winnipeg. Qu'on établisse, où c'est possible, des classes spéciales à cette fin.

c) Les moyens audio-visuels sont populaires mais ne remplacent pas l'enseignement direct. Il semble que le Département ait la juste mesure dans ce domaine. Egalement, il convient d'encourager les programmes éducationnels à la radio et à la télévision, mais toujours dans une juste mesure. Les Canadiens français sont heureux de féliciter ici ceux qui ont organisé des programmes radiophoniques de français pour les écoles du Manitoba; ils étaient bien conçus et bien présentés, et on a puisé assez souvent dans le trésor du folklore et de l'histoire du Canada français.

d) Les cours par correspondance, s'ils ne sont pas l'idéal, doivent être maintenus pour tous ceux qui sont dans l'impossibilité de recevoir l'instruction en classe; mais on devrait tendre à encourager ces élèves à suivre des cours dans des écoles organisées; on pourrait leur venir en aide par des bourses ou des subventions des commissions scolaires.

e) Le progrès dans l'enseignement technique au Manitoba est manifeste. Le Manitoba Technical Institute mérite d'être mieux connu à travers la province; nous recommandons une publicité intensive à cet effet. De plus, qu'on augmente l'aide financière aux étudiants de cet Institut. Le bureau dit "Technical Branch" doit être encouragé à continuer son travail; à cet effet, qu'on mette davantage en pratique le "Trade Schools Act".

f) Au programme d'études des Senior High Schools dans la section "Vocational", il existe un cours commercial qui devrait être enseigné dans plus d'écoles. Un professeur de collège, il y a quelques années, fit une enquête sur les cours commerciaux offerts au degré secondaire ici et là dans le Canada; il n'en trouva pas de meilleur que celui des High Schools du Manitoba. Est-ce qu'on l'encourage assez?

g) Les cours d'été se sont développés, de façon appréciable sous la tutelle du Département de l'Education. La majorité sont donnés aux instituteurs. Il faut continuer à développer ces cours et encourager les étudiants à compléter ainsi des études qui serviront à leur propre enrichissement et à celui de leurs élèves.

h) Nous abordons maintenant un point qui est d'importance majeure et qui est le problème le plus difficile à résoudre pour à peu près tous les Départements d'Education au Canada: celui du recrutement et de la formation des instituteurs. Il est certain que le Département du Manitoba fait tout en son pouvoir pour apporter un remède à une situation extraordinairement difficile. Cependant, il a été sévèrement critiqué et blâmé pour le manque actuel d'instituteurs au Manitoba. Combien ont offert une critique constructive et ont essayé de constater les efforts grandissants qu'offrait ce même Département dans ce même domaine?

Il faudrait renseigner davantage la population de ce besoin, l'instruire par l'intermédiaire d'Associations de Parents et Maîtres ou autres du genre; il faudrait alerter davantage les commissions scolaires afin qu'elles reconnaissent leurs obligations dans ce domaine et travaillent à rendre la profession d'instituteur plus intéressante par l'intérêt qu'elles y apportent et par une plus grande aide financière quand c'est nécessaire. il faudrait que les instituteurs eux-mêmes y pourvoient en ayant une plus grande estime de leur profession, en se considérant non pas comme de simples salariés, mais comme des collaborateurs efficaces dans une oeuvre de première importance, voire des apôtres qui ont à guider des jeunes vers leur destinée propre et le progrès de leur pays, le Canada.

Tous les citoyens ont leur part à faire dans l'amélioration de cette situation, c'est-à-dire le manque d'instituteurs qualifiés. Peut-être arriverons-nous à avoir le nombre suffisant d'instituteurs; mais il faut viser plus haut, et arriver à la qualité qui est au-dessus de la quantité. On aura beau progresser dans tous les autres domaines de l'éducation, on pataugera tant qu'on n'aura pas dans nos écoles, dans toutes nos écoles des instituteurs qualifiés, des instituteurs dont la préoccupation première sera l'éducation réelle de l'enfant et dont la formation permettra d'arriver à des résultats d'ordre supérieur dans l'enseignement. C'est un idéal que ne doivent pas oublier ni les instituteurs, ni les officiers du Département, ni les commissaires d'écoles, ni cette partie du public sérieusement intéressée à l'éducation.

Certaines initiatives soit à la Faculté d'Education de l'Université soit à l'Institut Pédagogique (Teachers' College) prouvent qu'on veut améliorer l'enseignement pédagogique; cependant, il ne faut pas s'arrêter à des demi-mesures mais toujours améliorer dans un domaine où l'amélioration peut être grande. Il faut viser à un niveau supérieur de formation professionnelle chez les instituteurs. Qu'on soit exigeant, et qu'on maintienne les standards élevés. Tous en profiteront.

4. L'enseignement du français

Au début du programme des études des écoles supérieures du Manitoba, on lit ceci: 'Our school system has its foundations in the social philosophy of democracy. Accordingly, its chief purpose is to prepare young people for effective living in a democratic society". En d'autres mots, le but principal de l'éducation au Manitoba est de former des citoyens, et cela va sans dire, des citoyens canadiens.

Or, le citoyen canadien est d'expression anglaise ou d'expression française. Sa Majesté la reine Elisabeth dans sa récente visite au Canada l'a confirmé par l'exemple: chaque fois qu'elle s'est adressée au peuple canadien, elle s'est servie des deux langues, anglaise et française. Les chefs de l'Etat canadien ne peuvent plus aujourd'hui se considérer comme tels s'ils ne possèdent pas une certaine connaissance des deux langues du pays. Dans toutes les provinces du Canada, l'enseignement du français est quelque chose de normal. Malgré tout, le nombre des bilingues dans ce pays bilingue qu'est le Canada est fort restreint. On pouvait lire récemment dans "Industry", bulletin de la "Canadian Manufacturers' Association".: "The proportion of Canadians who can speak English and French is shockingly small, hardly more than 12 in every hundred. Of the remaining 88 Canadians, 67 speak English but not French; 20 speak French but not English; one in every hundred speaks neither.

"We are going to have to do much better than this before we can unreservedly feel that we have achieved indivisible nationhood. There should not be an English speaking Canadian who is without a knowledge of French, nor a French speaking Canadian lacking some knowledge of English. For a Canadian who has not some sort of command of both his country's official languages is not merely the poorer linguistically: he is perforce divorced from millions of his fellow-countrymen and the barriers against real and effective unity are accordingly that much greater."

Au Manitoba, surtout en ces dernières années, on a essayé de remédier à une situation qui laissait à désirer dans le domaine de l'enseignement du français. Il convient de féliciter le Département d'Education pour avoir introduit par l'intermédiaire du "Curriculum Committee" l'enseignement du français oral aux grades IV-VI; c'est un pas en avant, mais il en reste un autre à faire et nous en parlerons plus bas. Le fait qu'il y ait un programme distinct pour les élèves de langue française est fort apprécié et permet justement aux Canadiens d'expression française de progresser dans leur langue et suivant leur culture propre. Nous devons féliciter le Département d'avoir introduit un professeur de français compétent à l'Institut Pédagogique et d'avoir facilité l'inclusion d'un cours de français aux cours d'été de ce même Institut.

Malgré tout cela, il semble que l'enseignement du français au Manitoba ne réponde pas aux besoins ni des Canadiens de langue anglaise, ni des Canadiens de langue française.

Le Canadien de langue anglaise voudrait pouvoir communiquer davantage avec ses compatriotes des autres provinces; parmi eux, un tiers est de langue française et parmi ce tiers bon nombre occupent des fonctions importantes dans le domaine politique, social, industriel, ouvrier, etc. Il est évident que la province de Québec, de langue française, est devenue très importante dans le secteur industriel au Canada, qu'elle offre un marché intéressant pour le commerce et des emplois lucratifs. Mais il est indispensable de savoir le français si l'on veut avoir affaire avec le citoyen du Québec. De plus en plus, le service civil fédéral exige qu'on soit bilingue, il en est de même de beaucoup de grandes compagnies canadiennes. Il faudra donc enseigner un français moins livresque au jeune Manitobain et lui offrir toutes les chances de progresser oralement dans cette langue. Il semble qu'on y parviendra difficilement tant qu'on n'aura pas dans nos High Schools des professeurs sachant très bien parler le français. Il faut davantage: il faut que le jeune Manitobain commence à étudier cette langue le plus tôt possible s'il veut être sur un pied d'égalité avec ses compatriotes des provinces de l'est. C'est un puissant moyen de travailler à l'unité nationale au Canada et l'honorable G. Hees, ministre actuel du Transport au gouvernement fédéral disait aux Communes le 18 avril 1952: "If we taught our children both languages from their very first grade to the last the obstacle (to understanding) would diminish . . . and national unity would be achieved".

L'étudiant d'expression française devrait être éduqué comme un citoyen canadien. Pourquoi ne lui donnerait-on pas la chance d'étudier sa propre langue dès le jour où il commence sa vie scolaire? Il est handicapé, parce que son instruction générale lui est fournie au début en une langue avec laquelle il n'est pas trop familier. C'est pourquoi, l'enseignement du français devrait être introduit dès les premiers grades scolaires, et non seulement au grade IV, comme c'est le cas présentement au Manitoba.

Voici quelques autres raisons qui militent en faveur de l'introduction du français dans les premiers grades:

a) Du point de vue pédagogique, le programme scolaire actuel ne permet d'atteindre que de bien piètres résultats. Les étudiants qui complètent au High School leur français II et III sont incapables de lire, d'écrire ou de converser aisément en un français correct. Généralement, on s'en est tenu à l'essentiel au cours des années consacrées à l'étude du français; au moment même où les étudiants seraient en mesure de se servir pratiquement de leurs connaissances, ils sont parvenus au terme de leurs études. Si le français était enseigné dès le grade I et au cours des années suivantes, on pourrait consacrer les premières années aux exercices essentiels, de base, et l'étudiant acquerrait au cours des années suivantes cette facilité qui ne brille actuellement que par son absence.

b) Du point de vue culturel, les résultats actuellement obtenus en français II et III laissent beaucoup à désirer. Quoique les buts et objectifs du cours d'étude actuel soient de faire connaitre la culture de la France et du Canada français et en même temps de fournir la capacité de lire dans le texte original les chefs-d'oeuvre de la littérature française, il faut admettre que ces buts et objectifs sont atteints à très faible mesure. Les instituteurs n'ont tout simplement pas le temps d'atteindre ces objectifs, si dignes soient-ils. Si l'enseignement du français commençait au grade I, il deviendrait possible aux instituteurs d'amener leurs élèves à maitriser vraiment cette langue.

c) En ce qui concerne la compréhension internationale, l'intercommunication est encore essentielle. Actuellement, les deux grands moyens de communication sur la scène internationale sont l'anglais et le français. Si l'on veut que la connaissance de ces deux langues soit possédée à la perfection, il importe qu'on commence leur enseignement dès le bas âge. De là découle la nécessité d'un changement dans le cours d'étude, en ce qui concerne le français.

5. Recommandations

En guise de conclusion, à la suite de l'étude précédente, nous demandons la permission de formuler les recommandations suivantes:

1. Que le français soit enseigné, là où c'est possible au Manitoba, à partir du grade I.

Nous suggérons la méthode suivante:

a) L'établissement d'un règlement scolaire, en ce qui concerne l'enseignement du français dans les grades I à VI.

b) Le choix de manuels en fonction du règlement proposé.

c) L'évaluation de temps à autre des résultats obtenus, en ce qui concerne cet enseignement du français du grade I à VI.

2. Que les instituteurs du Manitoba aient plus de chance de s'entrainer aux méthodes d'enseignement du français.

Nous endossons pleinement les recommandations suivantes, formulées par l'Association des Instituteurs de Langue Française du Manitoba:

a) Qu'on nomme un plus grand nombre de professeurs de français à l'Institut Pédagogique et à la Faculté d'Education de l'Université.

b) Que des cours d'été soient organisés au Collège de St-Boniface, en ce qui concerne l'enseignement du français et des méthodes d'enseignement du français, et que le Département d'Education reconnaisse de tels cours et leur accorde même, si nécessaire, une aide financière.

c) Que les instituteurs suivant de tels cours reçoivent des crédits et des certificats spéciaux.

d) Que des bourses d'étude soient mises à la disposition de ceux qui désirent se spécialiser dans l'enseignement du français; que les instituteurs plus avancés puissent obtenir une aide financière susceptible de leur permettre un séjour aux universités du Québec ou de la France.

e) Que les cours de français à l'Institut Pédagogique soient insérés dans le programme quotidien, au moins durant le second semestre.

M. Marc Blancpain

L'Alliance Française de Winnipeg s'apprête à accueillir la semaine prochaine le secrétaire général de l'Alliance Française, M. Marc Blancpain. L'orateur bien connu parlera le jeudi 28 novembre, à 8 h. 30 p.m., dans les salons de l'University Womens' Club, de l'"Histoire Cordiale de la Littérature Française d'après-guerre".

Tous ceux qui viendront écouter ce conférencier seront, c'est certain, fort heureux de rencontrer un personnage de sa qualité, ayant accumulé de multiples expériences au cours de ses randonnées à travers l'univers, ayant ramené de ses contacts avec des pays bien différents, des souvenirs de qualité. Ils auront plaisir à converser avec un écrivain ayant publié un nombre respectable de romans dont l'un d'entre eux, le "Solitaire", a eu l'honneur d'obtenir le Grand Prix de l'Académie Française.

Le sujet traité par M. Blancpain intéressera certainement un nombreux auditoire, car chacun aujourd'hui s'intéresse puissamment à connaitre plus intimement les écrivains de l'après-guerre et à se tenir au courant de leurs projets et de leur action.

2 artistes françaises à l'Académie St-Jos.

Un concert a été donné à l'Academie St-Joseph, sous le patronage de l'Alliance Française par deux soeurs françaises Françoise et Simone Pierrat, pianiste et violoncelliste.

Les deux jeunes musiciennes ont gagné le grand prix international de l'Académie Ste-Cécile de Rome, et Simone a gagné le lauréat du Concours International d'exécution au musical de Genève.

Leur jeu d'ensemble est des meilleurs. Dans Brahms, les deux artistes se sont surpassés. Françoise Pierrat, pianiste, nous a donné le Nocturne opus 27 de Chopin, ainsi que deux extraits de la "Suite orientale" de Marcel Bernheim et les "Sillages dans la nuit" de Louis Aubert avec une finesse pleine de vitalité.

Pour finir, nous les avons entendues dans des morceaux plus courts, joués avec distinction et éloquence, tels que "Chant Elégiaque" de Florent Schmitt, "Sicilienne et Papillons" de Faure et le "petit Nègre" de Debussy où les artistes semblaient être à leur aise, dans des tons impressionnistes et colorés.

M. le professeur V. Leathers a présenté les artistes aux membres de l'Alliance Française et à leurs amis qui ont comblé la salle. Nous devons des sincères remerciements aux religieuses de l'Académie St-Joseph pour leur généreuse hospitalité.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Initiations

Lundi dernier, un beau groupe de candidats ont été reçus dans le 1er degré de notre Ordre. Dimanche prochain, ils continueront leur pèlerinage dans les 2e et 3e degrés. Les nombreux candidats pour l'initiation de ce dimanche 24 novembre laissent espérer que les membres du conseil peuvent s'attendre à des cérémonies très impressionnantes.

Voici le programme de la journée: 9 h. a.m., messe, communion et déjeuner au Juniorat de la Ste-Famille, 340, avenue Provencher; midi, 2e et 3e degrés à l'auditorium du Club St-Vincent, angle des rues Kenny et Enfield Crescent; 6 h. p.m. banquet à l'auditorium du Club St-Vincent.

Nos malades

Le frère Marcel Morier est à l'hôpital Miséricorde où il se remet d'une opération. Il sera de retour à la maison probablement dès le début de la semaine prochaine.

La bonne presse

Notre campagne en faveur de la bonne presse continue. Après Précieux-Sang et Ste-Marie, ce sera le tour de St-Eugène dimanche prochain. Frères, appuyons cette campagne méritoire et donnons l'exemple: "Un journal catholique dans chaque famille catholique ..."

Il faut rigoler ...

Tous les Chevaliers sont instamment invités à venir rigoler ... le 29 novembre. Ce vendredi sera une vraie réunion de famille à l'auditorium du Club St-Vincent. Si vous n'avez pas déjà acheté vos billets, dépêchez-vous de le faire, car ils s'en vont rapidement ...

Bistouri semble bien renseigné puisqu'il découvre le Sputnik à revers de Rigoletto ... Consolons-nous, tout de même, car notre satellite a eu de l'effet: le thé de Ste-Marie et le souper paroissial de St-Eugène ont tous deux remporté des succès retentissants. Ce cher Bistouri doit être un vieux renard ... rien ne lui échappe!

RIGOLETTO

Les séminaristes de St-Boniface rendent visite aux hospitalisés

On lit dans la vie de saint Jean Bosco qu'un jour, pour semer un rayon de joie au coeur de ses frères, ce grand saint moderne se fit joueur de cirque et saltimbanque.

S'inspirant sans doute de l'esprit du saint, le samedi soir 16 novembre, pendant que tant d'autres jeunes gens du même âge s'adonnaient au repos, une soixantaine de séminaristes du Grand Séminaire de St-Boniface, une soixtaine d'abbés (mot qui signifie "père") se rendaient à l'hospice Taché pour y terminer leur semaine d'étude par un bel acte de charité au bénéfice des patients. Ils venaient semer un rayon de lumière aux coeurs endoloris des grands malades de l'hospice Taché. Ils venaient donner une soirée récréative aux patients du troisième étage, soit les hospitalisés retenus au lit à l'année longue, soit les patients des salles du Christ-Roi, de Ste-Thérèse et de St-Camille.

Programme varié

C'est sous le regard tout maternel de la Vierge de Lourdes, dans le décor des rochers de Massabielle, oeuvre d'art d'une religieuse de l'institution, que les 60 séminaristes commencèrent leur soirée par le beau chant à Marie: "Vous êtes belle, ô Vierge Immaculée".

Puis ce fut des chants bilingues de folklore: Jonas dans la baleine, Sur la route de Berthier, Old McDonald had a farm, Alouette, etc. Au chant des Cloches du Hameau, on pouvait voir perler des larmes aux paupières d'une octogénaire. Ce chant lui rappelait sans doute d'émouvants souvenirs de son jeune âge.

Il y eut de plus orchestre, musique variée et même danse du "petit bonhomme" exécutée avec beaucoup de souplesse et d'art par les séminaristes. Pour satisfaire tous les goûts, les séminaristes se sont même faits "Quêteurs" pour la circonstance. Grâce à la générosité des Chevaliers de Colomb et des marchands de l'avenue Provencher, ils se présentèrent les mains remplies de friandises qu'ils distribuèrent généreusement à tous les patients du troisième plancher. Le tout se termina, selon la tradition, par un délicieux goûter servi à tous les artistes, grâce à la générosité de la Rév. Soeur Supérieure de l'institution.

On les oublie

Il y a quelque temps, un vieillard pleurait, silencieux et solitaire. A celle qui lui demandait la cause de son chagrin, il avoua, non sans une certaine hésitation à accuser ses proches de négligence à son endroit, que "ses enfants l'avaient oublié et ne venaient plus le voir, depuis qu'il était entré à l'hospice".

Lorsqu'un membre de la famille tombe gravement malade, on le conduit à l'hôpital en vitesse et, pendant quelques jours au moins, les visites se font assidues. Mais si le malade languit, on s'accoutume, à l'extérieur, pour ainsi dire, à l'idée de la maladie, et voici que les visites se font de plus en plus espacées. C'est un peu ce qui se passe à l'endroit des patients d'un hospice, patients atteints pour la plupart de la maladie la plus incurable qui soit: la vieillesse.

La soirée des séminaristes du 16 novembre est un bel exemple de dévouement et d'attention au service des vieillards. Puisse ce bel exemple engendrer de nombreux imitateurs: scouts, organisations de jeunesse de toutes sortes, etc., afin que chacun puisse faire sienne la parole de Notre-Seigneur lors du jugement: "J'étais malade, vous m'avez visité". Vienne le jour où les junioristes rivaliseront de zèle avec les collégiens pour divertir, récréer les hospitalisés, servir les paralytiques, en écrivant leurs lettres, tout particulièrement les réponses aux souhaits de Noël. Catholiques de langue française de St-Boniface, ne laissez pas faire cette besogne par des individus et des organisations neutres de Winnipeg, étrangers à notre langue et à nos croyances.

Bibliothèque Publique de St-Boniface

A l'occasion de la Semaine du Livre pour la Jeunesse, les "Amis de la Bibliothèque Publique de St-Boniface" invitent cordialement toute la population à visiter la bibliothèque, 543, rue Langevin, le samedi 23 novembre, entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Il y aura une exposition de livres et on servira une tasse de thé.

Décès

M. Léo Beaudoin, âgé de 44 ans, est décédé accidentellement le mardi 12 novembre. Né à Inwood, Man., il vécut au Manitoba toute sa vie.

Il laisse dans le deuil son épouse, Madeleine; un fils, Raymond; une fille, Jeannine, et ses parents, M. et Mme François Beaudoin.

Le service fut chanté le vendredi 15 novembre dans l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Boniface. La chapelle mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

CONCOURS DU DRAPEAU

Nous espérons pouvoir publier les résultats de notre concours du drapeau la semaine prochaine.

CITE DU VATICAN — S. S. le pape Pie XII est revenu ici de sa villa d'été de Castel Gandolfo, où il a passé les trois derniers mois. Le Souverain Pontife avait le teint basané et semblait vigoureux.

AVIS

Le congrès de nomination de

l'Association Libérale de St-Boniface

(PROVINCIALE)

aura lieu

LE MERCREDI 4 DECEMBRE 1957

à 8 h. du soir

SALLE U.N.F., 412, rue Marion

Les réunions de sections pour élection des délégués à ce congrès auront lieu le MERCREDI 27 NOVEMBRE à 8.00 heures du soir aux endroits suivants:

(Voir carte ci-dessous)



ZONE 1 — Sections 1 à 9 inc. et section 21, dans la salle du CERCLE OUVRIER, angle Cathédrale et St-Joseph.

ZONE 2 — Sections 10 à 14 inc., dans la salle de la LEGION, 134, rue Marion.

ZONE 3 — Sections 15 à 20 inc., dans la salle du "CHAMPLAIN COMMUNITY CLUB", rue Niverville.

Pour toute information, s.v.p. signalez CHapel 7-8410, CEdar 3-2273 ou CEdar 3-5734

EDWARD TURNER,
président.

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

L'Oeuvre des Bourses a été fondée il y a dix-sept ans en réponse à une situation urgente qui engageait l'avenir du Collège de St-Boniface et, en conséquence, celui de l'éducation secondaire chez nous. La "dépression" avait frappé notre collège classique, comme elle avait paralysé bien d'autres institutions. Le nombre des élèves était tombé de façon inquiétante et, de ceux-là, bon nombre ne pouvaient solder les frais du cours, pourtant réduits à leur plus simple expression. C'est dans ces circonstances que fut fondée l'Oeuvre des Bourses. Le premier but de la nouvelle organisation était précisément d'aider les parents à solder le coût des études de leurs fils, de permettre à un plus grand nombre d'élèves de faire leurs études supérieures.

Depuis 1940, l'Oeuvre a permis à des centaines de jeunes gens de commencer et poursuivre leurs études. Elle a puissamment contribué au recrutement de notre clergé, de notre classe professionnelle. Encore cette année, l'Oeuvre a examiné plus de 130 demandes de la part de parents anxieux de faire instruire leurs enfants. Le grand public ne sait pas avec quel soin le comité en charge procède au choix des candidats et avec quelle scrupuleuse attention il recueille les renseignements requis.

L'Oeuvre des Bourses s'adresse au public franco-manitobain et tend la main de nouveau. Elle est devenue une oeuvre diocésaine et le clergé se taxe annuellement en sa faveur. En effet, les prêtres versent au fonds commun 5 p. 100 de leur maigre salaire brut. Le reste doit être fourni par les paroisses françaises du Manitoba.

C'est surtout à nos compatriotes des diverses agglomérations françaises que nous faisons appel et ce sont eux qui devront fournir la part la plus substantielle de la cueillette annuelle.

Souhaitons que chacun fasse sa large part et que l'Oeuvre des Bourses soit en état de continuer son travail et puisse même étendre son rayonnement.

A. d'ESCHAMBAULT, ptre,
président.

Une intéressante et fructueuse réunion de la Société Historique

Le lundi 11 novembre eut lieu une intéressante et fructueuse réunion de la Société Historique de St-Boniface, à la salle Ste-Cécile de la basilique. Il s'agissait d'une réunion d'étude au cours de laquelle trois des membres ont présenté de courts travaux. Une période de questions et réponses suivit les trois causeries.

Le R. P. A. Champagne a présenté un travail sur les derniers mois de la vie de La Vérendrye. Il a cité Mme Bégon qui parle du découvreur ici et là, au cours de ses lettres et commentaires. La bonne société de Montréal se rendait chez Mme Bégon qui ne se faisait pas défaut de faire l'analyse de ses hôtes. La Vérendrye rêvait-il de convoler de nouveau? Mme Bégon semble le supposer. Il avait été fait Chevalier de St-Louis: il reçut les insignes de l'ordre à l'automne de 1749. Rouillé le recommanda pour la reprise d'un projet longtemps caressé, soit la découverte de la mer de l'Ouest. Alors qu'il effectuait ses préparatifs, il mourut à Montréal.

M. Joseph Vermander présenta à son tour une causerie sur sa propre famille qui, venue au Manitoba en 1899, s'installa d'abord dans la région d'Otterburne et de St-Pierre. Les épreuves ne manquèrent pas aux nouveaux émigrés qui avaient laissé des situations intéressantes en Belgique pour cette nouvelle aventure. Le père de M. Vermander, Bruno, trouva cependant grande satisfaction à organiser un corps musical à St-Pierre. Bruno Vermander devait fournir une carrière utile dans ce domaine. En 1891, la famille venait à St-Boniface et le père du conférencier devenait membre, et bientôt directeur, de la fanfare de St-Boniface, la "Fanfare Indépendante". Il joua aussi un rôle important dans les cercles musicaux de Winnipeg et il devenait directeur d'une musique bien connue dans ce temps-là. Le conférencier souligna l'attitude sympathique des habitants d'Otterburne et St-Pierre envers les nouveaux venus, et il montra comment sa famille s'est rapidement intégrée dans les rangs de la population franco-manitobaine d'alors.

Mlle Antoinette Baril, longtemps institutrice à l'Académie Provencher, parla de son père, Joseph Baril, notaire, venu s'établir à St-Jean-Baptiste à la demande de M. l'abbé Fillion, curé. M. Baril avait fait des études à l'école du Plateau et à l'Université McGill, à Montréal. Il avait été fait notaire avant de venir à St-Jean-Baptiste où il devint bientôt instituteur. Il enseigna à St-Jean-Baptiste durant les six années qui précédèrent la venue des religieuses. Il s'occupa activement d'oeuvres nationales, tant à St-Jean-Baptiste qu'à St-Boniface où il vint habiter quand il fut nommé, par le gouvernement, administrateur des biens pour personnes aliénées. Mlle Baril fit lecture de larges extraits de l'article que M. Noël Bernier consacra à son père, en 1927. Mlle Baril s'excusa de ne présenter qu'une ébauche de cette intéressante vie et promit de continuer ce travail.

M. l'abbé François Normandin, aumônier de l'Hospice Taché, montra aux membres des photographies de quelques sites historiques du Manitoba (projections).

M. l'abbé A. d'Eschambault, président, remercia les conférenciers. Une trentaine de membres étaient présents. Le président annonça qu'on reprendrait la même formule: courte présentation de travaux variés, au cours de l'année prochaine.

Le mémoire de la hiérarchie à l'étude au Précieux-Sang

A l'occasion de l'assemblée générale de l'APM le 11 novembre, la Rév. Sr M.-Joseph, C.R.C.P., principale, présidente du comité Education-Ecole, annonça qu'on a adopté un nouveau genre de bulletin et qu'en général les maîtresses désirent que ces bulletins reviennent signés. Les examens du premier trimestre sont retardés d'une semaine à cause de la maladie. Ils auront donc lieu du 21 au 29 novembre.

Mme M. Lemaire fut élue présidente du comité des Affaires extérieures pour remplacer Mme M. Sourisseau qui a démissionné.

Le "Shell-Out for UNICEF", sous la présidence de Mme Henri Garand, fut un succès. Les élèves du grade VI, au lieu d'aller de porte en porte ramasser des friandises de Hallowe'en, ont recueilli la somme de $92.71 pour les enfants indigents de l'UNICEF.

Les questionnaires au sujet de programmes français de Radio-Canada furent complétés et les résultats seront annoncés dans **La Liberté et le Patriote.**

Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., prononça une causerie sur les écoles catholiques et le mémoire des évêques. Il expliqua que même s'il n'y avait pas eu d'enquête, l'éducation des enfants catholiques dans la province serait arrivée à un chemin de traverse. La situation financière des écoles paroissiales devient intenable surtout lorsqu'on tient compte des nécessités fiscales de nos oeuvres religieuses, sociales et charitables.

D'autre part, une enquête pourrait présager un changement du système administratif scolaire, et le cas échéant, nos centres à majorité catholique perdraient les avantages financiers qu'ils possèdent à présent. Par exemple, ils se trouveraient peut-être engloutis dans un système de grandes unités.

Les études faites en vue de l'enquête ont révélé qu'il n'y a qu'un peu plus du tiers des enfants de parents catholiques qui fréquentent les écoles paroissiales, pensionnats ou écoles avec commission catholique. Les autres fréquentent donc des écoles publiques où ils ne reçoivent aucune instruction religieuse catholique et où il n'y a certes pas l'ambiance catholique.

Puisque dans le moment, au Manitoba, le climat en dehors de l'Eglise semble favorable à une solution du problème, il nous incombe de prier pour nos écoles, de nous renseigner dans nos hebdomadaires catholiques au sujet des mémoires présentés et des principes énoncés par nos évêques, de se gagner l'approbation publique surtout dans nos contacts personnels, tout en nous servant d'une grande discrétion dans nos commentaires sur les mémoires.

Notre lutte a pour base ce principe: "L'Etat impose des taxes à tous afin de donner une éducation à tous; l'Etat ne donne pas l'éducation nécessaire à nos enfants catholiques; donc, il doit y avoir un changement en justice".

La séance terminée, le goûter-buffet fut servi sous la direction de Mme E. Morin.

Remerciements

La famille Léo Beaudoin remercie toutes les personnes qui lui ont manifesté de la sympathie par des messages, des fleurs et des offrandes de messes à l'occasion du décès de M. Léo Beaudoin.

Partie de cartes

Celle du 12 novembre était organisée par Mmes L. Boissonneault et Jos. Jamault, assistées de Mmes Marguerite Ledoyen, Hélène Griveau, Louis Robin, Régis Bédard, Richard Lapointe, Georges Fraser, Jos. André, Ernest Chabot, Jos. Dupas, Art. Jubinville, Clément Boulet, C. Préfontaine, Rhéal Roy, Léo Dumas, Léon Dumont, Raoul Desaulniers, Maurice Mondor, A. Bouchard et Raymond Provençal.

Furent chanceux pour le prix des cinq mains: Mme J.-L. Jubinville, Mlle Jeanne Tardiff, Mme J.-E. Cossette et M. A. Rocan.

Le prix d'entrée échoua à Mme R. Lapointe, et celui de la cagnotte à Mlles Jeanne Tardiff et A. Proteau.

Pour la rafle spéciale, le sort favorisa Mme A. Levacque.

Ligue de 5 quilles

Équipe	Points
Sunshine	52
Toupin Lumber	49
Les Joyeux	48
Les Météors	47
Aces	42½
Les Hirondelles	40½
Royals	34
Leo's Electric	23
Dames:	
H 1 P — A. St-Godard	227
H 3 P — A. Préfontaine	610
Hommes:	
H 1 P — N. Emond	278
H 3 P — G. Beaudry	712
Equipes:	
H 1 P — Sunshine	972
H 3 P — Sunshine	2805

La campagne de souscription a atteint la moitié de son objectif: $50,000.

Ce que la campagne de souscription nous a appris

Une campagne de souscription donne à ceux qui l'organisent l'occasion de rencontrer bien des gens et d'entendre bien des confidences. Ces visites dans les différents foyers permettent de faire des constatations très précieuses.

Il est une chose certaine, ceux qui prétendent que le français est en voie de disparaître dans l'Ouest se trompent grandement. A la campagne surtout, on parle français dans la plupart des foyers et cela non seulement devant les visiteurs, mais dans la vie de tous les jours. Les percepteurs ont fait la même constatation un peu partout, ce qui est consolant. Dans ces foyers-là, la radio française est à l'honneur et fortement appréciée. Il resterait encore à convaincre ces gens-là qu'il faut s'attendre à faire des sacrifices d'argent pour assurer le développement des postes qui diffusent des émissions françaises. Espérons que d'autres trouveront la formule pour y arriver. .

Est-ce dire que toute la population vit dans ces sentiments? Loin de là. Mais il reste encore que c'est le petit nombre de nos gens qui ont souscrit. Peut-être un tiers . . . soit environ 5,000 familles. Il en est d'autres qui se sont dits trop pauvres pour donner quoi que ce soit. Dans certains cas, c'est vrai, mais il y a un grand nombre d'hommes d'affaires, de commerçants, de rentiers et de professionnels qui ont manifesté leur désintéressement complet à la cause. Les uns par avarice, les autres par snobisme. Par contre, on n'a qu'à lire la liste qui suit pour réaliser qu'il y a encore des personnes généreuses. Parmi celles-là il y en a qui ont fait de grands sacrifices et c'est ça qui est beau de trouver des personnes qui ont encore assez d'idéal pour sacrifier quelque chose à l'enrichissement culturel.

Pour l'information de nos lecteurs, nous voulons ajouter un mot de reconnaissance à l'égard de notre clergé et de nos communautés religieuses. Ils viennent de nous donner une autre leçon de générosité qu'il ne faudra pas oublier. N'arrive-t-il pas trop souvent, hélas, d'entendre des critiques amères à l'adresse de ces personnes qui ont voué leur vie au service des autres! Combien de familles seraient sur le pavé si un jour ou l'autre nos communautés disparaissaient? On ne pense pas à tout cela, mais les faits sont là.

D'un autre côté, il est impossible que les prêtres du Manitoba deviennent riches avec un salaire de $90.00 par mois. Cependant, presque tous ont souscrit la somme de $100.00, ce qui dépasse de beaucoup les contributions de certains gros bonnets dont les revenus dépassent les $10,000.00 par année. Il est toujours vrai de dire qu'il est dur aux riches de faire des sacrifices d'argent. Quand il s'agit de choisir entre les oeuvres et l'argent, c'est là que les hommes se révèlent. On adore ce que l'on aime. "Là où est votre coeur, là aussi se trouve votre trésor." Pour plusieurs, le sommet des valeurs ne dépasse pas la longueur d'un dollar.

Le clergé et les communautés avaient un objectif de $14,000.00 et ils l'ont dépassé d'au moins mille dollars. A chacun de tirer les conclusions. La période de souscription n'est pas terminée. Que ceux qui ont des remords y pensent, posent le geste qui pourrait encore leur valoir une bonne absolution.

SOUSCRIPTEURS

LE GROUPE DES "AS"

Membres du Club Lydia du S.-C. de Winnipeg	$1,500
Conseil de la Vie française en Amérique	1,000
S. Exc. Mgr Maurice Baudoux	$500
M. Georges Jessop, Winnipeg	500
L'honorable Alfred Monnin, St-Boniface	500
M. F. J. Tonkin, St-Boniface	500
La Corporation Cath. Romaine de St-Boniface	500
Les Oblats de M. I. du Manitoba	500
M. Roland Couture, St-Boniface	500
Me Maurice Arpin, Winnipeg	500
Etude légale Grafton, Dowhan, Deniset et Bétournay, Winnipeg	500
MM. Jean Schimnowski et Auguste-H. Côté, de la Western Paint Co. Ltd., Winnipeg	500
Dr Henri Guyot, St-Boniface	300
Hon. Edmond Préfontaine, St-Pierre	250
M. Joseph De Gagné, St-Boniface	250
Etude légale Marcoux, Dureault et Bétournay, Winnipeg	250
Dr Clement Lavoie, St-Boniface	250
M. J.-E. Mireault, Winnipeg	200
M. Adélard-E. Paquin, St-Boniface	200
Anonyme, St-Pierre	150
M. Guy Morier, St-Boniface	150
Les élèves du Collège de St-Boniface	135

LE GROUPE DES 100

M. et Mme Emmanuel Maguet, Ste-Rose	$100
Dr J.-H. Boucher, St-Jean-Baptiste	100
M. Frédéric St-Germain, St-Boniface	100
Mme Marie Kerbrat, St-Laurent	100
Mlle Priscille Cormier, La Salle	100
M. Philippe Perron, St-Boniface	100
M. E.-A. Fourneaux, St-Boniface	100
M. le juge, Mme A. et Mlle M. Bernier, Winnipeg	100
M. Denis Bélair, CKSB	100
Dr Paul L'Heureux, St-Boniface	100
M. Wilfrid Decosse, Somerset	100
M. Armand Latreille, Somerset	100
M. Yves Rocan, Somerset	100
M. Alexandre Perreault, Somerset	100
M. Albert Ronceray, Somerset	100
Me Célestin Champagne, Somerset	100
M. Charles Labossière, Somerset	100
Mme M. et Mlle A. Robert, St-Boniface	100
M. Brunelle Léveillé, St-Boniface	100
M. Roland Trudeau, St-Boniface	100
M. Jules-A. Couture, St-Boniface	100
M. Arthur Guay, St-Boniface	100
M. Henri d'Eschambault, St-Boniface	100
M. Maxime Desaulniers, CKSB	100
S. Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I.	100
Mgr J.-Z. Robert	100
M. l'abbé J.-M.-A. Sabourin, Naples	100
M. l'abbé A.-J. St-Laurent	100
M. l'abbé Edmond Lavoie	100
M. l'abbé Gédéon Montminy	100
M. l'abbé Rodolphe Bélanger	100
M. l'abbé Joseph Picod	100
M. l'abbé Henri Perron	100
Mgr J. Desorcy	100
M. l'abbé A.-H. Laurin	100
M. l'abbé Lucien Turcot	100
Mgr Clovis Paille	100
M. l'abbé Armand Hébert	100
Mgr H. Lapointe	100
Mgr B. Diederichs	100
M. l'abbé O. Larochelle	100
M. l'abbé Léon Roy	100
M. l'abbé Paul Carrier	100
M. l'abbé O. Moquin	100
M. l'abbé Lucien Senez	100
M. l'abbé J.-M. Mireault	100
M. l'abbé Sylvio Caron	100
M. l'abbé Marcel Dacquay	100
M. l'abbé Antoine d'Eschambault	100
M. J.-Albert Blain, St-Boniface	100
M. Georges Guertin, sr, Winnipeg	100
M. Laurent Chabot, Elie	100
M. Gabriel Cloutier, St-Norbert	100
M. Armand Guenette, St-Boniface	100
La Cie Constant Macaroni, St-Boniface	100
Mme J.-B. Vuignier, N.-D.-de-Lourdes	100
Dr P.-E. La Flèche, Winnipeg	100
M. l'abbé Ubald Lafond, St-Vital	100
M. Léo Remillard, St-Boniface	100
M. Gabriel Choiselat, La Broquerie	100
Frères Brodeur, St-Adolphe	100
M. Frank Lesage, N.-D.-de-Lourdes	100
M. l'abbé Bernard Bélanger, Treherne	100
M. Jean Comte, N.-D.-de-Lourdes	100
M. Charles Pelletier, St-Boniface	100
M. Roger Lemire, St-Pierre	100
M. l'abbé Raymond Roy, St-Joseph	100
M. l'abbé Paul Deschênes, Ste-Elisabeth	100
M. l'abbé Lionel Bouvier, St-Boniface	100
M. l'abbé Cyrille De Roo, Swan Lake	100
Dr Gérard Lemienne, St-Boniface	100
M. l'abbé Lucien Roy, St-Pierre	100
M. l'abbé Antoine Hacault, St-Boniface	100
Anonyme, St-Pierre	100
M. l'abbé Roland Bélanger, St-Léon	100
M. l'abbé M. Deniset-Bernier, St-Boniface	100
Anonyme, St-Pierre	100
M. J.-P. Guay, St-Boniface	100
M. l'abbé J. Bellavance, Pine Falls	100
M. l'abbé Remi De Roo, St-Boniface	100
M. l'abbé Robert Lane, St-Jean-Baptiste	100
M. l'abbé Edouard Fontaine, Mariapolis	100
M. Pierre Raimbault, St-Boniface	100
Dr Gérard Normandeau, St-Boniface	100
M. Paul Rajotte, St-Boniface	100
M. Charles Chabot, Elie	100
M. l'abbé Eugène Hébert, Ste-Famille	100
M. l'abbé Oscar Bouvet, Aubigny	100
M. l'abbé Louis Bédard, Ste-Famille	100
M. l'abbé Félicien Juneau, St-Boniface	100
Elèves de l'école du Sacré-Coeur, Winnipeg	100
Chaput Frères, St-Boniface	100
Succession de Pierre Lacerte	100
Dr Francis Patrick Doyle, Ste-Anne-des-Chênes	100
M. l'abbé Gérard Gervais, St-Eustache	100
M. l'abbé Georges-L. Damphousse, St-Boniface	100
M. Philippe Perron et Dame Marie-Anne Leblanc, St-Eustache	100
M. et Mme Henry Lane, St-Boniface	100
M. Odilon Desaulniers, St-Boniface	100
Dame Delvina Desautels, St-Jean-Baptiste	100
M. Zéphirin Lachance, Elie	100
Hon. sénateur A.-L. Beaubien, St-Jean-Baptiste	100
M. l'abbé J. Choiselat, Woodridge	100
M. Eugène Drouin, Précieux-Sang	100
Mme I. et Mlle N.-G. Kelly, St-Boniface	100
M. Joseph Rodrigue, Précieux-Sang	100
Dr Georges-M. LaFlèche, Sacré-Coeur de Wpg.	100
M. C.-M. Duvenaud, Sanford	100
Paroisse du Sacré-Coeur des Belges, St-Boniface	100
M. Marcien Trudeau, St-Jean-Baptiste	100
Famille Jean Sorin, Aubigny	100
M. R. Duquette, Sacré-Coeur de Winnipeg	100

★ ★ ★

Famille Fouillard, St-Lazare	$75
Anonyme, Notre-Dame-de-Lourdes	75
M. l'abbé O. Valcourt, Powerview	64
M. Joseph Vuignier, Notre-Dame-de-Lourdes	60
Anonyme, Sacré-Coeur, Winnipeg	60
Germain-J. Champagne, St-Boniface	50
Canadiens de Naissance, St-Boniface	50
M. L. Théberge, Ste-Anne-des-Chênes	50
M. Paul Comte, Notre-Dame-de-Lourdes	50
M. Ambroise Joubert, St-Pierre-Jolys	50
M. Ernest Fontaine, St-Boniface	50
Mme Louise Fouasse, Notre-Dame-de-Lourdes	50
Tessier Frères, St-Pierre-Jolys	50
M. Rosaire Huberdeau, St-Lazare	50
Mlle Madeleine Painchaud, St-Boniface	50
Anonyme, Hôpital St-Boniface	50
M. Joseph de Roche, Notre-Dame-de-Lourdes	50
M. Antoine Préfontaine, St-Pierre-Jolys	50
Mlle Constance Gendron, St-Boniface	50
M. Joseph Smith, Ste-Anne-des-Chênes	50
M. Etienne Couture, St-Boniface	50
Mme Anna Mérel, Notre-Dame-de-Lourdes	50
M. J.-Adélard Turenne, St-Pierre-Jolys	50
M. Joseph Pittet, Somerset	50
M. Paul Arbez, St-Claude	50
M. Henri Constant, St-Boniface	50
Anonyme, St-Pierre-Jolys	50
M. Pierre Charrière, Notre-Dame-de-Lourdes	50
M. Théodore Trudeau, Ile-de-Chênes	50
M. Lucien Daoust, St-Boniface	50
M. Fernand Lavergne, St-Pierre-Jolys	50
M. Henri Grenier, St-Labre	50
M. Louis-A. Boily, St-Boniface	50
M. Eugène Turenne, St-Pierre-Jolys	50
M. Rosaire Huberdeau, St-Lazare	50
M. l'abbé Robert Nadeau, St-Boniface	50
M. J.-L. Carel, St-Claude	50
M. Ernest Chartier, St-Lazare	50
M. Liguori Gauthier, St-Pierre-Jolys	50
M. Orphidas Decosse, Somerset	50
Dr A.-G. Dandenault, Winnipeg	50
M. François Legal, St-Adolphe	50
Mlle Maria Piché, Pine Falls	50
M. Marcel Boulic, Notre-Dame-de-Lourdes	50
M. Gérard Privé, St-Boniface	50
M. Jean-Baptiste Lalonde, St-Boniface	50
Dame Eva Lachance, St-Eustache	50
M. Amédée Picton, Haywood	50
M. Hector Désilets, Elie	50
M. Conrad Sicotte, St-Boniface	50
M. Laurent Desjardins, St-Boniface	50
M. Gérard Prenovault, St-Boniface	50
M. Antoine Fréchette, St-Boniface	50
M. Philippe Guenette, St-Boniface	50
M. Noël Lachance, St-Eustache	50
M. Willie Burke, Bénard, Man.	50
M. Herménégilde Guenette, St-Boniface	50
M. Louis-Philippe Côté, St-Boniface	50
M. et Mme Wilfrid Lavallée	50
M. Roméo Dubreuil, St-Boniface	50
Mme Berthe Bélair, St-Boniface	46
M. Alphonse Grégoire, Lorette	40
M. Maxime Durand, Notre-Dame-de-Lourdes	40
Mlle Germaine Chaput, St-Adolphe	40
Dr Robert Lafrenière, Ste-Anne-des-Chênes	40
M. J.-L. Trudeau, St-Boniface	40
M. Auguste Comte, Notre-Dame-de-Lourdes	40
Les élèves du Juniorat de la Ste-Famille	40
Mlle Bernadette Lagacé, La Salle	30
Mulaire Frères, St-Pierre-Jolys	30
M. Robert Arbez, Ste-Anne-des-Chênes	30
M. René Préfontaine, St-Pierre-Jolys	30
M. André Arnal, Fannystelle	30
M. Gérard Tétrault, La Broquerie	30
Mlle Lucienne Gélinas, St-Pierre-Jolys	30
M. Joseph Maynard, St-Malo	30
M. Elphège Perron, St-Boniface	30
M. Henri Leduc, St-Eustache	30
M. Oris-J. Aquin, Elie	30
Mme Charles Joly, Haywood	30
Les élèves de l'école de St-Laurent	27
Filles d'Isabelle, Somerset	25
L'Union Nationale Métisse (Vermette), St-Vital	25
M. Marcel Préfontaine, St-Pierre-Jolys	25
M. Mathurin Bellec, St-Claude	25
M. l'abbé V. Paquette, St-Lazare	25
M. Philippe Ayotte, St-Boniface	25
Anonyme, St-Boniface	25
M. Philias Gagnon, La Broquerie	25
Dr André-S. Lachance, Précieux-Sang	25
Dr E.-G. Jarjour, St-Boniface	25
M. Napoléon Dumont, St-Laurent	25
M. Pierre Bazin, Notre-Dame-de-Lourdes	25
Mlle T. Ramaekers, St-Boniface	25
MM. Félix et Fernand Dufresne, Ste-Anne-des-Chênes	25
M. René Pineau, St-Claude	25
M. Ernest Fouillard, St-Lazare	25
Mgr Clovis St-Amant, P.D., St-Boniface	25
M. Adrien Raimbault, St-Boniface	25
Mlle Jeanne Massicotte, St-Pierre-Jolys	25
M. J.-H. Gauthier, La Broquerie	25
M. Hector Bergevin, Winnipeg	25
M. Alphérie Pelland, St-Boniface	25
M. Hervé Rondeau, St-Léon	25
M. R.-J. Stanners, St-Boniface	25
Mlle Odette Boille, St-Claude	25
M. Joseph-Paul Marion, St-Boniface	25
Dusessoy et Fils, Ste-Anne-des-Chênes	25
M. F.-L. Savoie, Notre-Dame-de-Lourdes	25
Elèves de l'école Lorette Centre, Lorette	25
M. Ubald Laurencelle, St-Boniface	25
M. Jean Durand, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. René Chartier, St-Boniface	25
M. l'abbé Léon Rivard, St-Adolphe	25
M. Eudore Cahill, St-Pierre-Jolys	25
M. Albert Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes	25
Mme Laura Joubert, St-Boniface	25
Anonyme, St-Boniface	25
M. Robert Chartier, St-Lazare	25
M. Marcel Roch, Notre-Dame-de-Lourdes	25
Mme Délia L'Heureux, St-Boniface	25
M. Thomas Labossière, Somerset	25
M. Louis Comte, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. Louis Hébert, St-Boniface	25
M. Raynald Labossière, Somerset	25
M. Louis Arbez, St-Claude	25
M. Georges Dupont, St-Georges	25
M. Albert Augert, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. Joseph Beaupré, La Broquerie	25
M. Jean-Baptiste Comte, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. Camille Fournier, St-Boniface	25
M. Albert Turenne, St-Pierre-Jolys	25
M. Léon Jamault, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. Gilbert Nadeau, La Broquerie	25
M. Adrien Durand, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. Théodore Aubin, Ile-de-Chênes	25
M. Omer Marcoux, St-Boniface	25
M. Jean Mao, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. Joseph Tétrault, La Broquerie	25
M. Zéphirin Desharnais, St-Pierre-Jolys	25
M. Joseph-V. Comte, Notre-Dame-de-Lourdes	25
Dr H. Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. E. Laurin, Lorette	25
Mlle Alma Laurin, St-Boniface	25
M. Alexis Jamault, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. J.-H. Baudry, St-Boniface	25
M. Pierre de LaBroquerie Taché, Québec	25
M. Marcel Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. et Mme Henri Orieux, St-Boniface	25
M. Fernand Trémorin, St-Claude	25
Mme Elaine Walsh, St-Pierre-Jolys	25
M. S.-H. Trémorin, St-Claude	25
M. Jean-Baptiste Mollot, Fannystelle	25
M. Paul Côté, St-Pierre-Jolys	25
M. Robert Deroche, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. Georges Ritchot, St-Pierre-Jolys	25
M. Albert Vielfaure, La Broquerie	25
Dr Fortunat Champagne, St-Claude	25
M. Luc Bérard, St-Pierre-Jolys	25
M. Louis Laurencelle, La Broquerie	25
M. J.-M. Bazin, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. René Mulaire, St-Pierre-Jolys	25
Mlle Elise Comte, Bruxelles	25
M. J.-Denis Prenovault, St-Boniface	25
M. Robert Tougas, Ste-Anne-des-Chênes	25
M. Léon Gagné, St-Pierre-Jolys	25
M. Paul Prescott, St-Lazare	25
M. Paul Ronceray, St-Léon	25
M. et Mme L. Courchaine, St-Adolphe	25
M. Charles de Moissac, St-Claude	25
M. Robert Rozière, Ross	25
M. Alphonse Nadeau, Somerset	25
M. Joseph-R. Doiron, Winnipeg	25
M. Eugène Mulaire, Somerset	25
Anonyme, Elm Creek	25
M. Joseph Grenier, Somerset	25
M. E.-J. Carrière, White Dog Falls, Ont.	25
M. Charles-E. Lafond, La Salle	25
M. Philippe Lambert, St-Malo	25
M. Ulric Dupras, Somerset	25
Mme Jules Roch, Bruxelles	25
M. Edouard Delude, Fannystelle	25
M. Aimé Vielfaure, La Broquerie	25
M. Marcel Arnal, Fannystelle	25
M. Jean Picton, Haywood	25
M. Léo Lachance, St-Eustache	25
M. Jean Préfontaine, St-Boniface	25
M. Louis Préfontaine, St-Boniface	25
M. Paul-L. Morier, St-Boniface	25
M. Henri Hébert, St-Pierre-Jolys	25
M. Camille Chaput, Ste-Anne-des-Chênes	25
M. Lionel Goulet, St-Malo	25
M. Romain Bazin, Haywood	25
M. Lucien Phaneuf, St-Boniface	25
Famille Joseph Carignan, Sacré-Coeur, Winnipeg	25
M. Léo Lacroix, St-Eustache	25
M. Max Seipp, St-Boniface	25
M. Hilaire Lachance, St-Eustache	25
Dr Réginald Champagne, Elie	25
Mme Denise Dufour, Elie	25
Mme M.-A. Préfontaine, St-François-Xavier	25
M. Bruno Régnier, St-François-Xavier	25
M. Marc Régnier, St-François-Xavier	25
Mlle R.-A. Perras, St-François-Xavier	25
M. Pierre Guay, St-Eustache	25
M. Adrien Guay, St-Eustache	25
M. Lionel Désilets, Elie	25
M. Noël Girard, Elie	25
M. Alphonse Monnin, St-Boniface	25
M. Hector St-Onge, Aubigny	25
M. et Mme Vital Boissy, St-Boniface	25
M. et Mme Joseph Vermander, St-Boniface	25
M. Pierre Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes	25
M. Paul Bergeron	25
M. Joseph Durand, Treherne	25
Mme Albert Lavallée, Headingly	25
Mlle Aimée Pelletier, St-Boniface	25
M. Albert Bousquet, St-François-Xavier	25
M. Maurice Régnier, St-François-Xavier	25
M. Léon Precourt, St-François-Xavier	24

(Annonce)

Nous avons besoin de percepteurs

Nous faisons appel aux hommes de bonne volonté et demandons à tous ceux qui sont libres de nous donner un coup de main pour faire la souscription dans St-Boniface le 1er décembre. Il nous faut 150 percepteurs et tous ceux qui voudraient se dévouer à cette cause voudront bien communiquer avec M. Roland Couture, gérant de CKSB.

RADIO SAINT-BONIFACE

1250 Kilocycles

DIMANCHE

8.55—Ouverture
9.00—Messe du dimanche
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Le monde parle au Canada
11.30—Nos missions sur les ondes
11.45—Perspectives internationales
12.00—Radio-Journal
12.10—Nouvelles locales
12.15—Revue des hebdos
12.40—Nations au micro Juifs
1.30—L'enseignement à l'étranger
2.00—Claves et Maracas
3.00—Tableaux d'opéras
3.30—Présence de l'Eglise
4.00—Connaissance de la musique
4.30—Nations au micro Ukrainiens
5.00—Nos nations au micro (Allemands)
6.00—La voix du Cap
6.15—Carnet social
6.25—Nouvelles
6.30—Petites symphon.
7.00—Nouveautés dramatiques
7.30—Pères Blancs
7.45—CKSB présente
8.00—[illegible]
8.30—Sel de la terre
9.00—Radio-Journal
9.15—Entretiens du dimanche
9.30—Récital
10.00—Nouvelles
10.05—L'heure exquise
11.00—Nouv. sportives
11.05—Paris, le soir
12.00—Fin des émissions

Du lundi au vendredi inclusivement

6.40—Ouverture
6.45—Radio-Journal
6.55—Marches intermèdes
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.25—Chron. sportive
7.40—Sans cérémonie
7.45—Parlons du temps
7.50—Aujourd'hui dans l'histoire
7.55—Sans Cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans cérémonie
8.30—Nouvelles et sports
8.35—Sans cérémonie
9.00—Nouvelles
9.10—Prév. du temps
9.15—Valses et chansons
9.40—Devinette musicale-Dusessoy
9.45—Je vous ai tant aimé
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
10.35—Casino Weston
10.45—Rendez-vous chez Eaton
10.50—Nouvelles
11.00—Jeunesse dorée
11.15—L'ami Pierre
11.30—A votre choix
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marchés
12.15—Voix du Québec
12.25—Information
12.30—Réveil rural
12.45—Nos chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.20—Marché aux bestiaux
1.25—Marché du grain
1.30—Visages de l'amour
1.45—Succès d'hier
2.00—Fémina
2.15—Psychologie de la vie quotidienne
2.30—Salon de concert
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.00—Succès du ranch
4.30—Pinocchio
4.45—Auto-suggestions
5.00—Radio-Journal
5.10—Coin des jeunes
5.45—Un homme et son péché
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.15—Clinique du coeur
6.30—Chansonnettes
6.45—Le rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prévisions du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
9.00—Radio-Journal
11.30—Résumé des nouvelles
11.40—Paris le soir
12.30—Fin des émissions

LUNDI

7.30—Vie ouvrière
8.00—Chant des hommes
8.30—Rencontre
9.30—Concert populaire
10.30—Orchestre R.-C.

MARDI

7.30—Courrier de Radio-Parents
8.00—Chacun sa vérité
8.30—Revue des arts et des lettres
9.30—Musik fur Dich
10.30—Concert symp.

MERCREDI

7.30—Parade des chansonnettes
8.00—Disques en première
8.30—Vie économique
8.45—Pianorama
9.30—Musik fur Dich
10.30—L'Heure exquise

JEUDI

7.30—Chant des hommes
8.00—Musique ukrainienne
8.30—Nations au micro Polonais
9.30—Nos nations au micro (Allemand)
10.00—Sérénade pour cordes
10.30—L'Heure exquise

VENDREDI

7.30—Chanson can.
8.00—Nations au micro Ukrainiens
8.30—Nations au micro Allemands
9.30—Musik fur Dich
10.30—L'Heure exquise

SAMEDI

6.40—Ouverture
6.45—Radio-Journal
6.55—Marches intermèdes
7.15—Prière du matin
7.30—Nouvelles
7.35—Chron. sportive
7.40—Sans Cérémonie
7.45—Parlons du temps
7.50—Aujourd'hui dans l'histoire
7.55—Sans Cérémonie
8.00—Nouvelles
8.05—Sans Cérémonie
8.30—Nouvelles
8.35—Sans Cérémonie
8.50—Nouvelles
9.00—Ondes enfantines
9.30—Le Maraudeur
10.05—Potins familiers
10.00—Nouvelles
10.05—Potins familiers
11.00—Nouvelles
11.05—A votre choix
11.35—A votre santé
11.45—Radio S.-C.
12.00—Nouvelles
12.05—Marchés
12.15—Chansonnettes
12.25—Information rurale
12.30—Etablissement rurale
12.40—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.10—Prév. du temps
1.15—Cond. des routes
1.30—Album des disques RCA Victor
2.00—Succès de la chansonnette
3.00—Nouvelles
3.05—Ranch 1250
4.30—Pot-pourri
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Gaieté du jour
5.45—Alerte aux Franco-Manitobains
6.00—Nouvelles
6.05—Dans le monde du sport
6.10—Les sports au Cercle Ouvrier
6.15—Chansonnettes
6.45—L'heure du rosaire
7.00—Nouvelles
7.05—Prév. du temps
7.10—Carnet social
7.25—Nouvelles
7.30—Variétés
8.00—Chanson can.
8.30—Orchestres Agostini ou Chotem
8.55—Radio-Journal
9.00—Rosary Hour
10.00—Musique de danse
10.15—Les affaires de l'Etat
10.30—L'Heure exquise
11.30—Nouvelles
11.35—Nouv. sportives
11.40—Paris, le soir
12.30—Fin des émissions

Mon Guide au Cinéma

Le 14 novembre 1957

CLASSE A—Section I

N'offre aucun danger pour le public en général

Abductors
Abominable Snowman
Admirable Crichton
Across the Bridge
Alligator Named Daisy
All Mine to Give
Apache Warrior
Around the World in 80 Days
Attack of the Crab Monsters
Badge of Marshal Brennan
Bailout at 43,000
Battle Hell
Beginning of the End
Bernardine
Black Scorpion
Buster Keaton Story
Chasing the Sun
Colditz Story
Courage of Black Beauty
Decision Against Time
Deerslayer
Delicate Delinquent
Destination 60,000
Duel at Apache Wells
Dragoon Wells Massacre
Enemy From Space
Escapade in Japan
Escape from Terror
Face in the Night
Gentle Touch
Ghost Diver
Giant Claw
God Is My Partner
Gun Duel in Durango
Gun Glory
Gunsight Ridge
Half Human
Happy Road
Hellcats of the Navy
Hell Canyon Outlaws
Hired Gun
How to Murder a Rich Uncle
If All the Guys in the World
Invaders From Mars
Invisible Boy
It Conquered the World
Jacqueline
James Dean Story
Joe Dakota
Johnny Tremain
Kettles On Old MacDonald's Farm
Kronos
Last Stagecoach West
Lawless Eighties
Let's Be Happy
Lord of the Jungle
Man Afraid
Man in the Road
Men of Sherwood Forest
Monolith Monsters
Monster from Green Hell
Monster That Challenged the World
Night Passage
Night the World Exploded
No Sleep Till Dawn
Noah's Ark
Oklahoma
Omar Khayyam
Operation Madball
Out of the Clouds
Pawnee
Perri
Persuader
Public Pigeon No. 1
Pursuit of Graf Spee
Reach for the Sky
Rising of the Moon
Rockabilly Baby
Sad Sack
Saga of Satchmo
Search for Paradise
Seven Wonders of the World
Slim Carter
Spanish Gardener
Spoilers of the Forest
Spook Chasers
Steel Bayonet
Stopover Tokyo
Story of Mankind
Tarzan and the Lost Safari
Ten Commandments, The
That Night
Third Key
Three Brave Men
Tin Star
Torero
Town Like Alice, A
20 Million Miles to Earth
Under Fire
Voodoo Island
Zero Hour

CLASSE A—Section II

Ne convient qu'aux adultes sérieusement formés

Abandon Ship
Affair to Remember
Amazing Colossal Man
Black Tent
Break in the Circle
Brothers Rico
Careless Years
Cartouche
Cast a Dark Shadow
Chicago Confidential
China Gate
Copper Sky
Counterfeit Plan
Dalton Girls
Death In Small Doses
Desk Set
D. I.
Dino
Doctor at Large
Escapade
Forty Guns
French They Are a Funny Race
From Hell It Came
Fury at Showdown
Fuzzy Pink Nightgown
Garment Jungle
Green Eyed Blonde
Gun Fever
Guns Don't Argue
Hatful of Rain
Hear Me Good
Helen Morgan Story
Hell on Devil's Island
Hit and Run
Hold That Hypnotist
Hot Rod Girl
Hot Rod Rumble
Hunchback of Notre Dame
Illegal
Interlude
Iron Sheriff
I've Lived Before
Joe Butterfly
Johnny Trouble
Journey to Freedom
Jungle Heat
Killer on the Wall
Land Unknown
Lure of the Swamp
Lust for Life
Midnight Story
Monte Carlo Story
Murder Reported
My Man Godfrey
Naked Eye
Naked in the Sun
No Down Payment
Oklahoma Woman
Outlaw's Son
Parson and the Outlaw
Pick Up Alley
Quantez
Raintree County
Restless Breed
Ride Back
Rock All Night
Run of the Arrow
Saint Joan
Sayonara
Sea Wife
Seventh Sin
She Creature
She Played with Fire
Sinner
Slaughter on Tenth Avenue
So Lovely - So Deadly
Something of Value
Stakeout on Dope Street
Tall T
Taming Sutton's Gal
Tiajuana Story
Time Limit
Tip on a Dead Jockey
3:10 to Yuma
Treasure of Pancho Villa
Triple Deception
Trooper Hook
Unearthly
Unholy Wife
Unknown Terror
Vampire
Violators
Voodoo Woman
Way to the Gold
Weapon
Woman in a Dressing Gown
Young and Dangerous
Young Don't Cry

CLASSE B

A rejeter parce que condamnable en partie

Action of the Tiger
Affair in Reno
As Long As They're Happy
Bachelor Party
Back from the Dead
Badlands of Montana
Band of Angels
Bayou
Beau James
Beautiful But Dangerous
Beauty and the Bullfighter
Bermuda Affair
Big Boodle, The
Big Caper
Black Patch
Bop Girl Goes Calypso
Boy on a Dolphin
Buckskin Lady
Burglar
Calpyso Heat Wave
Calypso Joe
Checkpoint
Crime of Passion
Curse of Frankenstein
Daughter of Dr. Jekyll
Deep Adventure
Delinquents
Designing Woman
Devil's General
Devil's Hairpin
Disembodied
Domino Kid
Don't Go Near the Water
Dragstrip Girl
18 and Anxious
Escape from San Quentin
Every Second Counts
Face in the Crowd
Female Jungle
Fernandel the Dressmaker
Fire Down Below
Flesh and the Spur
Girl in Black Stockings
Girl in the Kremlin
Girls in Prison
Gold of Naples
Green Man
Gunfight at OK Corral
Gunslinger
Hell's Crossroads
Hidden Fear
Hollywood or Bust
House of Numbers
Invasion of the Saucer Men
Iron Petticoat
Island in the Sun
Island Women
I Was a Teenage Werewolf
Jailhouse Rock
Jeanne Eagles
Jet Pilot
Joker is Wild
King and Four Queens
Kiss Them for Me
Lady of Vengeance
Lafayette Escadrille
Land of Destiny
Les Girls
Little Hut
Lizzie
Long Haul
Loser Takes All
Lost Lagoon
Love In the Afternoon
Lovers' Net
Man of a Thousand Faces
Man On Fire
Man Who Turned to Stone
Mister Cory
Mister Rock and Roll
Monkey On My Back
My Gun Is Quick
Naked Paradise
No Time to Be Young
Oasis
1,000 Years From Now
Pal Joey
Pajama Game
Panama Sal
Pantaloons
Paris Does Strange Things
Portland Exposé
Pride and the Passion
Prince and the Showgirl
Quiet Gun
Rainmaker, The
River's Edge
Royal Affairs in Versailles
Runaway Daughters
Scandal in Sorrento
She-Devil
Short Cut to Hell
Silk Stockings
Stowaway Girl
Strange One
Story of Esther Costello
Street of Sinners
Sun Also Rises
Sweet Smell of Success
Tarnished Angels
Teenage Doll
This Could Be the Night
Three Faces of Eve
Top Secret Affair
Town on Trial
True Story of Jesse James
Two Grooms for a Bride
Untamed Youth
Until They Sail
Valerie
Value for Money
Wayward Bus
Wayward Girl
White Sheik
Will Success Spoil Rock Hunter?
Winner's Circle
Woman of the River
Young and the Passionate
Zombies of Mora-Tau



Carnet de l'Institut Collégial St-Joseph

Rédactrices: Doris Heiget, Julia Charrière, Armelle Choiselat, Germaine Soenens, Jacqueline Huot, Julia Laberge.

Appel aux jeunes!

Chaque jour, sur les ondes, nous entendons: "Ici CKSB, St-Boniface, le premier poste de langue française de l'Ouest canadien". Identification bien familière de notre poste, qui est transmise dans tout foyer vraiment français depuis le 27 mai 1946.

Pourquoi un réseau français dans l'Ouest canadien? Une réponse complète exigerait un volume! Mais nous ne nous bornerons qu'aux grandes lignes... Actuellement, un grand mouvement se fait au Canada pour l'étude de la langue française. Pour nous, ne s'agirait-il pas d'emboîter le pas et de perfectionner notre langue maternelle? Ne devrions-nous pas aller plus loin en y découvrant ses richesses? De plus, nous Canadiennes françaises, n'avons-nous pas notre histoire, nos moeurs, nos traditions, notre folklore, enfin une mine à exploiter? En sommes-nous conscientes? Réalisons-nous que, nous aussi, nous devons transmettre à la jeunesse de demain l'héritage qu'on nous a légué? "Noblesse oblige".

Voilà, étudiantes, notre besogne, nos responsabilités. CKSB est notre "château-fort". C'est pour cela qu'il existe. C'est par ce poste que nous pouvons nous perfectionner, nous enrichir, nous solidariser.

Radio St-Boniface a certes cette grande influence sur ses auditeurs, quoique ceux-ci ne s'en rendent pas toujours compte. C'est bien ce que Soeur M.-Rose-Parmélia, supérieure, nous disait dans sa causerie à CKSB: "En écoutant la voix française de CKSB, il se produit sans doute dans l'âme du Canadien français une réaction peut-être inconsciente mais très réelle... la curiosité intellectuelle se développe, par suite, le goût de la lecture, etc..."

Cependant, une région seule bien limitée peut capter la voix de CKSB. Après dix ans, il serait raisonnable que notre réseau prenne son essor et atteigne ainsi les diverses extrémités de la province. C'est justement dans ce but que les représentants de CKSB ont lancé un appel pressant à toute la population française. Et nous les jeunes, le peuple de demain ne devrions-nous pas apporter notre part, notre contribution dans cette perception? Notre obole sera peut-être minime, mais du moins qu'elle soit aussi généreuse que notre bourse nous le permet. Savez-vous que plus vous y serez attachées, plus vous en serez fières?

Oui, donnons-nous toutes la main pour assurer à notre poste des émissions de plus en plus captivantes et éducatives. Permettons aux centres éloignés tels que St-Laurent, Ste-Rose, etc., d'entendre chez eux: "Ici CKSB, St-Boniface, le premier poste de langue française de l'Ouest canadien".

Jeanne BENOIST et Cécile DAOUST, élèves de la 9e année, no 19.

* * *

Répercussion...

Le temps est gris, l'atmosphère est lourde. On dirait qu'un malheur est prêt à fondre sur nous. Notre institutrice a beau se démener pour nous faire comprendre l'accord du participe passé des verbes réfléchis... c'est en vain.

Soudain on frappe, on entre. Une messagère remet à notre maîtresse "une feuille jaune" de la part de Soeur Directrice. Ma soeur lit et relit le message, son visage devient perplexe. Nous sortons de notre léthargie. Nos regards inquisiteurs sondent celui de notre institutrice.

— "Tiens, ça y est", chuchote Jocelyne à sa voisine.

— "Que se brasse-t-il donc ce matin?", lui répond l'autre.

La maîtresse nous regarde et dit: "Eh bien, mes chères élèves, notre séance est à l'eau".

— Ma soeur, que dites-vous?

— Ma soeur, badinez-vous?

— Non, c'est bien une réalité. A cause des circonstances, il nous est impossible de poursuivre nos exercices.

— Ah ça, par exemple, c'est la faute de Mariette. C'est elle qui a laissé sortir le chat du sac dans son dernier article du carnet.

Notre institutrice nous lit littéralement le message: "A cause de la grippe et des nombreuses absences qu'elle occasionne, il est impossible de continuer la séance. Les exercices deviennent un perpétuel recommencement et, par conséquent, n'aboutissent à rien. Vous voudrez bien annoncer cette nouvelle aux élèves et leur faire comprendre que le travail qu'elles ont fait n'est pas perdu. La cantate servira... les danses pour..."

Le calme se refait, les esprits s'apaisent. Nous réalisons que les raisons sont sages. Certes, Soeur M.-Louis des Anges a bien réfléchi avant d'en venir à une telle décision. "Vaut mieux prévenir que guérir".

Espérons tout de même que dans un temps meilleur nous pourrons reprendre cette même pièce qui promettait d'être si captivante. Ce que nous avons acquis durant les exercices n'est pas perdu. Aussi voulons-nous remercier très sincèrement toutes les maîtresses responsables de ce montage.

* * *

Une expérience

Nous sommes à faire l'étude de la messe. Nous procédons dans un nouveau genre. Notre expérience vous intéresserait-elle? Voici. La classe est divisée en équipes de quatre ou cinq étudiantes. Dans ces équipes nous faisons des recherches, étudions des problèmes, organisons des projets. Un exemple pour illustrer.

"Pierrette, 14 ans, s'arrange pour arriver juste avant l'offertoire de la messe, parce que, dit-elle, la première partie n'est pas nécessaire et que je ne fais pas de péché mortel en la manquant. Que pensez-vous de cette attitude? Pourquoi? Que ferez-vous à son égard?"

Nous avons exposé nos opinions sur sa conduite. Une des équipes a fait ressortir le motif de Pierrette: éviter le péché mortel, ce qui est le côté négatif de notre religion. Cette atitude est très dangereuse puisqu'elle conduit presque infailliblement à l'habitude de manquer toute la messe. Mais malgré les opinions diverses au sujet de la conduite de cette fille, toutes, nous nous accordions sur le plan à suivre pour la gagner à participer à la messe entière.

Il nous faut la persuader d'arriver à temps avec nous, dussions-nous pour cela faire un grand détour pour aller la chercher. Evidemment, notre responsabilité première est de lui donner l'exemple d'un sincère amour pour le saint sacrifice. A mesure que notre amitié grandit, nous lui expliquons toute l'importance de la préparation aux saints mystères, qu'est l'avant-messe.

Après avoir trouvé cette solution, nous avons continué nos recherches concernant la messe des catéchumènes. Quelles ne sont pas la joie et la fierté des trois équipes qui ont réussi trois magnifiques affiches illustrant la signification des différentes étapes de la messe préparatoire.

Cette nouvelle expérience de recherches en équipes nous aide à prendre en main nos responsabilités de chrétiennes convaincues. Nous espérons continuer cette méthode active très intéressante. De cette manière, chacune se sent plus poussée à contribuer quelque chose pour l'avancement du Corps Mystique.

Rachel DeGAGNE, 9e année, no 20.

* * *

Réunion d'apôtres croisés

Le samedi 19 octobre se réunissaient à l'école Marion les apôtres croisés des écoles de St-Boniface, Transcona, Fannystelle, Otterburne, St-Charles et Ile-de-Chênes. C'était un beau jour non seulement parce qu'il était ensoleillé, mais surtout parce qu'il permit à quelque 150 croisés de se rencontrer.

On commença cette joyeuse réunion par le chant de la prière du matin. Notre aumônier, M. l'abbé Nadeau, nous donna ensuite une causerie sur la messe. Tour à tour, nous avons chanté, dramatisé des saynètes évangéliques, pris le dîner ensemble, joué des jeux intéressants, etc... Le programme fut des plus varié. Deux numéros nous ont particulièrement captivés. Les élèves de la 5e année de l'école Marion nous ont donné un beau choeur parlé sur les missions. Le deuxième numéro fut un "quiz" sur la messe. Il nous fallut être bien éveillés pour répondre à point. Il y eut environ une trentaine de gagnants.

Pour terminer une aussi belle journée, nous nous sommes rendus à la basilique où nous avons eu une messe dialoguée.

Oui, nous croyons que nous sommes des enfants gâtés du bon Dieu. Soyons donc, en retour, de généreux croisés, de véritables Apôtres du Christ-Roi.

Claire, Jeanne et Suzanne, élèves de la 6e année, no 13 (école Marion).

Ste-Anne-des-Chênes

Croix-Rouge

La Croix-Rouge tiendra une clinique pour les donneurs de sang de tout le district comprenant les paroisses de Ste-Anne, Lorette, Rosewood, Richer, Caledonia, Giroux et Greenland à la salle paroissiale de Ste-Anne, le mardi 26 novembre, de 2 h. à 5 h. p.m. et de 6 h. 30 à 8 h. 30 p.m.

Société d'Agriculture

L'assemblée annuelle de la Société d'Agriculture La Verendrye a eu lieu à la salle municipale le jeudi 7 novembre. Mme Dorothy Rittig, secrétaire, lut le rapport financier pour 1957. La société est en bon état financier. Après l'adoption du rapport, le président sortant de charge, M. Art Grundy, remercia la société pour l'aide et la collaboration reçues lors de l'exposition ainsi que les généreux donateurs et tous ceux qui ont aidé à faire de l'exposition un succès.

Mme John Benoit proposa un vote de remerciements à M. Grundy et à Mme Rittig pour leur dévouement et leur savoir-faire.

M. Fernand Paquin, agronome du district, adressa la parole à l'assistance. Il félicita la société pour son beau travail et rappela que le premier but de la société est l'amélioration de l'agriculture et des méthodes agricoles. Il annonça que des conférences agricoles par des experts du Collège d'Agriculture, sous les auspices du Service d'Extension, seront données vers le mois de février. La date exacte et le lieu seront annoncés à l'avance.

Mme A. J. Stewart félicita M. Paquin pour avoir organisé un Club de jardin 4-H pour les jeunes de la paroisse.

M. Paquin présida ensuite la nomination des directeurs: président, M. H. Bériault; vice-président, M. Roland Desautels; secrétaire-trésorière, Mme Dorothy Rittig; directeurs, MM. Joseph Faucher, Gordon Rittig, Paul St-Vincent, Art Grundy, L.-A. Tougas, Louis Tougas et Jean-Marie Lansard, Mmes John Benoit, H. Bériault, A. J. Stewart, J. I. Friesen, C. Pool et A. Ste-Marie.

Ça et là

Une partie de cartes et la rafle des dindes auront lieu vers la mi-décembre.

Le mardi 12 novembre avait lieu une réunion des Dames de Ste-Anne à la salle paroissiale. Le conférencier était M. l'abbé L. Bouvier, aumônier diocésain de l'Action Catholique.

M. Fernand Paquin, agronome, est allé à Toronto pour assister à l'exposition d'hiver annuelle.

Mme Adrien Ste-Marie est partie par train pour Montréal où elle a assisté aux funérailles de la soeur de M. Ste-Marie.

Nos malades

Mme Phélias Maurice est hospitalisée à Ste-Anne et Mme Elzéar Blanchette et M. Grégoire Bérard à St-Boniface.

Saint-Claude

Concours oratoire

Des félicitations s'adressent à André Martin, élève du grade XII de l'école St-Claude, qui a eu l'honneur d'arriver premier dans un concours oratoire à Elm Creek et à Carman. Le 29 novembre, il devra concourir à Portage-la-Prairie. Nous lui souhaitons le même succès qu'il a su remporter jusqu'à présent.

Baptême

Le 17 novembre: Doris-Laurette-Marie, fille de M. et Mme Wilfrid Major, née le 6 novembre à l'hôpital de St-Claude. Parrain et marraine, Raoul et Laurette Gauthier.

Dunrea

Naissances

Félicitations à Mmes Gérard Boulet et Norbert Potvin pour la naissance d'un garçon à chacune à l'hôpital de Killarney.

Ça et là

Mme la grippe, qui a fait des siennes depuis quelque temps dans la petite localité, semble vouloir perdre un peu d'intensité. Plusieurs personnes ont dû prendre le lit, car elles furent atteintes assez gravement; heureusement que le mieux se fait sentir. Le pauvre docteur Joubert va pouvoir souffler, car il fut très occupé pendant ces dernières semaines.

Mme Auguste Garand, qui avait dû subir une opération chirurgicale le mois dernier, est de retour au foyer et en bonne voie de guérison.

M. et Mme Athanase Lavoie, accompagnés de leur fille, Marcelle, se rendaient à St-Boniface, le dimanche 10 novembre, afin de visiter le vieux papa, affaibli par la maladie.

Voeux de bonne chance à MM. Napoléon et Alfred Bisson, qui sont allés à l'exposition de Toronto avec plusieurs animaux de choix.

Mme Alfred Bisson est aussi partie pour Toronto et North Bay où demeure une de ses soeurs.

Mme Napoléon Boulet, accompagnée de ses enfants, est allée chez sa mère, Mme Châtelain de St-Boniface.

MM. et Mmes J.-S. Boulet et Alfred Paradis recevaient, en fin de semaine, la visite de MM. et Mmes René Lavallée, de La Salle, et Adrien Ouimet, de Ste-Agathe. Mme Ernest Rochon, de La Salle, profitait de la circonstance pour venir visiter ses parents, M. et Mme Alphonse Boulet.

M. et Mme Arthur Boulet recevaient, le dimanche 10 novembre, la visite de M. Albert Vachon, accompagné de ses enfants, Cécile, Alice, Hélène et Marcel, d'Oak Lake.

M. et Mme Lionel Aquin et leurs enfants, de Kirkfield Park, venaient visiter la parenté, les 10 et 11 novembre. Mlle Lorraine Toutant, de l'hôpital St-Boniface, les accompagnait.

M. l'abbé J. Bertrand, curé profite des beaux chemins pour faire la visite paroissiale.

Une nouvelle partie de cartes est annoncée pour le dimanche 24 novembre. Tous les amis des environs seront les bienvenus.

Petite Note

Au programme du "Réveil Rural" le mercredi 27 novembre à midi et demi, on pourra entendre MM. Clément et Adrien Lachance, de St-Eustache, dans une interview prise par M. Paul Emile Boutet lors de son voyage, dans l'Ouest canadien.

St-Jean-Baptiste

Décès

M. Hormisdas Baril, de 482, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, est décédé à l'hôpital St-Boniface le mardi 12 novembre, à l'âge de 56 ans. Il demeura à St-Jean-Baptiste jusqu'en 1949.

Lui survivent: son épouse Lucie; six frères, Alexandre, Louis, François, Arthur, Napoléon et Pierre, tous de St-Jean-Baptiste, et cinq soeurs, Mme T. Fillion et Marie-Louise, de St-Jean-Baptiste, les Rév. Srs Marie-Bernard, de St-Boniface, Marie-Germaine, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Gabriel de la Foi, de Montréal.

Le service fut chanté le vendredi 15 novembre dans l'église de St-Jean-Baptiste. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

St-Pierre-Jolys

Réunion

Le jeudi 14 novembre, parents et maîtres se rencontrèrent pour une deuxième fois au Centre récréatif de la paroisse. Quatre-vingt-onze ont répondu à l'appel et la réunion fut des plus instructive.

Les membres du nouvel exécutif sont: Mme René Préfontaine, présidente; Mme Maurice Lacroix, secrétaire; M. Maurice Lacroix, vice-président; Mmes Albert Turenne et Emile Langhan et M. Louis Gagné, conseillers.

Après une courte prière, le mot de bienvenue de la présidente et la lecture du rapport de la dernière réunion, M. René Préfontaine présenta un bref résumé du congrès des Associations Parents et Maîtres du district tenu à Vita, sous la présidence de M. Jean Lagassé.

Une petite déclamation par Joanne Valois et le chant folklorique du R. P. L. Chabot, S.J. et de ses collégiens vinrent ensuite divertir agréablement l'assemblée.

Le programme récréatif fut suivi du discours du R. P. Valiquette, S.J. Il donna un très bel exposé de la tâche confiée aux parents et maîtres. "Etant les ambassadeurs de Dieu auprès des enfants, dit-il, nous devons accepter les responsabilités qui nous incombent, responsabilités qui demandent un grand oubli de soi et l'art admirable de servir". Après son discours, l'assemblée se divisa pour étudier un questionnaire en rapport avec les paroles du Père Valiquette.

Le R. P. Ludger Guy, S.J., du collège de St-Boniface, adressa également la parole afin d'attirer l'attention sur la question des grandes unités scolaires.

La réunion se termina par un léger goûter. Parents et maîtres remercient très sincèrement les Pères Jésuites pour leur collaboration.

Décès

Mme Zélie Lambert, de St-Pierre, Man., est décédée le mercredi 13 novembre à sa demeure, à l'âge de 88 ans. Née en province de Québec, elle vécut à St-Pierre durant les 80 dernières années. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil deux fils, Ernest, de New Westminster, C.-B., et Omer, de St-Pierre; deux filles, Mme A. Peloquin et Florence, toutes deux de St-Pierre, et un frère, René Marcotte, de St-Malo.

Le service fut chanté le vendredi 15 novembre dans l'église de St-Pierre. L'enterrement eut lieu dans le cimetière local. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

Plusieurs prix distribués aux "écrivains" de Lorette

LORETTE — Lors d'un concours d'écriture lancé par "Educational A.B.C.'s of Canadian Industries", les élèves de l'Institut Collégial Lorette Centre furent les gagnants de plusieurs prix. Les plus méritantes furent Mlle Jeannete Brunelle, du grade XII, qui reçut $30.00, et Mlle Rose-Marie Robillard, du grade IX, $25.00. D'autres prix d'une valeur de $92.00 furent décernés aux autres grades.

Nous sommes fiers de nos institutrices et de leurs élèves qui ont toujours donné une attention toute particulière à l'écriture et nous leur offrons de sincères félicitations.

Noces d'argent

Le samedi 2 novembre, M. et Mme John Miazga ont été l'objet d'une fête organisée par leurs enfants et quelques amis à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

La soirée qui eut lieu dans la salle paroissiale débuta par les souhaits et voeux offerts au nom des parents et amis par M. Léon Desmarais, maître de cérémonies. Mlle Bernice Miazga, nièce des jubilaires, lut une adresse. La soirée se continua pleine d'entrain. Plusieurs cadeaux furent offerts.

M. J. Miazga remercia bien sincèrement toutes les personnes présentes. Un délicieux goûter fut servi et ensuite on se sépara emportant un souvenir de cette réunion et se rendant compte une fois de plus de ce que peuvent créer de bonheur, l'amour et la reconnaissance.

Congrès régional

Le mercredi 13 novembre, un congrès régional des Caisses Populaires de Lorette et d'Ile-des-Chênes eut lieu dans la salle paroissiale, sous la présidence de M. l'abbé A. St-Laurent, de St-Boniface. Une vingtaine de personnes y prirent part avec intérêt et enthousiasme.

DE SOTO OFFRE UNE GAMME ETENDUE DE MODÈLES 1958

Les séries DeSoto Firedome et Fireflite 1958 se présentent en cinq carrosseries différentes, y compris le Firedome toit rigide 2-portes qui paraît ici. On offrira aussi une Station Wagon, des Sedans 4-portes, des toit rigide 4-portes et un Coupé décapotable.

L'équipement régulier de la voiture ci-haut et de toutes les autres DeSoto 1958 comprend la transmission automatique TorqueFlite à trois vitesses réglables par bouton.

La photo plus haut fait nettement voir aussi la double incurvation du pare-brise qui recule la ligne du toit et incline les montants. Ce pare-brise fait partie de l'équipement régulier de tous les modèles décapotables et toit rigide.

Font également partie des accessoires standard: les phares jumelés, la suspension Torsion-AIRE, l'horloge électrique et les essuie-glace à débit réglable.

Les articles d'équipement spécial sont, entre autres, les servo-freins à contact total, la servo-direction à commande constante et les sièges électriques déplaçables en six sens.

Distribution solennelle des prix et des diplômes à St-Jean-Baptiste

ST-JEAN-BAPTISTE — (Par suite de son long silence, vous avez pu croire que votre correspondante de St-Jean-Baptiste était, ou morte ou du moins endormie, comme pour un long hivernage ... Rassurez-vous: il n'en est rien, ou plutôt c'est l'abondance des matières qui fait qu'elle ne sait guère par quoi commencer aujourd'hui ...)

Le dimanche 10 novembre, la rue principale était bordée de longues files d'automobiles de sorte qu'un visiteur de passage cet après-midi-là ne put s'empêcher de remarquer: "Que se passe-t-il donc ici?" Ce que c'était? Les écoliers auraient pu lui répondre: "C'est la fête de nos diplômes". En effet avait lieu, dans l'auditorium de l'école Centre, la distribution solennelle des prix et des diplômes de français et de catéchisme. Deux fois remise par suite de la maladie qui sévit dans la paroisse tout l'automne, cette distribution n'en était que plus attendue par les élèves des différentes écoles. Le programme comportait plusieurs morceaux de musique bien rendus par les futures virtuoses en piano, de quelques chants patriotiques et d'une récitation de circonstance. Le tout, entrecoupé du numéro le plus important, la distribution des prix et des diplômes. Félicitations sincères à tous ceux et celles qui ont bien exécuté leur rôle et à tous ceux qui ont mérité des prix paroissiaux ou provinciaux, des prix de catéchisme ou des diplômes.

Mentionnons parmi ces derniers: Anne-Marie Bruneau, Aline Fillion, Olive Sabourin, Agathe Barnabé, Irène Dumontier, Lorraine Vermette, Lorraine Lafond, Lucille Roch, Gilbert Beaudette, Marcelle Grégoire, Jeannette Lafond, Viviane Ayotte, Raymond Lafond et Gisèle Turcotte, prix de français; Anne-Marie Bruneau, Lorraine Beaudette, Agathe Barnabé, Rose-Marie Beaudette, Jeannine Vermette, Lorraine Lafond, Lucille Roch, Claudette Bérard, Marcel Lafond, Gilbert Beaudette et Lucette Rajotte, prix de catéchisme.

En plus des prix accordés par l'A.E.C.F.M., les commissaires de l'école St-Jean du Lac de St-Jean-Baptiste Centre avaient offert respectivement $8.00 et $50.00 pour récompenser les élèves les plus méritants. Elèves et parents leur en sont fort reconnaissants. Ils le sont aussi envers Mgr H. Lapointe, P.D., curé, qui a bien voulu donner un prix à chacun des premiers de grades en catéchisme.

Caisse scolaire

Le mardi 12 novembre, un événement qui pourrait bien être de grande importance passa presque inaperçu. Quelques personnes seulement virent se diriger vers l'école deux messieurs qui n'étaient pas les inspecteurs habituels ni des commissaires. Bien peu parmi les élèves même surent qu'il y eut ce jour-là une assemblée qui les intéresse très particulièrement. Il s'agit de la rencontre qu'eut ce jour-là M. Frossais, des Caisses Populaires, avec les responsables de la Caisse scolaire qui est en train de s'organiser chez nous. M. Frossais rencontre Mlle Tougas, l'une des institutrices, MM. Armand Comeault et Edmond Baril, respectivement président et gérant de la Caisse scolaire. Avant longtemps vous verrez ce qui s'est discuté ainsi à huis clos.

Croisade Eucharistique

Le mercredi 13 novembre, un événement de grande importance eut lieu, chez les jeunes, la réception dans la Croisade Eucharistique de plus de 20 croisés et apôtres. Il n'y a pas de meilleur moyen de marquer la fête patronale de saint Stanislas, ont pensé les jeunes, et ils avaient raison. La cérémonie eut lieu dans l'intimité de la chapelle du couvent, mais elle revêtit quand même une certaine solennité du fait que les croisés avaient endossé la mante blanche, leur uniforme, et aussi parce que Mgr Lapointe voulut bien présider la cérémonie et y adresser de bonnes paroles.

Oratoire et épellation

Le même jour, les élèves des grades supérieurs avaient, dans l'auditorium de l'école, les finales du concours oratoire organisé par l'Association des Commissaires du Manitoba. Les meilleurs élèves des grades 9 à 12 respectivement détaillèrent donc en présence de tous leurs camarades, des religieuses et de Mgr le curé. Les juges, dont Mgr Lapointe, se prononcèrent en faveur de Lorraine Beaudette, candidate du grade 12, pour représenter l'école aux épreuves régionales à Morris, le 21 novembre. Les autres candidates étaient Eveline Marion, du grade 11, Louise Trudeau, du grade 10, et Janet Loudon, du grade 9.

Le 21 novembre a vu aussi le concours régional d'épellation se tenir à Morris. La candidate de l'école Centre est Jeannine Vermette, du grade VIII.

Réunion d'institutrices

Le jeudi 14 novembre, les institutrices du local St-Jean-Baptiste tenaient leur réunion à Letellier. Entre autres choses au programme, elles discutèrent de leurs relations avec la M.T.S. et des difficultés que pourraient présenter l'établissement des grandes unités scolaires dans la province. On proposa aussi de préparer une joute de mots d'épellation pour le prochain local, mais en français, cette fois.

Parents et Maitres

La soirée du vendredi 15 novembre était attendue depuis longtemps. Elle aussi avait dû être remise; en effet, à cette première assemblée de l'Association Parents et Maitres, le conférencier invité était M. C. J. Muller, inspecteur d'écoles, qui, par suite de la maladie, puis du décès de sa soeur, avait dû retarder sa visite.

Le grand nombre de personnes présentes témoignèrent du désir de tous de connaitre la question dont venait nous entretenir M. C. J. Muller: question d'actualité, car il s'agissait des Grandes Unités Scolaires. Après sa conférence, M. Muller répondit avec bienveillance, sagesse et compétence aux nombreuses questions qui lui furent posées par l'assistance. Ces questions témoignaient du désir évident de se renseigner, afin de faire face aux événements qui pourraient se présenter dans un avenir prochain. Nul doute aussi que désormais tous suivront avec plus d'intérêt et de compréhension les nouvelles concernant cette question.

Mgr Lapointe remercia le conférencier et tira les conclusions de la soirée.

Un questionnaire distribué aux personnes présentes permit de découvrir quelles questions on aimerait à voir traiter dans les assemblées subséquentes. Il est intéressant de constater que les parents désirent coopérer pleinement avec les instituteurs dans l'oeuvre de l'éducation de leurs enfants. Les questions les plus populaires sont celles relatives à l'allocation à accorder aux enfants et l'emploi qu'ils doivent en faire, les loisirs des enfants, l'étude à la maison, etc. Autant que possible ces sujets seront traités dans les conférences d'après Noël, la prochaine conférence étant déjà réservée à la Commission Royale.

Ciné-Club

Le dimanche 10 novembre eut lieu la première séance régulière de Ciné-Club. L'aumônier, M. l'abbé R. Lane, avait invité le R. P. L. Guy, S.J., pour nous aider à lancer ce club. Le Père Guy nous a fait profiter de son expérience de plusieurs années dans de tels clubs.

Un film anglais fut présenté: "Father Brown Detective", héros clérical de G. K. Chesterton. De 60 à 70 jeunes se groupèrent pour la discussion. Celle-ci fut franche, chaude et animée. L'enthousiasme se fit sentir non seulement chez les jeunes de l'école mais encore chez ceux qui en sont sortis.

Un comité fut formé pour choisir les officiers pour cette année 1957-58: président-directeur, M. Gilbert St-Amant, étudiant en agronomie; vice-présidente, Mlle Lily Desautels, institutrice; secrétaire, Mlle Lorraine Beaudette, étudiante; trésorier, M. Philippe St-Amant, employé de banque; conseillers, M. Paul Baril et Mlle Aline Fillion, étudiants.

Une soirée de cartes et de bingo est organisée pour le 8 décembre en vue d'acheter un projecteur. Il y aura aussi un programme récréatif qui promet beaucoup. Nous comptons sur votre appui.

Noces d'or

Un groupe de parents et d'amis se réunirent le vendredi soir 8 novembre pour fêter les noces d'or de M. et Mme David Landry. M. Siméon Marion, neveu des jubilaires, leur offrit au nom de tous des voeux de santé et de bonheur, leur souhaitant aussi de vivre encore longtemps afin de pouvoir fêter leurs noces de diamant. Il remercia également l'organisateur de cette soirée, neveu des jubilaires, pour son beau dévouement. Les deux enfants de M. et Mme Landry, Mme Arnold Deere (Olive) et Eugène, étaient venus pour la circonstance. Ce dernier a su intéresser l'auditoire par quelques histoires. Enfin, tout se termina par un succulent goûter.

Baptêmes

Joseph-Normand-Robert, fils d'Aimé Barnabé et de Rose-Aimée Beaudette, né à l'hôpital de Morris le 11 octobre. Parrain et marraine, M. Albert Barnabé, de Winnipeg, et Mlle Annette Barnabé, garde-malade à l'hôpital St-Boniface.

Joseph-Armand-Gérald, fils de Jacques Ayotte et de Solange Charrière, né à l'hôpital St-Boniface le 14 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Ayotte, de St-Boniface.

Joseph-Thuribe-Normand, fils d'Arthur Touchette et d'Elise Perreault, né à l'hôpital de Morris le 6 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Thuribe Perreault, de Haywood, grands-parents de l'enfant.

Joseph-René-Marc, fils de Georges Brunéau et de Célima Grégoire, né à l'hôpital d'Emerson le 6 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Ludger Bruneau, grands-parents de l'enfant.

Gisèle-Lucette-Colette, fille de Pierre Vermette et de Cécile Marion, née à l'hôpital de Morris le 7 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Marion, oncle et tante de l'enfant.

L'on voit sur cette photo les représentants des quatre générations d'une belle famille canadienne-française du Manitoba: de gauche à droite, **Mme Louis Laporte**, de St-Georges, sa fille, **Mme Ernest Rouire**, de Haywood, sa petite-fille, **Mme Guy Lemieux**, et son arrière-petite-fille, **Diane Lemieux**, de Somerset.

La paroisse de St-Emile organise un grand bazar

La paroisse St-Emile organise un garnd bazar au profit de ses oeuvres, particulièrement les oeuvres de jeunesse, pour les 29 et 30 novembre prochains. L'ouverture aura lieu le vendredi 29, à 8 h. 30 du soir, et le bazar se continuera le lendemain (samedi) après-midi et le soir. Le bazar aura lieu à la salle St-Emile, 550, chemin Ste-Anne.

Mme Arthur Carrière a été choisie comme présidente du bazar et M. Louis Mager, comme trésorier.

Les dames dont les noms suivent sont en charge des différents comptoirs: vêtements, Mmes Louis Mager, Louis Wolfe et J. Mathews; objets divers, Mmes G. Pagé et John Daigle; cuisine domestique, Mmes Albert Boivin, Adrien Penault et Joseph Perrault, Mlles Thérèse Lagimodière et Eveline Perrault; objets de fantaisie, Mme Henri Cinq-Mars et Mlle Irène Perrault; pêche, Mme W. Mager et Mlle Emilie Courchaine; café, Mmes Arthur Carrière, G. Anderson, A. Lavallée, H. St-Germain et L. Riel et Mlle Halida Lavallée; vestiaire, Mlle Patricia Riel; réception, Mme R. Wenden; paquets-surprise, Mme G. Gajdosik.

Cordiale bienvenue à tous.

Quarante Heures

La paroisse a eu ses Quarante Heures la semaine dernière.

Enfants de Marie

Au cours de l'année, la Congrégation des Enfants de Marie a été organisée dans la paroisse et elle comprend déjà vingt-cinq membres. Les réunions se tiennent régulièrement. La présidente est Mlle Patricia Riel et la secrétaire, Mlle Joan Szostak.

Ligue de hockey

Encore cette année, le Club St-Emile a pris l'initiative d'organiser une ligue de hockey intermédiaire, dit "ligue intercité". La ligue se composera de six équipes: St-Emile, Fannystelle, Norberry, Fort Whyte, Transcona et Champlain. L'ouverture de la ligue aura lieu en décembre. C'est la première fois depuis l'organisation première, il y a cinq ans, que la ligue se compose de six équipes.

Catéchisme et français

Les Soeurs Oblates viennent, encore cette année, faire du catéchisme et des classes de français aux enfants de la paroisse chaque samedi matin. Une centaine d'enfants se sont inscrits. La maladie a bouleversé le programme au début, mais les choses sont revenues au normal et les classes se continuent.

Remerciements aux Révérendes Soeurs pour le bien qu'elles accomplissent dans la paroisse.

Çà et là

Mlle Claire Riel, fille de M. et Mme Wilfrid Riel, de St-Emile, a épousé M. Clément Meilleur, fils de M. et Mme Wilbrod Meilleur, de Fisher Branch. Le mariage a été béni par M. l'abbé A. d'Eschambault, curé, en présence d'un vaste concours de parents et d'amis.

La paroisse compte deux séminaristes aux études: M. l'abbé Joseph Gajdosik, au Grand Séminaire de Toronto, et M. l'abbé David Brabant, au Grand Séminaire de Québec. Quatre autres élèves étudient au collège de St-Boniface: Jean-Louis Ayotte, Irénée et Robert St-Onge et Laurent Fontaine.

MM. Albert et Aimé Bourgeois ont fait l'acquisition du garage Angel et sont venus demeurer dans la paroisse. Bienvenue la plus sincère à ces deux nouvelles familles.

M. Jean Riel est rendu dans sa nouvelle maison, rue de la Giclaise. La famille Joseph Perrault habite aussi sa nouvelle maison. M. Azarie Bruce est revenu habiter sa demeure, chemin Bruce.

M. Amable Allard, fidèle sacristain, fut malade pendant quelques semaines mais se remet rapidement à la demeure de son fils, Eugène, à Winnipeg.

M. et Mme Armand Bourque sont en voyage dans le sud des Etats-Unis.

Le mariage Nadeau-Gauthier est célébré à Ste-Agathe le 16 novembre

STE-AGATHE — Le samedi 16 novembre, M. l'abbé A. Couture, curé, bénissait le mariage de Mlle Jeannette Gauthier, fille de M. et Mme Auguste Gauthier, avec M. Jean-Charles Nadeau, fils de M. et Mme Charles Nadeau, de Québec. M. A. Gauthier servait de témoin à sa fille et M. Paul Joyal, à M. Nadeau.

La mariée portait une longue robe blanche de dentelle sur nylon à manches longues et col remontant. Son voile court était retenu par une couronne de perles. Elle tenait un bouquet de roses.

Les filles d'honneur, Mlles Eva et Evelyne Pinsonneault, étaient vêtues de robes ballerines de dentelle jaune et bleue. Elles portaient des coiffures de plumes assorties et des bouquets d'oeillets s'harmonisant avec leurs toilettes.

MM. Harold Rochon et Aurèle Dorge étaient garçons d'honneur, tandis que MM. Charles Pinvidic, oncle de la mariée, et Paul Fortier, ami du marié, assumaient les fonctions de huissiers.

Mmes Auguste Gauthier, mère la mariée, et Paul Joyal, représentant la mère du marié, étaient toutes deux vêtues de toilettes bleues.

La cérémonie fut rehaussée par le chant harmonieux de cantiques exécutés par Mlles Laurence et Murielle Fontaine.

Après la messe, parents et amis se réunirent chez les parents de la mariée. Le soir, une foule d'invités se rendirent à la salle des vétérans pour fêter les nouveaux époux et leur offrir des cadeaux dont ils furent très fiers et reconnaissants.

M. et Mme J.-C. Nadeau demeureront à Gimli où M. Nadeau est employé de l'Aviation canadienne.

Activités

Les exécutifs des Caisses Populaires de St-Adolphe et de Ste-Agathe se réunissaient, sous la présidence de M. l'abbé A. Couture, le lundi 11 novembre pour un cercle d'études.

La campagne des Fermiers-Unis, qui était en branle la semaine dernière, fut un succès sans précédent: 90 pour cent des fermiers sont maintenant entrés dans le mouvement. Les organisateurs en sont heureux pour le bien public.

Nos malades

M. Edouard Dumesnil est revenu le vendredi 15 novembre, après un séjour à l'hôpital de Morris.

M. Aimé Robert a subi récemment une opération à l'hôpital Victoria de Winnipeg.

Baptêmes

Le 17 novembre: Joseph-Philippe-Edouard, fils de M. et Mme Paul Lemoine. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Leclaire, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 novembre: Juliette, fille de M. et Mme Alfred Lévesque, née le 8 novembre. Parrain et marraine, M. et Mme Félicien Boulet, oncle et tante de l'enfant.

Ste-Elisabeth

Les paroissiens de Ste-Elisabeth désirent remercier sincèrement parents et amis qui ont bien voulu assister au souper à la dinde qui a été un succès splendide.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

32-634-33P.

St-Laurent

Va-et-vient

M. Raymond Abgrall a passé quelques mois chez ses parents, M. et Mme Louis Abgrall; il est maintenant retourné à Youbo, C.-B., où il est employé; à Vancouver, il visita ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Louis et Robert Abgrall.

M. le Dr et Mme Joseph Boucher, de St-Jean-Baptiste, sont venus visiter les parents de M. le docteur, M. et Mme J. Boucher. Mme Boucher était au lit depuis deux semaines, atteinte de la grippe asiatique.

Mme J.-E. Verrier se rendait visiter ses frère et belle-soeur, M. et Mme W.-A. Boivin, de St-Jean-Baptiste, récemment.

M. J.-J. Charron, de Winnipeg, visitait M. et Mme J.-E. Verrier, récemment, ainsi que M. et Mme Aimé Chartrand.

Réunion des Parents et Maitres

Une réunion de Parents et Maitres eut lieu à l'école St-Laurent, le dimanche 10 novembre. Les parents eurent l'occasion de visiter l'école et de parler aux professeurs. Il y eut présentation d'un film démontrant les nouvelles méthodes d'enseignement, ainsi qu'une boite à questions.

Les membres du local St-Laurent se réunirent de nouveau à l'école du village, le 14 novembre. A cette réunion, les membres du personnel enseignant des écoles St-Ambroise, Simonet et St-Laurent furent présents.

Au cours de la réunion, il y eut une démonstration sur l'enseignement de la lecture française selon la méthode globale, avec un groupe d'élèves des grades 1, 2 et 3.

Tableau d'honneur à l'école St-Laurent

Catéchisme: Yvon Dumont, L. Ducharme, Georges Prairie, C. Chartrand, Agnès Connelly, Dina Perrault, Alice Langelier, Adrien Chartrand, Bernard Chartrand, Doreen Bruce, Patricia Guiboche, Doreen Desjarlais, M. Matiation, Victor Abgrall.

Français: Réal Dumont, Richard Bruce, Roberta Birch, G. Chartrand, Mona Perrault, D. Chartrand, Adrien Chartrand, Bernard Chartrand, Doreen Bruce, Ronald Buors, Cécilia Lavallée, André Chartrand, Corinne Chartrand.

Application: Florence Roulette, Hector Léost, Lynda Bruce, Fernand Coutu, Yvette Boyer, Lydia Flamand, Marie Boyer, Edgar Léost, Elmer Perrault, R. Campbell, Patricia Guiboche, R. De Laronde, Eleanor Scarfe, Lorraine Richaud.

Excellence: Sylvia Boyer, J. Boyer, Edmond Guiboche, Andréa De Laronde, Gilbert Chartrand, Ida Rainville, Sylvia Matiation, Adrien Chartrand, Bernard Chartrand, Doreen Bruce, Ronald Chartrand, Rosalie De Laronde, Eleanor Scarfe, Corinne Chartrand.

Mlle Aline Rochon épouse M. Alain Grouette à La Salle

LA SALLE — En l'église St-Hyacinthe de La Salle, à 8 h. p.m., le samedi 9 novembre, Mlle Aline Rochon, fille de M. et Mme Raoul Rochon, de La Salle, unissait sa destinée à celle de M. Alain Grouette, fils de M. et Mme Tobie Grouette, de St-Boniface. M. l'abbé A. Laurin, curé, cousin du marié, leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe de mariage. Il y eut échange mutuel d'anneaux. Les jeunes Rheal et Léo Cormier, cousins de la mariée, servirent au choeur.

C'est aux accords d'une marche nuptiale que la mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était revêtue d'une longue robe blanche de tulle de nylon sur taffetas. Des sequins ornaient les panneaux de dentelle de l'ample jupe et l'encolure du corsage. Le boléro et les manches qui se terminaient en pointes de lys étaient de dentelle Chantilly. Un diadème perlé retenait son voile court de tulle illusion. Elle tenait en mains un bouquet cascade de petites roses rouges et blanches.

Les dames d'honneur, Mmes Raymond Rochon et Léo Grouette, belles-soeurs des mariés, étaient revêtues de toilettes bleues en tulle de nylon sur taffetas avec boléros. Elles portaient un bandeau assorti de même teinte que leurs robes et tenaient des bouquets identiques d'oeillets roses.

La demoiselle d'honneur, Mlle Marcelle Cormier, cousine de la mariée, portait une toilette rose en tulle de nylon sur taffetas avec boléro de dentelle et une coiffure assortie. Son bouquet était composé d'oeillets bleus.

MM. Léo Grouette, Donald Nolin et Alain Rochon agissaient comme garçons d'honneur et MM. Denis Rochon et Léo Faucher remplissaient les fonctions d'huissiers.

Au cours de la cérémonie religieuse, M. Paul Régnier, de St-François-Xavier, cousin de la mariée, accompagné à l'orgue par Mlle Priscille Cormier, fit entendre l'"Ave Maria" de Schubert, le "Panis Angelicus" de César Franck, "Our Father" et autres cantiques avant et après la messe.

A l'issue de la cérémonie, une réception eut lieu à la salle paroissiale où se réunirent environ 200 invités. M. Gérard Remillard, cousin de la mariée, porta le toast aux mariés et leur adressa de chaleureuses félicitations en son nom et celui de toute l'assistance. Au cours de la soirée, un programme musical fut exécuté afin d'ajouter plus de joie à la fête. L'on put aussi admirer un étalage de nombreux cadeaux.

Parmi les invités venus de loin pour assister au mariage, l'on remarquait des parents et amis de Kenora, Ont., Haywood, Ste-Anne-des-Chênes et St-Boniface.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces à Kenora. Ils se rendirent aussi à Keewatin, Ont., afin d'y saluer des amis, M. et Mme Gabriel Bernuy, autrefois de La Salle. Pour la circonstance, la mariée était revêtue d'un costume beige avec accessoires mandarines et bruns. Elle portait aussi une cape de fourrure en rat musqué.

M. et Mme Alain Grouette résideront à Shilo, Man.

Tableau d'honneur

Grade IX: Jacques Comeau.

Grade VIII: Rose-Marie Lanoie, Louise Cormier.

Grade VII: Liliane Rochon.

Grade VI: Gérald Cormier, Diane Lagacé.

Grade V: Roland Lanoie, Pauline Vouriot, Paulette Cormier, Albert Calvez, Guy Bernuy, Marie-Reine Lanoie.

Grade IV: Patricia Cormier, Louise Girardin, Raymond Côté, David Chase, Colette Calvez, Annette Lagacé, Yolande Comeau.

Grade III: Roland Lagacé, Gérald Vouriot, Estelle Rochon.

Grade II: Lucie Lagacé, Evelyne Lagacé, Pierre Lanoie.

Grade I: Catherine Chase, Gisèle Calvez, Lucie Girardin.

Croisade

La Croisade Eucharistique a été remise sur pied à l'école du village, sous la direction des religieuses. Les petits des grades 1 à 4 ne sont pas moins enthousiastes comme Croisillons que leurs aînés, les Croisés des grades intermédiaires. Jusqu'à présent, les chefs des différentes sections sont bien fidèles à assister à leurs réunions hebdomadaires. Espérons que leur enthousiasme se maintiendra pour le grand bien de toute l'école. On ne peut mesurer tous les bienfaits apportés dans les familles et les paroisses par les mouvements d'Action catholique, tels que la Croisade.

Va-et-vient

La Rév. Sr Marie-Alma fille de la Croix, est actuellement en voyage dans l'Ouest pour y visiter ses parents malades.

Du 8 au 11 novembre, Mme Marie-Louise Girardin a fait un séjour à Minneapolis, Minn., afin de rendre visite à ses filles, Mmes Yves Emond et Daniel Gaudreau, et leurs familles, ainsi qu'à son fils, Denis. Ses deux autres fils, Léonard et Joseph, l'accompagnaient pour ce voyage, ainsi que MM. Fernand Gariépy, de St-Jean-Baptiste, et Denis Verchères, de St-Norbert.

Récemment, Mme Bernadette Lagacé avait la joie de revoir une nièce, Mme Fred Roster, de Fredonia, Wis., qu'elle n'avait pas vue depuis 35 ans. Cette dernière était accompagnée de son époux.

M. et Mme Ildas Dugas et M. Côme Dugas, de Lorette, ainsi que M. et Mme L. Fillion, de Ste-Anne-des-Chênes, étaient en promenade chez M. et Mme Alain Rochon, dernièrement.

M. et Mme François Calvez recevaient la visite de M. et Mme P.-M. Buors et de deux neveux de St-Laurent, en fin de semaine du 2 novembre.

MM. et Mmes Jean et René Rivard, de Fisher Branch, Man., visitèrent MM. et Mmes Aimé et Edouard Cormier durant le congé de l'armistice.

M. et Mme John Novak et leur famille, de Transcona, passèrent la journée du dimanche 10 novembre chez M. et Mme Louis Hogue.

M. et Mme Wilfrid Côté et leur famille firent un séjour à Dunrea où ils rendirent visite à M. et Mme Jos. Boulet et autres parents.

Saint-François-Xavier

M. et Mme Henri Bouvier et M. et Mme Georges Faucher, de Lisieux, Sask., ont visité leurs parents et amis de cette paroisse. Ils sont venus assister au mariage Lachance-Leclerc de St-Eustache.

En visite-surprise chez Mme M.-A. Préfontaine, sa fille, Thérèse, hôtesse de l'air outre-mer pour la compagnie Trans-Canada, stationnée à New-York, et M. René Préfontaine, d'Edmonton, Alta. Tous deux ont fait le trajet par avion.

Célébrations récentes des mariages Arnal-Gillis et Le Sann-Sénécal

ELIE — Le jeudi 7 novembre, en l'église St-Sacrement d'Elie, M. l'abbé L. Couture bénissait le mariage de M. René Arnal, fils de Mme Bertha Arnal, de Fannystelle, avec Mlle Patricia Gillis, fille de M. et Mme Adolphe Gillis, de cette paroisse.

La mariée était accompagnée de son père. Elle portait une longue robe blanche, ligne princesse, de dentelle sur satin, genre redingote avec manches longues en pointes de lys et décorées de paillettes. Son voile était retenu par une bande garnie de perles. Elle tenait un bouquet de roses "American Beauty".

Les filles d'honneur, Mlles Lorraine Arnal, Jacqueline Désilets et Gloria Gillis, portaient des robes trois-quarts de velours "American Beauty", ligne princesse, avec manches trois-quarts et garnies à l'encolure par de la fourrure blanche. Elles tenaient des bouquets d'oeillets blancs et leurs coiffures étaient des bandeaux de velours ornés de perles.

Les garçons d'honneur étaient MM. Terry Jewels et Jules Arnal. M. Alfred Arnal servait de témoin à son frère.

La chorale, accompagnée à l'orgue par Mme L. Lévesque, exécuta de beaux cantiques.

Une réception et une danse suivirent à la salle des Fils Natifs de St-Boniface. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage aux Etats-Unis et passeront par Niagara Falls et Toronto. A leur retour, ils résideront à Fannystelle.

* * *

Le samedi 9 novembre, en l'église de St-Eustache, avait lieu le mariage de M. François Le Sann, fils de M. et Mme A.-M. Le Sann, d'Elie, avec Mlle Emma Sénécal, fille de M. et Mme Alphonse Sénécal, de St-Eustache.

La mariée, accompagnée de son père, portait une robe trois-quarts de velours blanc avec appliqués au collet et aux manches qui se terminaient en pointes de lys. Son voile trois-quarts était retenu par une couronne de perles. Elle portait un missel blanc décoré de banderolles de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Claire Sénécal et Euphrasie Le Sann, portaient des robes longueur cocktail vert émeraude. Elles étaient coiffées de petits chapeaux blancs et tenaient des bouquets d'oeillets jaunes.

Les garçons d'honneur étaient MM. Jean Sénécal et Alain Le Sann.

Les cantiques furent exécutés par M. Philippe Perron et Mme Jeannette Bergeron. Mme Bergeron accompagnait en même temps à l'orgue.

Une réception et une danse eurent lieu à la salle de l'école de St-Eustache. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage dans l'Ouest jusqu'en Colombie-Britannique. A leur retour, ils demeureront à Elie.

Nos malades

Prompt rétablissement à Mme Mélina Roy, gravement malade à l'hôpital, ainsi qu'à M. Charles Payment.

Mme Julien Bernardin est de retour à la maison, après un séjour à l'hôpital.

Partie de cartes

La partie de cartes au profit de l'arbre de Noël des écoliers remporta la somme de $189.00. Le résultat des rafles est le suivant: M. Georges Payment ($10) et Mlle Louise Désilets ($5). Les prix des cartes furent gagnés par Mmes Irène Désilets et Clara Todd, MM. A.-M. Le Sann et Arthur Beaudry.

Va-et-vient

M. Arthur Beaudry, d'Alymer, Ont., est en promenade chez sa soeur, Mme Aimé Bernardin.

St-Georges

Le dimanche 10 novembre eut lieu, dans le soubassement du presbytère, la 2e partie de cartes. 17 tables furent remplies. Il y eut aussi du bingo et l'on vendit à l'encan chinois une table qui échut à M. André Dupont.

Les gagnants aux cartes furent: Mme Raoul Boisjoli, Mlle Guimond, MM. Jean Dupont et Arthur St-Pierre. Le prix d'entrée favorisa Mlle Janine Guimond et celui de la rafle (une chaise-escabeau), Mme Rose-Alma Boulet. Plusieurs remportèrent des prix au bingo.

Le tout se termina par un délicieux goûter. Etaient présents à cette partie de cartes: M. et Mme Philibert Bisaillon, de Lac-du-Bonnet.

La prochaine partie de cartes aura lieu le 8 décembre. Bienvenue à tous.

Bénédiction de l'église de Glass par Mgr M. Baudoux

RITA — Le dimanche 10 novembre, près de 200 personnes assistèrent à la bénédiction de la chapelle à Glass. Glass est situé à 13 milles à l'est de Transcona, sur la route no 15. S. Exc Mgr Maurice Baudoux présida la cérémonie. La chapelle fut dédiée à saint Pie X.

Son Excellence rappela en termes très appropriés que saint Pie X était "Le pape de la communion fréquente". Donc, saint Pie X est le patron idéal pour la mission de Glass où les gens n'ont jamais eu le bonheur d'avoir la célébration de la sainte messe auparavant.

M. l'abbé A. Campeau, en plus de la mission de Glass, veille aux intérêts spirituels des populations de Vivian, de Lewis et de Rita, sa résidence.

Son Excellence exprima sa joie comme pasteur du diocèse de St-Boniface. Rien n'est plus agréable, dit-elle, pour un évêque que de bénir une nouvelle église qui est comme la maison paternelle pour les âmes.

Elle remercia sincèrement M. l'abbé P. Gagné, premier prêtre de Rita, pour son dévouement inlassable et aussi M. l'abbé A Campeau qui, par son dynamisme bien connu et son courage soutenu a mené à bonne fin l'oeuvre entreprise par son dévoué prédécesseur. Elle remercia tous ceux qui ont contribué à la construction de l'église.

L'église de Glass est l'oeuvre des Chevaliers de Colomb de Transcona. Son Excellence mentionna en particulier le travail soutenu, méritoire et persévérant de trois Chevaliers de Colom, MM. A. W. J. Clifford, W. Oliver et Denis Lamoureux.

Après la bénédiction de l'église, Son Excellence offrit le saint sacrifice de la messe. Après la messe, elle procéda à la bénédiction du "chemin de la croix".

A cette cérémonie inoubliable, en plus de Son Excellence et de M. l'abbé Campeau, on remarquait la présence de MM. les abbés P. Gagné, ancien curé, A. Fréchette, vicaire à Transcona, A. Hacault, professeur au Grand Séminaire de St-Boniface, E. Chart, curé de Cooks Creek, et L. Beaulieu, secrétaire de Mgr Baudoux, et les séminaristes, Gérard Toupin, de Rita, et Robert Oliver, de Transcona, ainsi que de nombreux visiteurs de Transcona.

Chronique de CKSB

1250 Kilocycles

C'est le temps de l'année où les comptes de banque subissent l'assaut répété des marchands, soit directement à grands coups de publicité, soit indirectement en racontant la merveilleuse histoire de Noël qui se termine toujours par la trouvaille de la Cadillac au pied du sapin vert.

C'est aussi le temps de rappeler aux auditeurs de CKSB qu'ils peuvent faire toutes leurs emplettes de Noël au poste. Vous n'avez qu'à ouvrir votre appareil à 1250 et, au cours de la journée, de n'importe quelle journée, on vous dira quels cadeaux acheter, où les acheter, et à qui les offrir, tout cela sans que vous quittiez le confort de votre foyer. Plus vous encouragerez les commanditaires de CKSB, plus il y aura de programmes variés.

N'oublions pas non plus le Noël des Pauvres à CKSB.

Songez-y chaque fois que vous projetez de faire une dépense extraordinaire, celle que vos moyens vous permettent. Soustrayez-en une infime partie que vous verserez à la campagne du Bonheur.

Le samedi 23 novembre, à 9 h. 30 a.m.: "Le Maraudeur", septième étape de la croisière, contes, interview, concours pour les jeunes.

A 12 h. 30 p.m.: "Causerie de la Société Canadienne de l'Etablissement rural".

A 5 h. 45 p.m.: "Alerte aux Franco-Manitobains", le quart d'heure de l'Association d'Education, préparé par le R. P. L. Guy, S.J.

Le dimanche 24 novembre, à 7 h. 45 p.m.: reprise des émissions au cours desquelles le poste présente des artistes locaux, sous la rubrique "CKSB Présente". Ce soir, Jack Cowan, pianiste.

De 9 h. 30 à 10 h. p.m.: le poste présentera en récital Simone et Françoise Pierrat, violoncelliste et pianiste de France, lauréates du Grand Prix International de l'Académie Ste-Cécile de Rome et du concours international d'Exécution Musicale de Genève en Suisse. Au programme: 1) quatre pièces, extraites de la deuxième suite française, de Caix d'Hervelois, 2) Nocturne en ré bémol majeur, 3) Trois Ecossaises, de Chopin, 4) pièce en forme de Habanera, de Maurice Ravel, 5) Danse du Diable Vert, de Cassado, 6) deux extraits de "La Suite Orientale", de Marcel-Bernheim: L'Oasis baignée de lune et Djahila dansait.

De lundi au samedi inclusivement, à 7 h. 45 a.m.: "Sans Cérémonie" vous donne un rapport complet de la météo, statistiques, comparaisons, etc.

A 7 h. 50 a.m.: "Sans cérémonie, une tournée dans l'histoire, les anniversaires, éphémérides, événements, etc.

Le mercredi 27 novembre, à 12 h. 30 p.m.: "Réveil Rural". Vous entendrez MM. Clément et Adrien Lachance, de St-Eustache.

A 8 h. 45 p.m.: reprise des causeries de M. le consul de France, le comte Serge de Fleury, à l'émission "A propos de livres".

Mme Eugène Cadrin, de Jackfish, est décédée à l'âge de 64 ans

JACKFISH — Mme Eugène Cadrin est décédée le jeudi 7 novembre à l'âge de 64 ans, alors qu'elle était en visite chez sa fille, Mme E. Sande, à Edmonton. Elle est décédée paisiblement durant son sommeil. Elle a été inhumée le mardi 12 novembre dans le cimetière de St-Léon, à Jackfish.

Lui survivent: son époux, Eugène; huit filles, Marie-Marthe (Mme A. Morrissette), de Montréal, Jeanne (Mme C. Hamel), de Prince, Sask., Gertrude (Mme B. Blais), de Delmas, Judith, de Montréal, Thérèse (Mme John Weber), de Meota, Raphaëlla (Mme Frank Bosco), de San Diego, Cal., Berthe (Mme E. Sande), d'Edmonton, et Hélène (Mme G. Elefson), de North Battleford; cinq fils, Paul, Benoît, Donatien, François et Jean, tous de Meota; 39 petits-enfants; sept soeurs et un frère.

La dépouille mortelle a été transportée au salon funéraire de North Battleford où des prières furent récitées les samedi, dimanche et lundi soirs. Outre les membres de la famille au complet, un grand nombre de parents et d'amis sont venus rendre un dernier hommage à une bonne chrétienne.

Le R. P. E. Pascal, O.M.I., chanta la messe de Requiem, assisté des RR. PP. G. Lassonde et L. Ouellet, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. On remarquait au choeur onze membres du clergé. Les porteurs étaient les cinq fils de la défunte et un gendre, M. C. Hamel. Le salon Sallows et Boyd était en charge des funérailles.

Remerciements

La famille Cadrin désire remercier, par la voix du journal, tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de ce deuil qui vient de la frapper.

Autre décès

M. Clément Bru est décédé à l'hôpital de Battleford le vendredi 1er novembre, à l'âge de 64 ans, après une longue maladie. M. Bru est né à Recoales, France, le 28 juin 1893 et est venu au Canada, à l'âge de 18 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, née Julie Gueyri; quatre enfants de son premier mariage à Agnès Ness, décédée il y a plusieurs années: Georges, Paul, Clément et Christine (Mme Gérard St-Amant), et 13 petits-enfants.

Le mardi 5 novembre, le R. P. L. Ouellet, O.M.I., curé, chanta le service, assisté des RR. PP. G. Lassonde, O.M.I., de North Battleford, et A. Tétreault, O.M.I., de Battleford, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Joseph et René Bru, Louis et Philippe St-Amant, Eli Esquirol et Steve Sulatisky. L'enterrement eut lieu dans le cimetière St-Léon de Jackfish.

Nos malades

Mmes Joseph L'Heureux et René Bru ont quitté l'hôpital, dernièrement.

Mme Louis Blanchette suit des traitements à l'hôpital de Saskatoon.

M. Damase Arcand a eu la malchance de se fracturer deux côtes en revenant d'une convention à Prince-Albert où il s'était rendu avec M. C. Bru.

Va-et-vient

MM. Joseph et Charles Bru, Mmes Henri et Clément Bru se sont rendus à St. Walburg assister aux funérailles de M. Puech le jeudi 7 novembre.

M. et Mme Pete Lavoie, de Meadow Lake, étaient en visite chez M. Joseph L'Heureux, le 2 novembre.

Les Rév. Srs Jean de la Croix et Adélia, accompagnées de Mme Henriette St-Amant, se sont rendues à Prince-Albert assister à la convention des institutrices.

M. Clarence Delainey et son fils, Pat, sont partis pour Hinton travailler à une construction.

Lisieux

M. et Mme R. Keppler et leurs enfants, de Central Butte, visitaient des parents, le dimanche 10 novembre. Mlle Jeanne Grégoire les accompagnait à leur retour.

M. Robert Gervais passait la fin de semaine à Ponteix.

M. et Mme Henri Bouvier et leur fille, Odile, se rendaient à Gravelbourg, dernièrement, pour visiter M. et Mme Claude Gauthier. Le vendredi 8 novembre, Odile retournait à St-Boniface où elle est employée.

Mlle Claudette Tessier, fille de M. et Mme Jules Tessier, est actuellement hospitalisée pour une opération mineure.

Mlle Doris Daoust a passé quelques jours chez ses parents à Régina, dernièrement.

M. et Mme Claude Gauthier, de Gravelbourg, étaient de passage à Lisieux pour affaires, le mardi 12 novembre.

Le lundi 11 novembre a eu lieu une soirée chez M. et Mme Omer Préfontaine en l'honneur de M. et Mme Georges Faucher. Les invités prenaient part à des concours et à d'autres amusements. Pendant la veillée, on présenta aux nouveaux époux un beau mobilier de bridge. M. et Mme G. Faucher tiennent à remercier les organisateurs de cette fête et tous ceux qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à en faire une soirée agréable.

Mme M. Rondeau est revenue de Moose Jaw pour 2 semaines.

Duck Lake

Çà et là

M. et Mme Gustave Mandin visitèrent récemment leurs enfants de Debden, à St-Paul, Alta; ils étaient accompagnés de M. et Mme Michel Salomon, et leur fillette, Patricia. Ils se rendirent aussi à Edmonton où ils visitèrent leur nièce, la Rév. Sr Assumpta, au monastère du Précieux-Sang.

Mlles Reine et Amélie Mauvieux étaient de passage chez leurs parents, M. et Mme J.-B. Mauvieux.

M. et Mme Louis Mauvieux sont de retour d'Estevan où ils ont passé l'été.

Mme J.-B. Boucher, de Calgary, était de passage chez M. et Mme Samuel Boyer.

Mme Pantaléon Schmidt, accompagnée de son fils, le R. P. Camille Schmidt, chapelain de la troupe canadienne des Nations unies en Egypte, passèrent quelques jours en visite au couvent, auprès de la Rév. Sr St-Marcien, et chez leurs parents et amis.

M. et Mme Charles Dumais et leur fillette, Claudette, sont allés en voyage à Fort La Corne, en Abitibi, chez M. et Mme Jean Dumais.

Mlle Dolorès Archambault, de Melfort, était chez sa mère, Mme Rodolphe Archambault, en fin de semaine.

M. Omer Archambault, étudiant en philosophie et professeur au collège de Gravelbourg, était de passage à Duck Lake, ainsi que M. et Mme J. Loiselle, Mme Richard Brecknell et ses enfants, de Saskatoon, et M. et Mme Rasicot, de Prince-Albert.

M. et Mme Armand Thomarat sont de retour d'un très beau voyage chez leurs enfants de Toronto.

Mlles Alice et Lina Doucette accompagnaient M. et Mme N. Thille et leur neveu, Léonard, à Saskatoon où ils visitèrent leur nièce, religieuse de Notre-Dame des Missions.

M. et Mme Wilfrid Mourre, de Saskatoon, étaient de passage à Duck Lake chez M. et Mme Jean Guillou, à l'occasion du baptême de Claude-Joseph Guillou, né le 30 octobre et baptisé le 9 novembre.

M. et Mme René Lanovaz, accompagnés de M. et Mme Ferdinand Lanovaz, se rendaient chez leur fille, Mme Lucien Georget, à Domremy, tout récemment.

Les Rév. Srs Elisa-de-Jésus et Présentine se rendaient au congrès de l'AFCIS de Prince-Albert, le 9 novembre.

A l'occasion de la fête de saint Stanislas Kostka, il y eut une fête-surprise en l'honneur de Sr Stanislas-des-Anges, directrice du pensionnat.

Les commissaires d'école, MM. Auguste Pogu, président, Eugène Périllat, Roland Pelletier, Ernest Doucette et Ernest Lanovaz, ainsi que M. Ferdinand Lanovaz, Mme Rodolphe Archambault, délégués de l'A.C.F.C., et M. l'abbé G.-E. Touchet, curé, se sont rendus au congrès de l'A.C.F.C. tenu à Prince-Albert à la fin d'octobre. A cette occasion, notre chorale, sous la direction de Rév. Sr M.-de-Béthanie et de Rév. Sr Stanislas-des-Anges, fut invitée à exécuter quelques chants de notre répertoire canadien.

La semaine dernière, M. Albert Schmidt, agent d'assurances de Calgary, était en visite à Duck Lake.

Il y a des délibérations importantes dans la localité, concernant la centralisation des administrations municipales, urbaines et scolaires, que veut imposer le gouvernement provincial. Une grande opposition est manifestée de toutes parts pour empêcher cette centralisation qui enlèverait nos droits et nos privilèges. Une réunion importante est annoncée pour le 28 novembre, afin de discuter et de s'opposer à ces nouvelles mesures gouvernementales.

Mmes Raymond Pelletier et Georges Gauthier sont hospitalisées pour plusieurs semaines à Rosthern. Nous leur souhaitons un prompt retour.

M. Raymond Debray, de Chilliwack, C.-B., visitait parents et amis, la semaine dernière.

M. Amédée Folliet, de la Colombie-Britannique, était de passage dans la localité.

M. Marcel Lanovaz vient de déménager dans sa nouvelle maison récemment construite vers le centre du village. Il a cédé son ancienne propriété à M. Aimé Pilon.

Le village s'est vu gratifié d'une nouvelle patinoire pour les jeunes. M. Emile Beaulieu était en charge de la nouvelle construction.

Storthoaks

Çà et là

M. et Mme Lloyd Stewart et leurs enfants, de Moose Jaw, sont venus rendre visite à leurs parents, M. et Mme Wilfrid Raymond, récemment.

Mmes R. Ethier et Octave Carrière ont assisté au congrès de l'A.F.C.I.S. à Prince-Albert.

M. et Mme Laurent Dubois et leurs enfants sont partis pour Canora, Sask.

Mlle Rita Chicoine, employée à Weyburn, est en promenade chez son père, M. Arthur Chicoine.

MM. Urbain et Hughes Beaudoin se rendaient à Régina pour affaires, en fin de semaine.

Mme Armand Bourget et M. Ernest Gauthier firent un stage à l'hôpital de Redvers.

Les Chevaliers de Colomb organisèrent une partie de cartes qui eut lieu le dimanche 10 novembre.

M. l'abbé J.-A. Lévesque, curé, a presque terminé sa visite de paroisse.

Bellegarde

Çà et là

Le samedi 9 novembre, une soirée-surprise eut lieu chez M. et Mme Félix Sylvestre à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Il y eut un programme musical, quadrilles et jeux de société. M. Gilbert Mahin proposa le toast aux jubilaires, et un service d'argenterie leur fut présenté par les parents et amis présents.

Mlles Paula Martin et Eveline Magotiaux se sont rendues à St-Boniface où elles ont trouvé un emploi.

MM. et Mmes Henri et Gilbert Bauche sont allés à Winnipeg, la semaine dernière.

M. et Mme Félix Sylvestre, accompagnés de M. et Mme Gérard Bourgeois, ont rendu visite à des parents à St-Boniface, ces jours derniers.

M. et Mme Edouard George, de St-Boniface, étaient de passage à Bellegarde, la semaine dernière.

Mlles Liliane Sylvestre, Eva et Alma Gervais, de St-Boniface, sont aussi venues en visite chez leurs parents.

Mme Joseph Sylvestre et sa fille, Aline, sont déménagées au village de Bellegarde. Cette dernière a trouvé un emploi comme cuisinière chez les Frères du Sacré-Coeur.

Mme Narcisse Monin et son fils, Fernand, se font construire une nouvelle maison au village de Bellegarde.

Il y aura un bingo de 20 dindes à la salle paroissiale, le 1er décembre. Bienvenue à tous.

Vonda

Mariage

Le mercredi 23 octobre, en l'église de St-Philippe de Néri de Vonda avait lieu le mariage de Mlle Monique de Margerie, de Vonda, fille d'Antonio de Margerie et d'Agnès Lavergne, avec M. René Bénard, de St-Denis, fils d'Albert Bénard et de feu Fernande Billo.

Le marié était accompagné à l'autel par son père, alors que la mariée, dans sa toilette blanche, entrait au bras de son père. Elle portait un bouquet de roses naturelles. Des fleurs blanches naturelles ornaient le sanctuaire.

Les demoiselles et garçons d'honneur étaient Mlles Aline Lepage, Huguette de Margerie, soeur de la mariée, et Edna Bénard, soeur du marié, MM. Adrien Bénard, frère du marié, Jean Hardenne, annonceur à CFNS, et Hervé Nobert, cousin du marié.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé O. Lacroix, curé, et la sainte communion fut reçue par les nouveaux mariés et les garçons et filles d'honneur. Durant la messe, des cantiques appropriés furent exécutés par les membres féminins de la chorale, sous la direction de Mme Gérard Lepage.

Après la cérémonie, un grand nombre de parents et d'amis se rendirent à la demeure de M. et Mme de Margerie, présenter leurs voeux de bonheur aux nouveaux époux et boire un verre à leur santé, alors que ceux-ci prenaient le déjeuner avec leur garde d'honneur. Chacun des visiteurs put alors admirer les nombreux cadeaux offerts au nouveau couple.

A midi, le cortège se rendait à la salle du village afin d'y prendre un succulent dîner servi à plus de 60 convives.

Au cours du banquet, M. Zénon Lepage, ami de la famille, porta le toast à la mariée. Le marié répondit en termes émus, remerciant tous ses amis pour leurs voeux et faisant l'éloge de ses parents. M. l'abbé Lacroix ajouta ses souhaits au jeune couple. Puis, les mariés coupèrent le gâteau de noces qui fut fort apprécié par tous les convives.

Après le départ de l'heureux couple, les invités passèrent encore de bons moments en d'agréables réminiscences pour se séparer ensuite.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Les auditeurs de CFNS ont pu se rendre compte de quelques changements apportés à l'horaire. Tous les programmes de villages sont désormais entendus le matin à 9 h. 05. Le lundi, c'est Tisdale; le mardi, Prud'homme et Vonda; le mercredi, North Battleford; le jeudi, St-Brieux et Melfort; le vendredi, Domremy et Bellevue.

Mme Papen rappelle à ses auditrices que la compagnie BC Fruits offre gratuitement un livre de recettes de pommes à celles qui en feront la demande. Il suffit d'adresser les lettres à: "Au fil de l'Heure".

Le mois de novembre est surtout consacré à la mémoire de nos chers disparus; le 2 novembre, c'est la fête des morts et le 11, on prie pour les soldats tombés dans les deux dernières guerres mondiales. Aussi, nous demandons aux auditeurs d'écouter respectueusement "In Memoriam", un programme commandité par les studios Molaro et qui passe sur nos ondes le jeudi, à 1 h. 55, et le dimanche, à 11 h. 10 ou à 4 h. 10.

L'émission "Folklore et Bonne Chanson", entendue tous les jours à 1 h. 15, est très appréciée des auditeurs français et anglais.

Les habitués de "La clinique du Coeur" sont aux écoutes à 4 h. 45, à l'heure où le Père Desmarais soulage les peines du coeur. "Psychologie de la vie quotidienne", où l'on discute également de problèmes sentimentaux, débute à 7 h. 15, tous les soirs.

Nous désirons attirer l'attention des auditeurs sur deux programmes très intéressants du vendredi: "Le concours de la chanson canadienne", à 8 h. 30, et "Famille, qui es-tu?", à 9 h.

Parmi les belles émissions du dimanche, signalons: "Nos missions sur nos ondes", à 1 h. 45, et "Images du Canada", à 3 h. 30.

Les crevettes et notre ami, Jacques Boucher, ne sont pas bons amis; ces crustacés le terrassèrent, lundi, mais sa jeunesse permit à Jacques de reprendre le dessus.

Ponteix

M. et Mme Jos. Dorval et leurs deux petits garçons sont revenus d'un voyage à Montréal. Mme Rose Leclaire, grand-mère de Mme Dorval, les a accompagnés au retour jusqu'à Régina et, de là, la Rév. Sr Marie-Albert, qui revenait de Zenon Park, s'est rendue à Ponteix avec eux.

La Rév. Sr Marie-Albert a été nommée supérieure de l'hôpital St-Gabriel de Ponteix.

M. et Mme Guy Girardin ont la visite de leurs parents, M. et Mme Louis Girardin, de Meyronne.

Le samedi 26 octobre, un thé fut servi par les dames auxiliaires de l'hôpital, au profit de l'hôpital.

Le dimanche 3 novembre, les Chevaliers de Colomb eurent leur déjeuner-communion à la salle paroissiale. L'invité d'honneur était S. Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg.

Mgr L. Lussier, P.D., V.G., curé, a fini la visite de paroisse à la campagne.

Les collégiens de Gravelbourg, Guy Douville, René et Raymond Tourigny, Joseph Strohhoffer, Roger Levasseur, Emile Legault et Maurice Demontigny, sont venus en vacances de fin de semaine.

Le vendredi 15 novembre est décédée à l'hôpital de Ponteix une pionnière, Mme Georges Roberge.

Mlle Alice Provençal est revenue d'un voyage à Port Alberni, C.-B.

M. et Mme Roméo Privé sont allés passer l'hiver à St-Boniface.

M. et Mme Hector Levasseur, de Toronto, à l'occasion de leur voyage de noces, sont venus visiter leurs parents.

M. Paul Lupien, d'Ottawa, a visité sa soeur religieuse.

M. et Mme Gilles Bédard, de Penhold, Alta, ont visité leurs parents, MM. et Mmes Marc Kerviche et Edgar Bédard.

M. et Mme Ernest Desautels ont passé quelques jours à Winnipeg.

Mme Rose Leclaire a visité sa fille, la Rév. Sr Marie-Albert, sa petite-fille, Mme Jos. Dorval, et Mme Melvina Côté.

M. Paul Rajotte, entrepreneur des travaux de peinture à l'église, était de passage à Ponteix. Les peintres ont fini de peinturer l'église jeudi soir et sont partis samedi matin. Ils laissent de bons souvenirs.

Double mariage

Le mardi 29 octobre, Mlle Eva Privé, fille de M. et Mme Armand Privé, de Ponteix, unissait sa destinée à celle de M. René Massé, de McCord, et M. Georges Privé, fils de M. et Mme Armand Privé, épousait Mlle Célestine Wagner, de Mankota. Le R. P. Robert Châtelain, O.M.I., cousin de Georges et Eva Privé, bénissait leur union.

Les garçons et filles d'honneur étaient MM. Paul Daniel, Paul Massé et Omer Privé, Mlles Hélène Privé, Angeline Lasanté et Helen Selensky.

Il y eut réception à la salle paroissiale.

M. et Mme René Massé sont allés en voyage de noces à Winnipeg, tandis que M. et Mme Georges Privé se rendaient à Régina.

Prud'homme

Çà et là

Un grand nombre de personnes de Prud'homme ont assisté au congrès de l'A.C.F.C. à Prince-Albert.

Une retraite paroissiale a été prêchée dans la paroisse, par les RR. PP. U. Héon et E. Tremblay, C.Ss.R.

Le 17 novembre, une soirée d'adieu avait lieu à la salle paroissiale en l'honneur de M. et Mme Robert Guilmette, qui doivent partir prochainement pour aller habiter à Wilkie.

M. et Mme Lionel Courchesne étaient en visite chez leurs nombreux parents et amis, récemment.

Le 7 novembre a été célébré à St-Denis le mariage de M. Claude Grimard avec Mlle Raymonde Hubert, de St-Denis. M. et Mme Claude Grimard vont demeurer sur leur ferme, à Prud'homme.

MM. et Mmes Wilfrid Dubé, de St-Brieux, et Guy Grimard, de Saskatoon, et MM. Laurent et Jean-Paul Grimard, de Webb, étaient chez leurs parents à l'occasion du mariage de leur frère, Claude.

Baptêmes

Gérald-Joseph-Maurice, fils de M. et Mme Maurice Marcotte. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Vandale, grands-parents de l'enfant.

Norman-Raymond-Joseph, fils de M. et Mme Ernest Fontaine. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Huard, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Front

M. Ian Traquair, représentant du Wheat Pool, est venu donner une soirée de cinéma au profit des oeuvres scolaires de la paroisse, le vendredi 1er novembre.

Le dimanche 10 novembre, le comité de la patinoire donnait une partie de bingo dans la salle intermédiaire de l'école, sous la direction de Mme P. Moisan et des filles du cours supérieur. Les quinze parties furent suivies d'un bon lunch.

M. L. Happ et sa soeur, Aline, de Saskatoon, ont ramené leur père, M. J. Happ, chez lui; il était à l'hôpital de l'Université de Saskatoon depuis un mois.

M. A. Jeanneau, de Prud'homme, et d'autres parents, sont venus voir leur fille et soeur, une religieuse enseignante, Sr Marie-Marguerite.

Mme Henri Bourque a été transportée à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

M. et Mme Marcel Syrenne étaient en visite chez leurs parents, dernièrement.

Mme Victoire Auriat, de la Colombie-Britannique, est revenue dans la paroisse.

M. Aurèle Plamondon, de Bellsite, Man., était de passage ici pour affaires.

M. et Mme J.-O. Lanouette habitent l'ancienne maison de M. W.-H. Fortin au village; ils ont charge de leurs petits-enfants pendant que la mère de ces derniers, Mme Ben. Beaudry, est à l'hôpital.

MM. B. Beaudry et Louis Picton sont partis à Bellsite, Man., pour y travailler durant l'hiver.

Mme Oscar Messier est à l'hôpital de Spalding où elle a subi une opération.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

ACFC-congrès

Nos lecteurs et auditeurs nous excuseront de n'avoir pas encore parlé d'une émission spéciale, entendue chaque dimanche, de 12 h. à 1 h., depuis le début de novembre, et qui porte pour titre "A.C.F.C." — le nom de notre organisation nationale.

Il s'agit d'extraits du Congrès général des 27, 28 et 29 octobre derniers à Prince-Albert. Au cours de ces premières émissions, vous avez entendu les allocutions de bienvenue des dignitaires. La semaine prochaine (dimanche 24), vous entendrez le rapport donné par M. l'abbé Roger Ducharme, visiteur des écoles pour le sud de la province. Ces émissions spéciales se poursuivront jusqu'au 15 ou au 22 décembre, et vous êtes cordialement invités à être à l'écoute chaque dimanche, à partir de 12 h.

Nouvelle émission

Dès que se terminera cette série d'émissions en marge du congrès, nous vous présenterons une émission nouvelle, dont les détails vous seront donnés plus tard. Cette émission, qui sera commanditée, englobera la période de 12 h. à 1 h. chaque dimanche.

Concours de Noël

Il y en a deux: un pour les enfants, un pour les ménagères.

Pour les enfants: chaque lundi, à partir du 18, nous posons une question facile à laquelle vous devez répondre correctement, en envoyant votre réponse pour le samedi suivant. Le samedi, nous tirons quatre lettres pour quatre prix de valeur, essentiels pour la période des fêtes!

Le samedi 14 décembre (dernier jour du concours), nous ferons un second grand tirage parmi toutes les lettres reçues durant les quatre semaines du concours. Deux lettres seront tirées... qui vaudront deux grands prix d'une valeur exceptionnelle!

Tous les enfants devraient y participer, en envoyant leurs réponses au Coin des tout-petits, Concours de Noël, CFRG, Gravelbourg. La question à laquelle doivent répondre nos jeunes auditeurs pour samedi prochain (tirage le 30) est: "Où (en quel endroit) est né Jésus?"

Pour les dames: le concours pour les ménagères se poursuivra également jusqu'au samedi 14 décembre. Il s'agit, pour nos auditrices, de demander le livre de recettes de "B.C. Tree Fruits". Chaque semaine, nous tirerons une lettre pour chaque 10 lettres reçues d'une paroisse donnée (ex. Ferland — 36 lettres: 3 lettres tirées) et à chacune nous enverrons un prix!

Maintenant, attention, voici une double chance de gagner! Si vous ajoutez à votre demande un conseil ménager ou autre, qui puisse servir à la commentatrice ou au commentateur des émissions féminines, votre lettre sera conservée. A la fin du concours, le 14 décembre, toutes les lettres, contenant un conseil de quelque sorte, seront placées ensemble, et nous ferons alors un dernier tirage pour un grand prix de valeur. Ces conseils seront, n'en doutez pas, d'un précieux secours pour notre commentateur.

Les mamans devraient donc encourager leurs enfants à participer à leur Concours de Noël du Coin des Tout-Petits, sans oublier leur concours à elles. Les conditions de ces deux concours sont données en détail au moins 4 ou 5 fois le jour, à partir de 7 h. 30 le matin jusqu'à 7 h. le soir. Avis aux intéressés!

Retour au Département commercial

Nous saluons avec plaisir M. l'abbé René Bérubé, de retour de St-Boniface, après quelques mois passés à l'organisation et à la direction radiophonique de la grande campagne de souscription de CKSB. "Heureux qui, comme l'abbé, a fait un long voyage pour revenir "spotter" pages et longues pages!"

Nos commanditaires

Ne manquez jamais d'encourager nos commanditaires, soit en leur signalant que vous avez entendu leurs annonces sur nos ondes; soit en achetant chez eux, si la chose est possible. Il suffit de quelques mots qui ne coûtent rien et qui font un immense plaisir à nos clients, tout en aidant votre poste.

Les Clubs associés

En marge du dernier congrès de l'ACFC, toujours, nous constatons avec un immense plaisir la formation de Clubs généreux pour venir en aide à nos associations nationales: l'ACFC et l'ACEFC. Il y a le club des 100... Il est à espérer que ces 100 généreuses personnes se feront valoir, en envoyant leurs contributions avant la fin de 1957. Elles peuvent envoyer leur $25.00 à l'une ou l'autre des adresses suivantes: Le Chef du Secrétariat de l'ACFC, Vonda, Sask., ou M. l'abbé Roger Ducharme, évêché, Gravelbourg. Et félicitations aux premiers donateurs!

Domremy

Çà et là

Lors des élections pour conseiller à la division 2 de la municipalité St-Louis no 431, M. Armand Boutin fut réélu avec 104 voix et son adversaire, M. Gérard Rompré, remporta 36 voix.

La "Gaetz Construction Co.", de Winnipeg, est à ériger un coffre de 40,000 minots pour le silo à grains Pioneer de Domremy. Les fondations sont terminées et le travail de construction avance bien.

M. Jos. Brodeur, de St-Boniface, était de passage à Domremy, dernièrement.

Mlles Susan Baribeau et Gwen Fletcher, employées à la banque de Fort William, Ont., sont parties en auto pour leurs vacances et visiteront l'Alberta et quelques parties de la Colombie-Britannique. Elles ont passé quelques jours chez les parents de Susan, M. et Mme Hormisdas Baribeau, de Domremy.

M. l'abbé A. Houle, curé, s'absenta la semaine dernière afin de suivre la retraite annuelle du clergé à Prince-Albert.

Bingo paroissial

Le dimanche soir 10 novembre eut lieu un bingo au profit de l'église. Organisé par les dames de Ste-Anne, sous l'habile direction de Mme Jacques Mareschal et de son comité, il fut un grand succès et remporta la somme de $300.00.

Les deux prix de la rafle furent gagnés par Mme L. Fauchoux, de Hoey (une chaise berçante) et par M. Félix Guillet (une casserole à frire électrique). Le prix d'entrée échoua à M. Arsène Rabut.

Le 1er prix du bingo (une couverture de laine bordée de satin) fut gagné par M. Clément Guillet et le 2e prix (un service à thé), par Mme Ernest Casavant.

Veillée de départ

Le jeudi soir 14 novembre eut lieu une veillée organisée en l'honneur de Mlle Blandine Robert qui quitte Domremy pour aller demeurer à Dawson Creek, C.-B. Née à Domremy, Blandine est graduée de l'école supérieure et travaillait pour le magasin coopératif depuis quatre ans.

Au jeu de whist, le premier prix fut gagné par Mlle Blandine Robert et le prix de consolation par Mme D. McGrath. Un goûter fut servi par les organisatrices, Mlle Rachel Gareau et Mme J. Mareschal.

Au nom du groupe réuni, Mme Henri Baudais présenta à l'héroïne de la fête un ensemble de mallettes et une bourse et Mlle B. Robert remercia gentiment. La veillée se termina par le chant "She's a jolly good fellow".

Milden

Prise d'habit

Le mardi 22 octobre, au monastère du Précieux-Sang de St-Paul, Alta, eut lieu une cérémonie de prise d'habit présidée par S. Exc. Mgr P. Lussier, C.Ss.R., évêque de St-Paul. Mlle Louise Lachapelle, postulante depuis le mois d'avril, prenait l'habit des Soeurs du Précieux-Sang et recevait le nom de Soeur Marie-Madeleine. Assistaient à la cérémonie: ses parents, M. et Mme Lucien Lachapelle, de Milden, sa tante, Mme Hélène Schroeder, de Forgan, ses oncle et tante, M. et Mme Gérard Lachapelle, de Tisdale, et des amis, M. et Mme Arthur Bachand, de Rosetown.

La courtoisie doit venir du coeur et contribuer à notre élévation morale.

CONFUCIUS.

RADIO GRAVELBOURG

CFRG—710 Kilocycles CFGR—1230 Kilocycles

CODE: L — Local; R — Réseau; D — Différé

DIMANCHE

10.55L-Ouverture
11.00R-Radio-Journal
11.05L-Musique
11.15R-Revue des hebdos
11.30R-L'éducation aujourd'hui
12.00L-Vedettes (chansons canadiennes)
12.45L-Quart d'heure de langue allemande
1.00R-Chefs-d'oeuvre de la musique
2.00R-Tableaux d'opéras
2.30R-Présence de l'Eglise
3.00R-Connaissance de la musique
3.30R-Images du Can.
4.00R-Radio-Journal
4.05L-Musique
4.15R-Politique
4.30R-Match intercités
5.00R-Nouveautés dramatiques
5.30R-Petites symphonies
6.00R-Festival
7.30R-Sel de la terre
8.00R-Radio-Journal
8.15R-Entretiens du dimanche
8.30R-Récital
9.00D-La Voix du Cap
9.15D-Quart d'heure de Ste-Anne
9.30L-A demain . . .
9.55L-Résumé des nouvelles

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55L-Ouverture
7.00R-Radio-Journal
7.05L-Soleil Levant
7.45L-Tourne-disques
7.55L-Succès du jour (Laflèche)
8.00L-Prière du matin
8.15L-Nouvelles
8.20L-Variétés (Swift Current)
8.40L-Variété (Willow-Bunch)
9.00L-Pot-pourri
9.30D-Fémina
9.45D-Psychologie de la vie quotidienne
10.00R-Jeunesse dorée
10.15R-Rue principale
10.30D-Un peu de tout
10.45D-Je vous ai tant aimé
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Musique
11.15R-Quelles Nouvelles?
11.30D-Le réveil rural
11.45L-Quadrille au village
11.58L-L'Angélus
12.00R-Les visages de l'amour
12.15L-L'ami Pierre
12.30D-Pages de vie
12.45L-Au hasard
1.00L-La Saskatchewan agricole
1.30L-L'heure de l'Est
1.57R-Radio-Journal
2.00L-Nos malades
2.15L-A votre santé
2.30L-Requêtes et ref. (Ponteix)
3.00D-Clinique du coeur
3.15R-Auto-suggestions
3.30L-Carnet mondain
3.45D-Un homme et son péché
4.00R-Radio-Journal

Fermeture CFRG 5,000 watts

4.15-Novembre 1957
4.00-Décembre 1957
4.30-Janvier 1958
5.15-Février 1958

4.15L-Le tour du monde (en chansons)
4.30D-Radio S.-C.
4.45L-Le coin des tout-petits
5.15L-Chansons à succès (Assiniboia)
5.30D-Pinocchio
5.45L-Aux 4 vents
6.00L-Nouvelles
6.05L-En dînant (Gravelbourg)
6.45L-Chapelet
7.00L-Musique pour la tombée du jour
7.30 -V. horaire du soir
8.00R-Information complète
8.30 -V. horaire du soir
10.00L-Résumé des nouvelles

LUNDI SOIR

7.30D-Conférence de presse
8.30D-Vie ouvrière
9.00D-Orchestre R.-C.

MARDI SOIR

7.30D-Chacun sa vérité
8.30D-Revue des Arts et des Lettres
9.00D-Les concerts symphoniques

MERCREDI SOIR

7.30L-Musique pour la tombée du jour (suite)
8.30D-Radio-Théâtre et Festival du mercredi

JEUDI SOIR

7.30R-Petit concert
8.30D-Sérénades pour cordes
9.00D-Les clefs de notre temps

VENDREDI SOIR

7.30D-Idées en marche
8.30D-Chanson can.
9.00D-Le petit ensemble vocal
9.30D-Famille et milieu

SAMEDI

8.40L-Willow-Bunch présente . . .
8.50D-Etablissement rural
9.00R-Coin des Pères
9.30L-Dans l'bon vieux temps
10.00D-Heure des jeunes
10.30L-Heure de Lebret
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Chansons à succès
11.58L-L'angélus
12.00R-Heure de l'opéra
3.30L-Requêtes et ref. (Ponteix)
4.00R-Radio-Journal
4.10L-Carnet mondain
4.15R-La langue bien pendue
4.30D-Radio S.-C.
4.45L-Période des jeunes
5.45L-Chansons à succès (Assiniboia)
5.30L-Aux 4 vents
6.00L-En dînant (Gravelbourg)
6.25R-Radio-Journal
6.30L-En dînant (suite)
6.45L-Chapelet
7.00D-Chroniques canadiennes
7.30D-Variétés
8.00D-Artistes de renom
8.30R-Mus. de danse
9.00D-Concert
10.00L-Résumé des nouvelles

St-Victor

Va-et-vient

M. Eugène Lalonde, ancien maître de poste, maintenant domicilié à Fort William, Ont., a passé une semaine chez ses frère et belle-soeur, M. et Mme J.-D. Lalonde, dernièrement. Il a continué son voyage à Edmonton avec M. Jean-Louis Klyne, où ils visiteront des parents.

M. et Mme Hervé Boutin et leurs enfants, Yvette et Diane, sont allés à Moose Jaw les 8, 9 et 10 novembre, pour y visiter M. et Mme Eugène Dubord.

M. et Mme Fernand Chevrier (Odette Delorme) ont été les hôtes de M. et Mme Léo Delorme, le 6 novembre.

M. et Mme Clarence Stregger et leurs enfants, de Régina, étaient en visite chez MM. et Mmes Henri Bissonnette, Ronald Boutin et Laurent Bissonnette, le dimanche 10 novembre.

M. et Mme Raymond Cantin et leur bébé ont ramené Mme Willie Chrétien chez elle, le dimanche 10 novembre. On se souvient que Mme Willie Chrétien a été hospitalisée à l'hôpital de Moose Jaw pendant quelque temps. M. Claude Chrétien accompagnait sa mère.

Mlle Juliette Beauregard étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, a passé le congé du Souvenir chez ses parents, M. et Mme Louis Beauregard.

Mlle Janine O'Reilly, institutrice à Courval, a passé le même congé chez ses parents, M. et Mme Willie O'Reilly. Elle était accompagnée de Mlle Dianne Maurice et de MM. Gérald Gaudreau et Noël Blanchet.

Mlle Janine Collin est allée à Moose Jaw les vendredi et samedi 8 et 9 novembre.

M. et Mme Denis Lalonde sont partis à Fort qu'Appelle le 12 novembre. Ils suivront des cours offerts par la Défense Civile du Canada.

MM. et Mmes Dosithée et Roger Lalonde sont allés à Winnipeg le 13 novembre. Ils y visitèrent MM. et Mmes M. Cano, Gérald Lalonde, et les parents de Mme Lalonde, M. et Mme E. Balcaen.

Mme Marcel Laberge et ses enfants sont revenus de Régina le 11 novembre.

M. et Mme Maurice Carles ont été les hôtes de M. et Mme Roger Legault, le 10 novembre.

Souper paroissial et bingo

Malgré la température inclémente, plusieurs personnes ont assisté au souper paroissial et au bingo. Le résultat fut de $500. Mmes Eudore Beauregard et Napoléon Lalonde étaient en charge du souper et du bingo respectivement.

Malades

M. Louis Beauregard et Mmes Léo Delorme et Léopold Therrien sont rentrés chez eux après un séjour à l'hôpital. M. Beauregard et Mme Delorme étaient à l'hôpital d'Assiniboia, et Mme Therrien, à Willow-Bunch.

Mme Lorne Kissner est sérieusement malade à l'hôpital de Moose Jaw.

Naissance

Le 2 novembre, à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, une fille est née à M. et Mme Marcel Laberge.

Décès

M. Ludger Douillard, père de Mme Napoléon Lalonde, est décédé à Kelowna, C.-B., la semaine dernière. M. et Mme N. Lalonde se rendirent pour les funérailles. A la famille éprouvée, nous offrons nos condoléances.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Professeurs titulaires et comités des classes

Philosophie: professeur titulaire: R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I.; comité de classe: C. Piché, président, G. Martine, vice-président, A. Bouffard, secrétaire.

Rhétorique: professeur titulaire: R. P. Wilfrid Sicotte, O.M.I.; comité de classe: D. Sirois, président, E. Rymek, vice-président, R. Bachelu, secrétaire, C. Bussière et G. Boulianne, conseillers.

Belles-Lettres: professeur titulaire: R. P. Henri Desrochers, O.M.I.; comité de classe: A. Lepage, président, J. Champagne, vice-président, R. Paquette, secrétaire, R. Boulanger et G. Le Strat, conseillers.

Versification: professeur titulaire: R. P. Paul Plamondon, O.M.I.; comité de classe: D. Couture, président, G. Gauthier, vice-président, G. Archambault, secrétaire, P. Gosselin et L. Brisebois, conseillers.

Méthode: professeur titulaire: R. P. Robert Châtelain, O.M.I.; comité de classe: G. Allard, président, G. Villeneuve, vice-président, N. Cénérini, secrétaire, R. Maguet, Conseiller.

Syntaxe: professeur titulaire: R. P. Roland Tessier, O.M.I.; comité de classe: G. Giroux, président; H. Lepage, vice-président, R. Prévost, secrétaire, P. Joubert et A. Nogue, conseillers.

Eléments: professeur titulaire: R. P. Alain Piché, O.M.I.; comité de classe: E. Paradis, président, D. Paradis, vice-président, R. Tourigny, secrétaire.

Technique: professeur titulaire: R. P. J.-M. Lacasse, O.M.I.; comité de classe: O. Mondor, président, R. Morin, vice-président, E. Legault, secrétaire.

* * *

Un voyage à Lebret

Dernièrement, l'école indienne de Lebret nous envoyait une invitation pour aller rencontrer ses élèves dans une joute de ballon-panier: notre entraîneur eut la bonne idée d'accepter.

Le départ fut fixé pour 1 h. 30, le samedi après-midi 9 novembre. Nous voilà en route dans les deux automobiles du Collège et environ quatre heures plus tard, nous mettons pied sur le terrain de l'école indienne.

Là nous attendait un succulent souper que nous ne tardons pas à déguster avec appétit. Après quoi, nous visitons rapidement l'institution. Vers 7 h. 30, dans le gymnase assez spacieux, nous commençons notre première partie: elle fut assez chaudement disputée comme l'indique d'ailleurs le pointage qui malgré tout se termina en notre faveur: 58 à 45.

Après cette partie, un appétissant goûter nous attendait au réfectoire: on y rencontre là plusieurs jeunes Indiens de l'équipe.

C'est le Scolasticat du Sacré-Coeur qui s'est chargé de nous héberger: nous connaissons quelques jeunes frères, anciens de Gravelbourg; ce fut donc un bout de jasette avant de regagner nos "couchettes".

Le lendemain matin, comme c'est un dimanche, après déjeuner, nous avons le bonheur d'entendre une belle messe en chant grégorien très bien rendue par les frères scolastiques. Nous employons ensuite le temps libre à jouer dans la salle de récréation ou à visiter la ferme et la belle nature autour du Scolasticat.

Vers 1 h. 30, nous nous mesurons de nouveau contre les Indiens et remportons une victoire décisive cette fois au pointage de 76 à 43. Un goûter suivit, avant de nous embarquer en route pour Gravelbourg où nous revenons vers 7 h. 15.

Nous remercions les Pères qui nous ont accompagnés, les autorités du Collège, de l'école indienne et du Scolasticat de nous avoir facilité cette sortie. Cette fin de semaine fut très appréciée et elle nous encourage à mieux travailler après ce bref repos.

Daniel COUTURE,
Versification.

* * *

Potins

Le fameux satellite russe, Sputnik, a suscité un vif intérêt ici au Collège. Chez ceux qui étaient scientifiquement intéressés, d'interminables discussions s'entamèrent au sujet de la vitesse, de la distance, etc. Les tempéraments plus humanitaires s'apitoyèrent sur la race "canine". Voici quelques réactions tirées au hasard: Maurice garde deux minutes de silence lorsqu'on annonce la mort de la pauvre bête qui a bénéficié d'un trajet avec le dernier satellite; André reste indifférent mais avertit bien qu'il protestera à l'ONU si l'on envoie un chat; Guy, le téméraire, veut donner son nom pour monter avec le prochain projectile qu'on doit lancer au-delà de l'atmosphère.

Depuis quelque temps, on remarque une quinzaine d'élèves en haillons qui courent à toute allure autour du gymnase, puis, sans mot dire, tout essoufflés, se retirent à la troisième hutte pour un "caucus" mystérieux. Après enquête, on nous informe que ces spécimens s'entraînent en vue de faire le saut avec les Alouettes au hockey, cet hiver. Comme toute grande oeuvre, les débuts n'augurent pas trop bien. Mais la pratique les verra s'améliorer et nos Alouettes sauront sans doute nous faire honneur.

Il ne faut pas oublier de mentionner qu'au dernier congrès de l'AFCIS, tenu à Prince-Albert les 9 et 10 de ce mois, la gent étudiante du Collège fut représentée par un digne philosophe de première année, M. Omer Archambault. En compagnie des Pères Paris et Labossière, Omer a certainement su profiter de son voyage et nul doute que les collégiens en retireront aussi des fruits nombreux.

Henri LEOST,
Arts III.



"Le coin des jeunes"

Le meilleur temps, c'est maintenant

Sur une autre page du journal, cette semaine, les lecteurs du **Coin des Jeunes** ont peut-être vu une composition qui paraissait très longue et très sérieuse, parce que les mots au commencement étaient en gros caractères et après cela il n'y avait que des colonnes et des colonnes sans titres.

Les jeunes ne sont pas seuls à trouver trop difficiles des écrits comme cela. Bien des gens plus âgés sont tentés de sauter ces colonnes sans les lire.

Mais beaucoup de parents se donneront la peine de lire en entier tout ce qui est imprimé dans cet article, parce qu'il traite d'un sujet qui leur tient beaucoup à coeur: leurs enfants.

En effet, le gouvernement du Manitoba veut savoir si les écoles font un bon travail en faveur des jeunes, si les examens sont trop durs, si les institutrices sont assez bien renseignées, si les écoles sont modernes, si les enfants de la campagne ont autant de chances que les jeunes de la ville de montrer leurs talents.

Le gouvernement a nommé cinq personnes pour étudier cette question et pour écouter tous ceux qui ont des idées à ce sujet. Tout de suite, les parents et les chefs canadiens-français se sont dit: nous allons demander plus de chances pour enseigner le français. Et ils ont écrit la longue composition qui parait dans le journal cette semaine.

Si les jeunes comprenaient tout ce que les autres ont dit dans cet écrit! Et surtout, s'ils savaient le jour où les champions du français sont allés parler aux membres du groupe choisi par le gouvernement! Les Canadiens français ont demandé que le français soit au programme de l'école à partir du premier grade. Le chef du groupe voulait savoir si les enfants peuvent apprendre plus d'une langue à la fois. Et les Canadiens français ont répondu: "Mais oui, tous les enfants sont très intelligents, ils peuvent apprendre le français et l'anglais et même une autre langue, au grade 1, sans trop de trouble".

Les grands penseurs disent que c'est le meilleur temps et que, attendre plus tard, c'est trop tard. Alors, les jeunes sont plus fins que les grandes personnes pour apprendre des mots. Un petit garçon disait à Oncle François l'autre jour: "Je comprends l'anglais, parce que mes compagnons de jeu le parlent; je comprends l'allemand, parce que j'ai vécu en Allemagne pendant deux ans, à titre de réfugié, avant de venir au Canada; et je comprends le yougoslave, parce que ma mère me parle en cette langue. Maintenant, je vais apprendre à le parler".

Au Canada, il y a deux langues officielles, le français et l'anglais. Il est bon de savoir les deux. Mais, pour un Canadien français, c'est le français qu'il doit savoir avant tout.

C'est pourquoi les grandes personnes demandent au gouvernement de laisser les petits Canadiens français apprendre leur langue encore mieux à l'école qu'à la maison, et à partir des premiers jours de classe.

Soyons aussi fiers que le petit immigrant qui voulait parler la langue de ses parents. Et profitons du beau temps de la jeunesse pour apprendre autant de mots que possible. Plus tard, vous comprendrez beaucoup de choses mieux que vous pouvez le faire aujourd'hui. Mais pour apprendre à parler une langue, c'est maintenant le meilleur temps.

Oncle FRANÇOIS.

DEVINETTES

1) Sur les fermes du Canada, compte-t-on plus de moutons, plus de chevaux, plus de bêtes à corne ou plus de cochons?

2) Qui fonda le célèbre sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré près de Québec?

3) Au cours du dernier siècle, combien de gens ont émigré du Canada?

4) Jusqu'à quel âge un enfant a-t-il droit aux allocations familiales?

5) Quel produit représente le tiers du volume des marchandises transportées par les chemins de fer du Canada?

REPONSES

1) Il y a plus de neuf millions de bêtes à corne, soit plus que le total des moutons, des chevaux et des cochons.

2) Des marins bretons, qui construisirent une chapelle en l'honneur de sainte Anne après un voyage périlleux.

3) Sept millions.

4) Jusqu'à l'âge de 16 ans, à moins qu'il ne cesse d'aller à l'école ou ne se marie.

5) Le blé de l'Ouest.

"Elle" vous aidera

Ces définitions vous sembleront bien simplifiées. Elles sont pourtant suffisantes, car tous les mots à trouver se terminent par elle. Parfois même vous aurez plusieurs réponses possibles.

1) Animal gracieux et rapide. 2) Espèce de prune. 3) Pâte à potage. 4) Peinture à l'eau. 5) Maladie contagieuse. 6) Oiseau. 7) Sous bien des pieds. 8) Petite rue. 9) Assiette primitive. 10) Dispute. 11) Bien exacte. 12) Sous un cavalier. 13) Jeu. 14) Instrument de musique.

Réponse: 1) Gazelle. 2) Mirabelle, prunelle. 3) Vermicelle. 4) Aquarelle. 5) Varicelle. 6) Hirondelle, sarcelle. 7) Semelle. 8) Ruelle. 9) Ecuelle. 10) Querelle. 11) Ponctuelle. 12) Selle. 13) Marelle. 14) Violoncelle, crécelle, vieille.

Psychologie

Quelqu'un s'étonnait un jour en présence d'un vieux philosophe, des changements qui surviennent dans le comportement des hommes qui se sont enrichis.

— On a tort, répondit le vieillard, de dire que la fortune change les hommes. Elle ne fait que leur permettre de se faire voir sous leur vrai jour.

L'école des parents

— Maintenant, les enfants, déclare sur un ton solennel le père à ses marmots, vous allez me dire qui a été le plus obéissant durant le dernier mois et qui a fait tout ce que maman a demandé.

Tous en choeur, ils ont répondu:

— C'est toi, papa.

Les bons conseils

La maman téléphone au médecin pour lui dire que son bébé refuse absolument de prendre la pilule qui avait été prescrite.

— C'est pourtant facile, rétorque le docteur. Assoyez l'enfant par terre et placez la pilule à portée de sa main. Il aura tôt fait de la mettre dans sa bouche et de l'avaler.

Vérités étranges



Saint Genou Gandulphus est le patron des époux et des épouses malheureux. Il souffrit de la conduite de son épouse et fut assassiné par l'un de ses admirateurs en 760.



Un ciboire pouvant contenir 22,000 hosties est chose commune aux missions de l'Afrique où de nombreuses congrégations se rassemblent lors de la visite d'un prêtre.



L'église Ara Coeli à Rome revendique l'honneur de posséder la plus ancienne crèche du monde. Cette crèche a 700 ans.

Concours J.F.M.

Grand concours de la langue française

Réponses du concours no 3

Classes 7 à 12:
1) C'est une affaire mal conduite.
2) Puis-je avoir l'escompte?
3) Vous flânez dans le parc tout le jour.
4) C'est un homme de grande valeur.
5) Les soldats livrèrent tout au pillage.
6) Ce devoir n'est pas de mon goût.
7) La question ne s'adresse pas à vous.
8) Cet écolier sommeille sur son devoir.
9) Scandez quelques vers de cette poésie.
10) Ce fermier dépense tout son revenu.

Classes 4 à 6:
1) Une commande
2) Pare-choc
3) Capot
4) Garde-boue
5) Banquette
6) Jante
7) Manivelle
8) Patte
9) Un remorqueur
10) Un sous-marin.

GAGNANTS

Prix offerts par la Supérieure Générale des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de M.-I.:

Juliette Lessard, grade XI, R.R. 1, Legal, Alberta.
Ghislaine Dubé, grade VIII, La Broquerie, Man.
Serge Emonin, grade V, 395, avenue Cumberland, Winnipeg.

* * *

Concours no 6

Nous présentons aujourd'hui le sixième d'une série de concours sur la langue française. Ce concours est organisé par les Jeunes Franco-Manitobains du Collège de St-Boniface et est ouvert à tous les étudiants qui lisent **La Liberté et le Patriote**; seuls les élèves des collèges classiques sont hors du concours.

Des prix intéressants seront offerts chaque semaine aux gagnants. On demande de bien remplir les conditions voulues.

Il y aura désormais un prix pour chacune des trois sections suivantes:
a) les classes 4 à 6 inclusivement;
b) les classes 7 à 9 inclusivement;
c) les classes 10 à 12 inclusivement.

CONDITIONS DU CONCOURS

1) **Traduire en bon français le texte suivant.**
2) **Faire parvenir sa copie avant le 5 décembre à:**
Les Jeunes Franco-Manitobains
Collège de St-Boniface
St-Boniface, Man.
3) **Indiquer fidèlement: nom, adresse, école, classe.**

Classes 7 à 12 (En voyage):
1) Will you please wait for me at the refreshment room?
2) Is it an express, a slow train or a through train?
3) I wish to book a first-class seat for Lyons.
4) I'll leave tomorrow by the 7 a.m. train.
5) I should like a berth for Winnipeg.
6) Can I break my journey at St. Boniface?
7) Give me my baggage receipt.
8) Is the train for Chicago in?
9) Porter, find me a seat in a ladies-only.
10) Do you mind my smoking?

Classes 4 à 6:
1) The railway
2) The sparking plug
3) The ventilator
4) The tire
5) The jack
6) The screwdriver
7) The pliers
8) The hammer
9) The axle
10) The chassis.

NOM ....

ADRESSE ....

ECOLE .... CLASSE ....

Texte inspiré du Père THIVOLLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 11

Images de MARIE PIGNAL



1. Pour la traversée du désert, la Sainte Famille a dû se faire accepter par quelque chef de caravane, car nul ne peut s'aventurer seul au pays de la soif, des bêtes sauvages, des razzias de bédouins . . .
Après bien des jours de marche, voici la vallée du Nil; derrière les palmiers, les pyramides se découpent sur le ciel.



2. En Egypte, tout est inhabituel et hostile pour cette famille pauvre de Juifs campagnards. Le cadre de la vie est païen; les temples, les statues des innombrables dieux égyptiens sont un étrange décor pour le Fils du vrai Dieu. Voici les pauvres exilés perdus entre le mystérieux sphinx et ces colonnes aux proportions gigantesques: ils sont à la recherche de la petite colonie de Juifs établie au pays des Pharaons.



3. Joseph a trouvé de l'ouvrage parmi les travailleurs du bois dans ce pays de grands bâtisseurs. Reçue dans la colonie juive, Marie a organisé la vie du ménage; la voici à l'ombre, dans la cour de sa maison: elle est occupée à moudre le grain dans un de ces moulins faits de deux meules comme s'en servent encore bien des peuplades africaines.



4. L'Enfant Jésus grandit. Le voici qui fait ses premiers pas, avec le sérieux un peu effrayé des tout-petits qui se lancent dans cette aventure . . .
Il faut attendre la mort d'Hérode pour que le retour en la terre d'Israël soit devenu sans danger.

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE. *en collaboration avec le Centre de la Bible diocésain.*

Notes agricoles

"Le lait est un don de Dieu"

CASTEL GANDOLFO — Quelque 3,000 participants au 14e congrès international du Lait et des dérivés du lait ont été reçus en audience à Castel Gandolfo par S. S. Pie XII. Le Souverain Pontife a adressé aux visiteurs, en français, un important discours, dont nous reproduisons le texte.

"Le XIVe congrès international du Lait et de ses dérivés, qui vous a réunis à Rome, messieurs, présente une importance particulière par le nombre élevé des nations représentées et des personnalités qui l'honorent de leur patronage ou de leur présence. Aussi sommes-Nous heureux d'accueillir, l'hommage de votre visite et de vous dire l'intérêt, avec lequel Nous avons pris connaissance des manifestations et des travaux de votre congrès: expositions, concours et conférences illustrent un programme fort vaste et procureront, Nous en sommes persuadé, un sérieux progrès dans le développement de la production du lait et de ses dérivés.

"Le lait constitue en effet une matière première précieuse et délicate entre toutes; par son "origine organique", il possède une composition à la fois riche et fragile, qui requiert, si l'on veut respecter son intégrité biologique, des connaissances multiples, une vigilance attentive et de grandes précautions.



S'il constitue normalement une nourriture incomparable pour les enfants et même pour les adultes, il peut aussi transmettre des germes nocifs, et c'est une grave responsabilité sociale, sanctionnée par la loi des divers pays, que de livrer au public un produit sain, dans les limites où l'industrie humaine peut en assurer à la fois la fraîcheur et l'innocuité.

Propreté parfaite

"Pour qu'on obtienne ce résultat, le lait demande d'abord à être recueilli dans les meilleures conditions d'hygiène. Sans parler ici de la santé des animaux qui le produisent, les diverses opérations que nécessitent sa récolte et son transport exigent des soins précis. La propreté parfaite de toutes les parois, avec lesquelles il entre en contact, constitue un problème essentiel et compliqué, car il arrive, par exemple, que de simples traces des produits de nettoyage en détériorent les éléments.

"Les divers traitements nécessités par sa conservation varient selon qu'il est destiné à la consommation immédiate ou doit constituer des réserves utilisables en toutes circonstances; mais, si l'on n'y prend garde, il peut arriver que tous ces procédés altèrent la structure physico-chimique de certains constituants du lait, et réduisent plus ou moins les qualités nutritives, qui font sa richesse alimentaire incomparable.

"Au total, cependant, les méthodes de conservation, par évaporation, concentration ou dessiccation, représentent un gros avantage. Elles ont permis et permettent chaque jour de faire parvenir à de vastes régions du monde, où la production demeure insuffisante, l'essentiel des éléments nutritifs contenus dans le lait, pour le plus grand bien d'innombrables enfants.

"Il conviendrait maintenant de faire quelques allusions aux dérivés du lait, spécialement aux beurres et fromages, inappréciables éléments de l'alimentation humaine, et aux nombreux problèmes techniques de leur fabrication et de leur commerce. Plus que le lait, ces dérivés se distinguent par des qualités individuelles et constituent des objets d'échanges internationaux fort recherchés. C'est pourquoi Nous souhaitons que des conventions de plus en plus universelles contribuent à en garantir les privilèges et le transport à travers le monde.

Les Livres Saints

"Est-il besoin, pour finir, de rappeler que les Livres Saints de l'Ancien Testament, divin patrimoine d'un peuple de pasteurs, ont symbolisé dans le lait les bénédictions temporelles du Créateur: une vingtaine de fois les auteurs sacrés donnent à la Terre promise le nom de pays, où coulent le lait et le miel. Et dans le Nouveau, l'Apôtre saint Pierre lui-même conseille à ses fidèles de solliciter de Dieu avec la simplicité des enfants le lait de la bonne doctrine: "Portez-vous avec ardeur, tels des enfants nouveaux-nés, vers le pur lait spirituel, qui vous fera croître pour le salut, si toutefois vous avez goûté que le Seigneur est bon" (1 Petr., 2, 2-3). Tant il est vrai que ce monde matériel, dans lequel la Providence de Dieu a placé la famille humaine, n'est pas seulement un décor, si beau soit-il, ni un entrepôt de ressources matérielles pour la vie du corps, mais une véritable parabole, dont les divers éléments parlent de réalités supérieures aux coeurs purs et aux esprits bien disposés. Votre travail vous met en mesure de rendre à vos contemporains un service apprécié. Puissiez-vous aussi, au milieu de vos activités professionnelles, poursuivre un idéal encore plus élevé: celui de posséder vous-mêmes une vie morale et spirituelle toujours plus haute et plus fervente, qui s'alimente aux sources de vie que le Divin Sauveur a confiées à son Eglise et qui produise des fruits abondants de générosité, de compréhension, de charité.

"Puissent ces brèves considérations constituer pour vous tous, messieurs, le point de départ de réflexions salutaires et vous permettre d'emporter de Rome, non seulement le bénéfice des travaux accomplis durant ce congrès, mais aussi le souvenir d'un bienfait spirituel, que Nous demandons instamment au Maître des lumières de vous concéder dans sa bonté. C'est dans cette intention que Nous vous accordons à tous ici présents, à vos familles et à vos amis, Notre paternelle Bénédiction apostolique."

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 24 novembre, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music Hall" avec Michelle Tisseyre mettra en vedette: Denise Darcel, Robert Savoie, Micheline Bédard, Marc Scala, André Lamartine, Marie Tosch, Aimé Major, Valikha et Aldino, les Theoron Darlies (unicyclistes). Chorégraphie: Arleigh Peterson. Orchestre sous la direction d'Art. Marrow.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 24 novembre, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le Théâtre populaire présentera aux téléspectateurs une oeuvre de Seymour Stern intitulée "La Réussite".

Adaptée pour la télévision par Jean Filiatrault, cette pièce illustre de façon poignante le drame psychologique de l'ambition maternelle. Toutes les mères veulent le succès, un avenir brillant, la fortune et la gloire pour leur fils. Ce désir légitime devient dramatique lorsque la réalité, qui n'est pas toujours à la hauteur des aspirations maternelles, se charge cruellement de le réduire à néant.

C'est précisément ce moment douloureux du conflit que Seymour Stern a choisi de nous présenter. Il met en scène une mère qui incarne le type même de la femme déçue dans ses rêves de mondaine de faubourg par un mari médiocre. Aussi elle reporte sur son fils tous les souhaits de fortune qu'elle a refoulés trop longtemps en son coeur.

Mathilde Gauthier est une mégalomane dont tous les rêves de grandeur ont pour objet Bernard, son fils. Le jeune homme, dominé par cette mère accapareuse, ne semble guère disposé à conquérir la gloire avec l'enthousiasme que Mathilde Gauthier voudrait lui voir. Les ambitions de Bernard sont beaucoup plus modestes. Il est encouragé dans cette voie par Julie, son amie, et par son grand-père, le vieux Georges, exaspéré par le snobisme de sa fille. On imagine un peu les réactions de Mathilde Gauthier qui se croit en butte à la mauvaise volonté et à la persécution de son milieu familial.

"La Réussite" sera interprétée par Mimi D'Estée, Arthur Lefebvre, Benoit Girard, Georges Toupin, Réjane Desrameaux, Monique Chabot et Nini Durand.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le sort semble en être jeté. Maurice Richard, une fois de plus, a perdu ses chances de terminer en tête des compteurs de la Nationale. Pourtant, on sait que Richard mérite cet honneur, lui qui a si souvent été le meilleur compteur de francs buts de la Nationale. Blessé à Toronto au cours d'un banal accident, Richard sera au repos forcé pour six semaines. Il rejoindra Don Marshall et Floyd Curry sur la liste des blessés des Canadiens, qui jouent de malheur encore cette saison. Au début de l'année, Geoffrion devait prendre quelques semaines de repos, et il se remet à peine que Richard le suit à son tour à l'hôpital. Marcel Bonin sera celui à qui cet accident aura été le plus utile puisqu'il lui permettra de jouer régulièrement avec la meilleure ligne des Habitants.

Richard avait aussi les yeux sur le trophée Byng. Tout n'est peut-être pas perdu pour lui dans ce domaine, mais ses chances sont moins bonnes, surtout s'il manque 18 à 20 joutes. Quelques pessimistes ont parlé de la fin de la carrière de Richard. Il est prématuré de parler ainsi, mais il ne faudrait tout de même pas que d'autres accidents du même genre viennent entraver souvent les activités du maître-compteur de la Nationale. Richard peut jouer encore pendant deux ou trois saisons, du moins si on en juge par la façon dont il se conduit sur la glace depuis les débuts du calendrier de la ligue. Les amateurs de hockey, partisans ou non du Rocket, lui souhaiteront un prompt retour au jeu. Toute la ligue se ressent de la perte d'une vedette de ce calibre et les Canadiens seront les premiers à souffrir de ce repos forcé, imposé au doyen des joueurs de l'équipe et du circuit Campbell.

Et Worsley?

On se demande un peu quelle mouche pique Phil Watson! Il vient de signifier son congé à Lorne Worsley, celui-là même qui a empêché l'équipe de sombrer dans des défaites ignominieuses la saison dernière. Watson a au moins de la suite dans les idées. Il n'aime pas Worsley depuis deux saisons déjà et il le lui fait bien souvent sentir. Il l'a insulté dans les journaux et maintenant l'expédie dans les mineures sous prétexte que Marcel Paillé peut faire mieux. Ce n'est pas encore prouvé, et nous n'envions pas Paillé, qui sera continuellement sous la menace de se faire "descendre" si l'équipe joue mal. Watson s'en prendra certainement encore à Camil Henry, un autre brillant joueur qui ne plait pas à son instructeur. Pourtant, Henry ferait bien l'affaire de plusieurs autres équipes de la Nationale, si les Rangers décidaient de le libérer. On sait qu'à cause de Watson, Camil Henry a passé une saison inutile dans la ligue Américaine.

Dans un autre milieu, mais toujours dans le hockey, il paraît que le joueur Gerry James aurait l'intention d'intenter une poursuite judiciaire contre la direction des Maple Leafs de Toronto à la suite du refus de Stafford Smythe, qui marche bien sur les traces de son père, de laisser le brillant arrière des Blue Bombers jouer au hockey cet hiver. Il nous semble qu'il y a là un abus de la part de l'employeur. Nous sommes en faveur de voir les joueurs respecter les clauses de leur contrat. James a signifié aux Leafs qu'il n'avait pas l'intention de retourner au jeu avec eux, avant que la saison ne commence. On se demande s'il y a un bris de contrat de la part de James? Les tribunaux en décideront peut-être, mais il est à souhaiter que l'affaire s'arrange à l'amiable.

A Detroit

Que s'est-il passé exactement à Detroit pour que les joueurs des Red Wings abandonnent si rapidement l'Association des joueurs? Nous l'ignorons, mais tant d'unanimité sur une question aussi controversée nous laisse un peu perplexe. Il doit y avoir anguille sous roche et nous ne serions pas surpris que des pressions aient été exercées sur les joueurs dans le but de les amener à se départir de leurs droits syndicaux. Mais le syndicalisme est inévitable et, un jour ou l'autre, les joueurs se grouperont tous en une association puissante qui travaillera, nous le croyons, à l'avantage de la ligue et des joueurs eux-mêmes.

Les Red Wings ne se sont pas donné le beau rôle dans cette affaire. Le syndicat leur permettait de discuter individuellement de leurs contrats avec leurs employeurs, mais, dans les questions administratives, un bureau de direction, composé d'hommes compétents, se chargeait des négociations. Espérons qu'on parviendra à s'entendre sans l'intervention des tribunaux. Les dirigeants n'ont rien à gagner en permettant aux joueurs de dévoiler publiquement l'attitude de ceux qui jouissent d'un monopole très intéressant et qui en abusent parfois.

Il est amusant de noter que le club dont la situation est la moins bonne, par conséquent celui qui aurait besoin d'un maximum de protection, est celui qui veut faire bande à part. Jack Adams sera donc libre d'immoler qui il veut, quand il voudra. Ce n'est pas très habile, croyons-nous, de la part des joueurs de Detroit. L'avenir nous dira qui a raison; pour notre part nous croyons que le syndicat a raison.

Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Par un autre chemin

par MARIE-LYNE

NUMERO 3

Le professeur — et sa femme partageait entièrement sa manière de voir — entendait faire du foyer, non pas l'hôtellerie où l'on trouve le gîte et le couvert après une journée fatigante, où l'on passe en courant, mais l'oasis où l'on se retrempe après un effort soutenu, où l'on s'approvisionne de courage, de vaillance, de gaieté, pour affronter la vie, souvent pénible.

Habituellement, chacun ressentait cette impression de détente. Ce soir-là, une sorte de malaise planait.

La plume de Jean courait par saccades sur un bloc.

Luis tournait les pages d'un livre. L'air soucieux du jeune Mautier ne pouvait passer inaperçu. Il n'était pas un indifférent. Les paroles de son père l'avaient atteint profondément. Son attitude presque insolente n'était qu'une forme de réaction.

Mme Mautier songeait. A ces contestations s'ajoutaient pour la mère avertie d'autres indices plus troublants, plus angoissants aussi. Des questions se posaient qu'elle ne pouvait ni n'osait résoudre.

Voici qu'elle sursauta comme un dormeur qu'on tenterait d'arracher à son sommeil ... Il sembla soudain qu'un peu de lumière jaillissait dans la nuit.

— Luis, si nous faisions de la musique?

C'était Jean qui parlait, un Jean affectueux, presque inquiet.

— Se distraire ... Mais je n'ai pas fini l'étude ardue de ce ...

— Allons, mon petit, pour me faire plaisir, demanda Mme Mautier.

Le jeune homme hésita. Son regard croisa celui de son père, qui se détourna. Luis ouvrit brusquement le piano.

— Soit.

— Qu'interprètes-tu? Cette sonate! Oh! je ne résiste pas à la tentation.

Jean, violoniste à ses heures, tira son instrument. Luis ne fut nullement dupe de l'intention: pour que son frère délaissât ses chers travaux, il fallait qu'il eût remarqué ... Luis, pour bien montrer qu'il avait compris, jeta simplement:

— Comme c'est agréable de faire de la musique d'ensemble. Ne trouves-tu pas?

CHAPITRE III

Mme Mautier, posément, dévidait un écheveau de laine. Tout en procédant à ce simple travail, elle songeait aux incidents de la veille.

Sans doute, la soirée s'était terminée dans le calme, grâce à l'intervention de Jean. Christiane avait chanté: sa voix fraîche et juste avait charmé l'auditoire familial. Le talent d'accompagnateur de Luis rallia tous les suffrages. On s'était séparé comme les autres soirs, mais le lendemain, la gêne, insidieusement, avait reparu.

Le professeur Mautier — il s'en était expliqué longuement avec sa femme — avait voulu, par une réprimande un peu sévère, donner l'indispensable coup de frein.

Il fallait le reconnaître, les demi-mesures, les exhortations, les encouragements n'avaient pas produit de bien tangibles résultats. Le problème était donc difficile à résoudre.

Pourquoi la cause cherchée ne se trouverait-elle pas dans une désillusion d'ordre sentimental? De prime abord, Mme Mautier voulut chasser cette idée. Petit à petit, elle s'implanta dans son esprit. Presque involontairement, la mère de Luis revécut le passé.

* * *

Elle se retrouva jeune mariée, puis maman. Elle croyait revoir les vieux amis les Le Varnec. Le médecin de Lenarch'ach et le professeur Mautier s'étaient connus à Paris pendant leurs études. Une sympathie très vive les unissait, que les années ne devaient pas altérer. Le premier, Charles Mautier se maria. Son ami, quelques mois plus tard, manifesta le désir de regagner sa Bretagne. Il voulut faire connaître le motif de cette décision un peu brusque aux jeunes époux, très satisfaits de pouvoir dire qu'ils avaient depuis longtemps deviné ...

— Deviné quoi? avait demandé Le Varnec.

— Tes fiançailles et ton prochain mariage.

Le jeune Breton avait rougi comme une jeune fille. C'était vrai pourtant. Maryse, si charmante, était bien la fiancée idéale. Le mariage aurait lieu très prochainement. L'attente leur avait paru si longue: quand on aime, n'est-ce pas?

— Lorsque vous la connaîtrez, je suis sûr que vous serez de mon avis: elle est exquise.

Les Mautier avaient assisté au mariage. La première impression étant de part et d'autre excellente, les Le Varnec vinrent passer quelques semaines à Paris. On en profita pour faire plus ample connaissance. La sympathie du début se changea en une profonde affection. Marguerite Mautier et Maryse Le Varnec, en dépit de dissemblances apparentes, étaient bien faites pour se comprendre et pour s'aimer. Charles et Yves se réjouissaient en songeant que leur amitié de jeunesse, loin de s'effriter, tout au contraire, se dilaterait.

Evidemment, la distance ne permettait pas de très fréquentes visites, mais une active correspondance servait de trait d'union.

Lors de la naissance de Jean, Maryse laissa percer un peu d'émotion. Elle pleura beaucoup devant le berceau de Luis. C'est en vain qu'on voulut la consoler alors elle secouait la tête.

— Est-ce possible que nous n'ayons pas cette joie? Marguerite, si tu savais combien c'est triste un foyer sans enfant.

Des mois, des années passèrent. Alors qu'on hésitait un peu chez le professeur à annoncer aux Le Varnec une nouvelle espérance, une lettre débordante de joie parvint. Maryse elle-même avait voulu l'écrire. Un petit enfant allait naître. Sur ce thème, Maryse avait brodé quatre grandes pages.

A quelques jours d'intervalle, les bébés naquirent ... Un télégramme avertit les Mautier de l'heureuse venue en ce monde de la petite Colette Le Varnec. Moins de quarante-huit heures plus tard, une seconde dépêche annonçait que Maryse avait succombé à une fièvre puerpérale.

Cédant aux instances de sa femme, le professeur Mautier se rendit immédiatement à Lenarch'ach. Il trouva son ami dans l'état de bouleversement qu'on devine, ne pouvant réaliser la terrible épreuve qui l'accablait. Durant plusieurs jours, ces longues journées pénibles qui suivirent l'inhumation, Charles s'employa à remonter un peu le pauvre Yves, faisant appel à ses sentiments de chrétien, à son amour de père pour accepter la vie, cette âpre vie.

La douleur d'Yves, si violente qu'elle fût, ne l'aveuglait pas au point de lui faire perdre le sens de son devoir. Sans doute, tout au début, il se terrait dans son cabinet, exigeant qu'on ne le dérangeât sous aucun prétexte. Cependant, ses occupations professionnelles, qu'il ne pouvait complètement négliger, le sauvèrent du désespoir. Mais lorsqu'il rentrait las, désemparé, après une journée passée à courir d'une ferme à l'autre, en quête d'une souffrance physique à apaiser, il retrouvait sa maison solitaire et gémissait en songeant à ce passé d'hier.

La soeur aînée de Le Varnec s'offrit alors pour s'occuper de l'intérieur et élever la petite Colette. C'était une solution raisonnable, la seule qui fût susceptible de ramener à défaut de bonheur un peu de calme.

Mlle Le Varnec était le type de la vieille fille. Dévouée sous des dehors très froids, redoutant la critique, abhorant la nouveauté, poussant l'ordre jusqu'à la manie et l'économie jusqu'à l'avarice, Yvonne Le Varnec, femme de devoir dans toute la force du terme, serait-elle capable de remplacer auprès du cher bébé la maman trop tôt partie?

Peu après ces tristes événements, le professeur et Mme Mautier firent un petit séjour à Lenarch'ach. L'un et l'autre furent péniblement impressionnés. D'infimes détails trahissaient l'influence personnelle de Mlle Le Varnec. Il semblait que cette sévère personne communiquait aux choses qui l'entouraient un peu de son austérité. Yves, trop absorbé par sa douleur, ne voyait rien. Ses amis, plus clairvoyants, s'alarmèrent.

— Que va devenir cette pauvre petite. Réalises-tu cette jeunesse comprimée, cette enfance sans joie?

A la remarque de sa femme, Charles Mautier n'avait pas tout de suite répondu. Mais comme l'un et l'autre entendaient faire plus et mieux que de constater un état de choses et le déplorer, ils examinèrent en quoi leur intervention pourrait être de quelque utilité.

Après réflexions, Charles opta pour une solution qui offrait, entre autres avantages, celui de ne froisser personne. Lorsque Colette serait un peu plus grande, elle se joindrait aux petits Mautier pour les vacances ou autres occasions de ce genre. Ainsi, elle pourrait se retremper dans une ambiance nettement familiale. On l'entourerait, on l'aimerait.

Yves accéda mollement. Ces projets ne pourraient se réaliser que plusieurs années plus tard: on avait donc bien le temps de songer à tout cela. Il n'en était pas moins reconnaissant à ses amis et en principe il acceptait leur offre.

Le jeune veuf s'enfonçait dans une résignation qui, par bien des côtés, tenait du fatalisme. A la douleur violente, succédait un état de torpeur peut-être plus inquiétant. Puis, que se passa-t-il? Une réaction s'opéra: Yves se reprit à vivre. Mais cette "reprise", qui ne devait pas s'opérer d'un coup, prit une forme particulière. Vivre, cela ne signifiait pas pour lui chercher la satisfaction personnelle, la joie, l'impossible bonheur, mais essayer de consoler, d'adoucir la souffrance, d'en faire jaillir la beauté morale qu'elle contient en germe.

A partir de ce moment, Yves pratiqua un véritable apostolat auquel il consacra tout son temps, sa science et son coeur.

Colette grandissait. De plus en plus les Mautier s'occupaient de la fillette. Yves laissait faire ses amis, se rendant compte malgré tout des inconvénients d'une vie trop austère.

Christiane et Colette s'aimaient comme deux soeurs. Jean et Luis éprouvaient eux aussi une très fraternelle affection pour la petite Le Varnec.

* * *

Mme Mautier eut un geste d'impatience. Est-ce que vraiment elle n'avait pas manqué de prudence? Cette intimité trop grande était-elle réellement sans danger?

Un petit fait revint nettement à la mémoire de la mère inquiète. Colette pouvait alors avoir dix ou douze ans, les deux frères rivalisaient d'ingéniosité, d'entrain, pour complaire à la fillette. Un jour, Luis avait demandé:

— Voyons, Colette, lequel préfères-tu? Jean ou moi?

L'enfant avait réfléchi, puis, souriante, avait répondu:

— J'aime mieux ... tous les deux.

Cette remarque de la fillette peignait la jeune fille d'aujourd'hui. Ou plutôt, bien qu'elle eût dix-neuf ans, Colette restait toujours le bébé ingénu qui préférait ... tous les deux. Son ignorance des choses, sa candeur avaient peut-être fait plus de mal qu'une réelle coquetterie.

(à suivre)

DES AILETTES SAILLANTES CARACTERISENT LA DODGE CUSTOM ROYAL 1958



La Dodge Custom Royal, toit rigide, 4-portes (ci-dessus), offre un saisissant effet par ses ailettes hardiment relevées. C'est la principale caractéristique de toute la gamme des Dodge Custom Royal 1958. Il y a six différentes carrosseries, dont des stations wagons de six et neuf places. Les autres modèles sont le toit rigide deux portes, le sedan 4-portes et le coupé décapotable.

Au nombre des articles d'équipement régulier: la transmission douce Torque-Flite 3 vitesses à boutons; la suspension Torsion-"AIRE"; les phares jumelés; les signaux de virage; sièges arrière et avant en caoutchouc-mousse et des essuie-glace à débit variable.

On obtiendra sur demande et à prix de supplément de l'équipement de sécurité et de commodité auxiliaires: servo-freins à contact total; servo-direction à commande constante; servo-glaces; glaces solex; ceintures de sûreté et tableau de bord rembourré avec de la mousse de "polyuréthane".

Celles qui n'ont plus vingt ans...

Pour une foule de filles d'Eve, l'approche de la quarantaine, voire aussi celle de la trentaine, constitue souvent quelque chose d'un drame. Et pourtant cet âge n'a rien de dramatique. C'est au contraire à ce stade de la vie que la femme atteint son plein épanouissement. Il n'en faut pour exemple que les actrices, les étoiles de cinéma qui se font rarement un nom dès leurs jeunes années.

Visage expressif

C'est à quarante ans que le visage est le plus expressif, la vie a modelé les traits, l'expérience acquise leur donne un côté un peu attendrissant, en même temps qu'elle a enrichi l'esprit et le coeur, ajoutant ainsi un charme nouveau à l'expression.

Mais, justement, à ce moment, il ne faut commettre aucune erreur, c'est-à-dire ne pas vouloir paraître 20 ans, ce qui serait du dernier ridicule.

Il faut d'abord abandonner, si tant est qu'on l'ait jamais eu, le genre qu'on appelle "débraillé" si peu flatteur pour les jeunes et encore bien moins pour leurs aînées. A un certain âge, il vaut mieux paraître un peu trop apprêtée que pas assez!

Rôle de la coiffure

La coiffure joue un rôle primordial dans la tenue. Il faut qu'elle soit toujours impeccable et que la couleur de la chevelure soit très douce. Le temps des "queues de cheval" est passé tout comme celui des rubans et des fleurs.

Maquillage intelligent

Il faut également que le maquillage soit étudié et conçu dans les tons pastels. La bouche seule peut être accentuée. Mais les joues violemment fardées et les yeux charbonnés ne peuvent être admis. Tout ce qui souligne vieillit. Tout ce qui estompe rajeunit. Les fonds de teint trop épais ou trop foncés risquent de donner l'impression d'une peau fripée.

Il faut soigner très particulièrement le cou qui peut commencer à fléchir et le dessous du menton qui peut s'empâter.

Il faut aussi veiller spécialement aux mains qui se conservent beaucoup moins bien que le visage, parce qu'on ne pense pas à leur donner les soins nécessaires.

Il faut penser à l'éclat de la denture. Des dents abîmées, même si elles sont aurifiées, enlèvent tout son charme au sourire.

La silhouette doit être gardée souple à tout prix. Il faut absolument que la démarche soit légère: marcher pesamment fait vieux.

Les pieds seront maintenus en très bon état pour pouvoir se chausser élégamment avec des talons hauts. Ceci empêche d'ailleurs de faire de grandes enjambées garçonnières qui n'ont rien de féminin.

Eviter les couleurs criardes

Il faut éviter, dans les vêtements les couleurs criardes, et choisir des tons atténués, excepté pour les blouses. Pour celles-ci le blanc est recommandé, car il éclaire le visage. Par contre, le noir qui fut si à la mode durcit ou endeuille. Du reste, il semble qu'il sera beaucoup moins à la mode cette année. Cette recommandation vaut aussi pour les fourrures qui garnissent les vêtements d'hiver. Claires et à poils longs, elles auréolent le visage et l'éclairent (renard bleu lynx).

Il faut faire très attention à la voix qui doit être mesurée. Les grands éclats font vulgaire. Une voix nuancée est une musique

De la mesure ...

Il faut éviter les gestes exagérés et une mimique excessive qui déforment les traits et également bannir le genre "petite fille" qui frise facilement le ridicule.

Pour obtenir tout le charme qui convient à la quarantaine et la rend attrayante bien souvent plus que la grande jeunesse, il y a un mot auquel il faut penser toujours et ce mot s'appelle "mesure".

A cette époque de sa vie, mesurée dans tout son comportement, une femme sera belle et attrayante au maximum.

Courrier de Louise

Q. — Je suis assez âgée et je vis seule dans un coquet appartement très confortable, une personne venant m'aider matin et soir. Malgré les conforts dont je suis entourée, je trouve parfois les journées longues, car, à cause de maladie, je dois passer mon temps dans un fauteuil roulant. Je récite un nombre incalculable de chapelets et d'autres prières pour mes enfants et mes parents vivants ou défunts. Croyez-vous que ma vie soit méritoire? Je ne souffre pas physiquement, sauf du manque de l'usage de mes jambes et il me semble que je ne suis plus utile à personne en aucune façon. Votre courrier m'intéresse. Je me demande souvent si vous êtes une jeune psychologue ou une dame aux cheveux gris comme les miens et que la vie a su remplir de sagesse. J'espère que vous continuerez longtemps votre travail utile.

CAPTIVE MAIS LIBRE.

R. — Vos remarques m'ont vivement touchée, chère madame, et je vous en remercie très sincèrement. Quant au genre de personne que je suis, vous me flattez, mais disons qu'il y a du vrai dans vos deux suppositions. Vous comprenez que dans un genre de travail comme celui-ci, l'anonymat est absolument essentiel. Permettez-moi de vous féliciter de l'emploi que vous faites de vos nombreux loisirs. Votre vie est certainement méritoire. Vous me dites que vous priez pour les vôtres et à toutes leurs intentions. C'est très beau, et certainement que vous en recevrez beaucoup de mérites. Me permettez-vous une suggestion? Mais oui, puisque vous m'écrivez ... Si vous voulez vraiment être utile à beaucoup de monde, dès le matin, n'oubliez pas d'offrir votre journée aux intentions du pape, puis tout en priant pour les vôtres, offrez des prières et des sacrifices pour les missionnaires. Vous savez qu'ils demandent sans cesse l'aumône de nos prières. Vous verrez, vous vous sentirez utile. Vous pourriez même écrire à l'un d'eux, même s'il n'a pas le temps de vous répondre souvent, vous soulageriez sa grande solitude.

* * *

Q. — En toute confiance je viens à vous. Ayant passé mes vacances dans l'Est, j'y ai rencontré, à la dernière minute, une jeune Québecoise qui est restée dans ma pensée, je dirai même dans mon coeur. Serait-il convenable que je lui écrive? Si oui, je ne sais pas tout à fait comment m'adresser. Me donneriez-vous un bon conseil? Grand Merci. — VIVANT DANS L'ANXIETE.

R. — Il me fait plaisir de vous dire qu'il serait tout à fait convenable que vous écriviez à cette demoiselle. Qui sait si vous aussi n'êtes pas resté dans sa pensée et dans son coeur? Ecrivez-lui très simplement une lettre amicale, lui disant franchement que vous aimeriez correspondre avec elle. Que votre lettre soit bien amicale, mais pas plus au début. Si elle accepte de vous écrire et que, grâce à votre correspondance, vous faites plus ample connaissance, alors vous pourrez lui exprimer les sentiments plus doux que vous croyez ressentir pour elle. Je vous souhaite bonne chance.

* * *

Q. — Auriez-vous la bonté de me dire comment je pourrais nettoyer des taches de charbon sur une robe pâle? Merci beaucoup.

MICHELLE.

R. — Si votre robe est lavable, ces taches partiront en la lavant, sinon je la confierais à un nettoyeur commercial, car, avec les nouveaux tissus, on ne sait jamais quel produit chimique pourrait les endommager. Si vous l'envoyez nettoyer, mettez une petite note dans votre paquet indiquant que les taches proviennent du charbon. De cette façon, les nettoyeurs savent exactement quel produit utiliser et n'ont pas à en essayer plusieurs qui risqueraient d'endommager le tissu.

* * *

Q. — Une jeune fille doit-elle accepter d'aller rencontrer en ville son ami qui n'a pas d'auto pour venir la chercher? Il s'agit d'aller au cinéma après son bureau et d'aller dîner ensemble ensuite? Je dois ajouter que j'habite dans la banlieue. Je vous remercie d'avance.

PIERRETTE.

R. — La règle générale veut que le jeune homme aille chercher la jeune fille chez elle. Comme toute règle, cependant, elle porte exception. De nos jours, surtout pour le genre de sortie que vous décrivez et lorsque cet ami en est un que vous connaissez bien, il est permis d'aller rencontrer le jeune homme en ville. Il ne faudrait pas, toutefois, que cela devienne une habitude ou que ce soit pour des sorties tardives. De plus, il est absolument de rigueur que le jeune homme reconduise son amie à la maison après toute sortie.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire où je pourrais m'adresser pour subir un examen médical complet? Je suis étrangère et ne connais pas les coutumes ici. Merci.

ETRANGERE.

R. — Tous les médecins vous feront cet examen sur demande. Il vous faudrait voir un praticien de médecine générale. Vous n'avez qu'à consulter les pages de notre journal et vous verrez un bon nombre de noms. Vous pourrez en choisir un et appeler son bureau, afin de prendre un rendez-vous. Il serait bon de mentionner à la téléphoniste que vous désirez un examen général. Si vous le préférez, le bureau de n'importe quel hôpital vous fournira les renseignements à ce sujet.

LOUISE.

Maman, il monte ...

Très fière, notre fille marche, tête levée, fixant le magnifique ballon vert pâle (du même vert que les petites feuilles des haies, vous savez?) à elle donné par un marchand de chaussures généreux!

Ce ballon, elle l'a d'abord gardé soigneusement attaché par la ficelle, au poignet. Retenu ainsi, il va, vient, oscillant bien sagement au souffle léger du vent, dans l'air bleu. Mais à la longue, cette sagesse pèse à l'esprit fantasque de ma poupée de 5 ans!

— M'man! j'voudrais que tu enlèves la ficelle de mon bras. J'veux tenir le ballon comme ça!

— Non, ma mie, car si je détache, tu le lâcheras, il s'envolera, et toi, tu vas pleurer.

Boudeuse, mademoiselle part, faisant la moue. Quelques pas plus loin, je la vois tourner sa main, la tordre, la plier, tout en devenant toute rouge de faire tant d'efforts. L'autre menotte tire, pousse, détend, et finalement réussit à faire glisser la ficelle du ballon.

Elle marche plus vite, faraude.

Seulement, le plaisir n'a pas duré. Un moment d'inattention, les petits doigts ont desserré leur étreinte et ... le beau ballon n'est plus qu'un point très haut, très haut, dans le ciel!

Voilà une fille désolée, qui revient penaude, bien prête à fondre en larmes! Je n'ai pas osé la gronder. Elle était suffisamment punie comme cela! Après quelques instants, elle a murmuré d'une voix encore un peu mouillée:

— Y va vers le petit Jésus, le ballon.

Et voilà le mot de la fin. Après la faute, la réparation: la pénitence forcée et ... acceptée.

MARIE-LOUISE.

Au bout d'une corde à linge

— Bonjour Mme Labile, le printemps vient vite, hein?

— Vous trouvez, Mme Lajoie? N'empêche qu'on a toujours de gros lavages!

Les deux voisines se font face et sont debout sur leur galerie, accrochées à leur corde à linge, les poulies font entendre un grincement particulier que Mme Lajoie accompagne d'un refrain.

— Dites-moi donc, vous, vous êtes bien toujours de bonne humeur! J'vous écoute-lè: des fois c'est vous, des fois c'est votre mari ou vos enfants: vous chantez et vous riez tout l'temps, vous autres!

— Pourquoi pas, Mme Labile, faut bien prendre la vie par le bon bout!

— Pourtant, c'que j'comprends pas, c'est que vous avez vos chagrins comme tout le monde: pas plus tard que l'an dernier, vot' mère qui est morte ... et puis, il y a un mois, vot' petit dernier qui a failli mourir ... J'comprends pas ça, y a pas à dire, vous êtes bien bâtis, vous autres ... y a quèque chose là-d'sous ...

— C'est en plein ça, Mme Labile, y a quèque chose là'dessous.

Et Mme Lajoie pousse sur sa corde, en riant gentiment. Puis, après un temps qui a permis aux deux femmes de finir d'étendre leur linge ...

— Ecoutez donc, Mme Lajoie, dites-moi ça, vous avez des secrets pour être heureux, vous autres? Moi, des fois, j'me demande pourquoi j'suis née: la vie, c'est pourtant pas toujours drôle! Comment faites-vous donc vous autres? ...

— ? ? ?

— Gênez-vous pas, Mme Lajoie, dites le fond de vot' pensée! J'suis pas d'dans, hein? Ça doit être ça, puisque chez vous c'est pas comme ici, quand on entre dans vot'maison, c'est comm'oui dirait un' lumière qui éclaire mieux qu'ailleurs ou un feu qui réchauffe pour vrai.

— Y a bien des raisons à ça, Mme Labile, puisque vous en parlez, j'vais vous en donner une: chez nous on essaie d'vivre comme l'Eglise!

— ? ? ? Comprends pas ... C'est trop creux pour moi.

— Pas tant q'ça, ma chère amie: vous savez, l'Eglise ne pense pas rien qu'aux prêtres et aux bonnes soeurs. L'Eglise, c'est comme une sainte mère qui éclaire les âmes et réchauffe les coeurs; c'est comm'ça qu'on s'sent bien chez nous.

— Hum! Où voulez-vous en venir?

— Quant vous allez à la messe, avez-vous remarqué que le prêtre n'est pas toujours habillé de la même couleur?

— Ah! oui, mais j'comprends pas; essayez pas de m'dire que vot' maison c'est comm' une église; la vôtre est bien trop gaie pour ça!

— Vous allez voir ... vous allez comprendre, l'Eglise est tellement unie à son Chef qu'elle le suit toute l'année dans tous les épisodes de la vie. Dans le temps de l'Avent, elle vit dans l'espérance de sa venue; dans le temps de Noël et de l'Epiphanie, elle lui chante sa reconnaissance; puis c'est la Septuagésime, la Sexagésime, la Quinquagésime et tout le temps du Carême qui, par la pénitence, prépare à fêter le triomphe de la Résurrection, de l'Ascension et la grâce de la Pentecôte; puis les nombreux dimanches de la Pentecôte font revivre les faits et les miracles de la vie publique du Christ. C'est intéressant ça!

— Peut-être, mais ça m'dit pas c'que ça vient faire dans vot' maison.

— C'est bien simple, comme l'Eglise, on essaie toute l'année de vivre un peu plus unis au Christ: cette année, mon mari aidé de notre aîné a construit une belle petite crèche qu'on avait laissée vide et qu'on avait placée en évidence sur le buffet de la salle durant le mois de décembre. Ça faisait réfléchir, j'vous assure: les plus jeunes préparaient un lit au petit Jésus en déposant dans la crèche des brins de paille à mesure qu'ils faisaient des petits sacrifices. Tout l'temps de l'Avent, tous pensaient fort au rôle qu'ils joueraient dans le Jeu de Noël ... c'était pas difficile, c'était écrit dans nos mots à nous autres, les enfants faisaient les bergers, le bébé faisait l'Enfant-Jésus, mon mari et moi saint Joseph et la sainte Vierge. Ça été une belle occasion pour nous deux de prier et de travailler ensemble.

— Savez-vous, Mme Lajoie, que ça commence à m'intéresser: dites-en plus long!

— Pas d'objections, Mme Labile, mais excusez-moi pour aujourd'hui ... J'entends mon p'tit Paul qui s'réveille et mes deux autres arrivent d'l'école.

Faut que j'me dépêche ... mon mari va r'venir bientôt ... A la prochaine fois ... Venez m'voir ... on jasera!

Simone GERMAIN.

Petits conseils

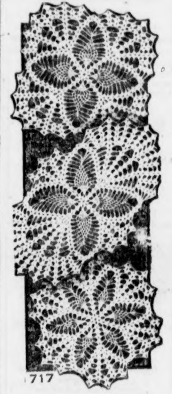
Déposez dans un endroit frais et sombre les gants en caoutchouc naturel.

* * *

Lorsque vous êtes à nettoyer un vêtement avec de l'eau et que vous faites la découverte d'un cerne, prenez une cuiller d'argent et frottez le cercle avec le dos de la cuiller. Si le cercle ne disparaît pas, exposez à la vapeur de la bouilloire la partie tachée.

* * *

Si vous ignorez la cause de certaines taches sur un tissu, le meilleur moyen de faire disparaître celle-ci est de l'éponger avec un linge humide trempé de l'eau fraîche et douce. Si la tache n'est pas graisseuse, épongez-la avec un fluide à nettoyer. Les taches les plus fréquemment rencontrées disparaîtront avec l'une ou l'autre de ces deux manières.



by Laura Wheeler

Numéro du patron: 717
Prix: 35c

Envoyez votre commande à:
Laura Wheeler Dept.
La Liberté et le Patriote
60 Front St. West, Toronto
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement: le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 44—No 33

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443 entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface Par la poste: $1.00 franco 132-T.F

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au Centre de Correspondance, boite no 1083, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F

MENAGERE DEMANDEE — Vrai "home" pour bonne ménagère d'âge moyen. 2 personnes. Résidence ultra-moderne. S'adresser à 215, 5e avenue nord, Saskatoon, Sask. 33-654-33P.

MESDAMES! Voici la meilleure saison pour la vente de vêtements. Représentez British Knit — gagnez de l'argent en travaillant à pleines journées ou à temps partiel en vendant des vêtements de qualité pour dames, hommes et enfants. Le premier équipement de vente est fourni gratuitement. Commissions élevées au comptant. Ventes répétées. Démonstrations possibles. Toute personne susceptible d'être acceptée. British Knit, Simcoe, Ontario.

A LOUER — Lorette — Maison dans le village. Près école et église. S'adresser à C.P. 24, Lorette, Man. 31-631-33C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée pour jeune homme ou femme âgée. Près autobus. S'adresser à 481, rue Ritchot. 21-432-T.F

A LOUER — St-Boniface — Grande chambre fournie ou non, 1er étage. Personne sérieuse de préférence. S'adresser à 457, rue Jeanne d'Arc. 31-622-33C.

A LOUER — St-Boniface, à 448, rue Tissot — Logement: 3 pièces. Libre le 5 décembre. Téléphone: CEdar 2-6195. 33-658-34C.

A LOUER — St-Boniface — Logement: 2 chambres fournies ou non. Entrée privée. Téléphone: CHapel 7-2211 entre 6.30 et 7.30 p.m. 33-656-33C.

A LOUER — Norwood, 168, rue Berry — Logement: 3 pièces. Pour couple sans enfants. $35 par mois. Téléphone: CHapel 7-5133, après 5 h. 33-655-33C.

A LOUER — St-Boniface, 341, rue Langevin — Logis non-meublé. Libre le 1er décembre. Téléphone: CEdar 3-3367. 33-653-34C.

A LOUER — Norwood, 175, rue Berry — Logis: 3 pièces meublées. Libre 1er décembre ou un peu avant. Téléphone: CEdar 3-5013. 33-652-34C.

A LOUER — St-Boniface — Logis: 3 chambres meublées. Prix raisonnable. Téléphone: CHapel 7-6694. 33-650-33C.

CHAMBRE ET PENSION au Norwood. Près autobus. Téléphone: CHapel 7-7907. 33-662-33C.

A LOUER — St-Boniface, à 372, Place Cabana — Logement: 2 pièces meublées. Salle de bains privée. Près autobus. Libre immédiatement. Téléphone: CEdar 3-6887. 33-663-33C.

A LOUER — St-Boniface — Jolie chambre fournie. Déjeuner, si désiré. Téléphone: CHapel 7-9252. 32-643-33C.

A LOUER — Norwood, 198, rue Goulet — Logement: 2 pièces avec poêle et frigidaire. Près hôpital. Libre le 1er décembre. 32-641-34C.

ON DEMANDE

Une institutrice pour enseigner l'anglais, le français et le catéchisme au troisième grade, à l'école Stobart no 8B de Duck Lake, Sask. Commençant le 1er janvier 1958 pour terminer l'année scolaire. Salaire: $240 par mois ou plus, selon qualifications. S'adresser à M. L.-C. Perret, sec., Duck Lake, Sask. 33-648-33C.

ON DEMANDE

Un gérant pour la Coopérative de St-Adolphe. Doit avoir qualifications et expérience nécessaires pour diriger un magasin général ayant un chiffre d'affaires annuel de $70,000. Logis de 3 pièces attenant disponible. S'adresser en donnant détails: salaire requis, âge, expérience, etc., au Département du personnel, Federated Co-op Limited, 230, rue Princess, Winnipeg 1. 32-645-33C.

A VENDRE — Réfrigérateur "Leonard". Très bonne condition. Buffet de cuisine. Skis pour enfant. Téléphone: CHapel 7-2324. 33-659-33C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Louis Riel — Maison: 2 logis. Entrée privée. Chauffage à l'huile. 10 ans. Téléphone: CEdar 3-5075. 24-501-T.F

A VENDRE — St-Boniface — Lot de 42 x 122 pieds. Téléphone: CEdar 3-6474. 33-661-33C.

A VENDRE — St-Boniface, près école Provencher — Bungalow: 5 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile. Soubassement complet. Garage. Pas d'agents. Téléphone: CHapel 7-2409. 31-624-T.F.

A VENDRE — Dans le village de Fannystelle — 10 acres de terrain, maison, étable et autres bâtiments. Prix: $3,500. Téléphone: CEdar 3-3450. 33-657-34P.

A VENDRE — St-Pierre — Salon de beauté, 2 séchoirs et accessoires nécessaires. Pour plus de renseignements, téléphoner St-Pierre 40—3, excepté les dimanches et lundis. 33-649-34C.

A VENDRE — Ferme dans paroisse française. Une section de terre avec bâtiments. A 3 milles du village sur grande route no 8. Toute en culture excepté 75 acres en parc. Eau en abondance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Wilfrid Raymond, Storthoaks, Sask. 31-623-33C.

A VENDRE — $15,700. Magasin-épicerie avec logement spacieux. En stuc. Moderne, réparé récemment. Garage assorti. Accessoires presque neufs, 2 acres: 400' en bordure chemin Ste-Marie. Paroisse St-Eugène. Commerce actif, bureau de poste. Appelez Mme Henderson, SUnset 3-6910. 33-660-33C.

A VENDRE — Magasin et cour à bois. Village canadien-français. Sur route no 23. Ecole dirigée par religieuses. Chiffre d'affaires: environ $40,000. Stock: $10,000. Cour à bois comprend 2 lots 50'. Remise couverte: 42' x 60'. Ce commerce se paierait dans un an. S'adresser à Boite 651, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 3. 33-651-36C.

FRANK SIMONITE LIMITED

370, rue Colony

A VENDRE

St-Boniface — Près hôpital — Maison moderne: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage "Stoker". Garage. Comptant requis: $1,300.

St-Boniface — Duplex: 8 pièces; 4 sur 1er étage, plus salle de bains. Même chose au 2e. Chauffage à l'huile. Garage. Revenu du haut: $85 par mois. Prix: $11,500.

Norwood — Près Précieux-Sang — Semi-bungalow: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Garage. Comptant requis: $2,500.

St-Vital — Près école Varennes — Bungalow complètement moderne: 4 pièces. Comptant requis: $1,275. Prix: $7,800.

O.-J. De Steur — Tél. 42-2285

N. Bernier — CEdar 3-2027

30-614-33C.

A VENDRE

St-Boniface — Duplex 6 pièces. Prix: $6,900.

St-Boniface — Bungalow moderne: 6 pièces, plus logement 3 pièces au soubassement. Chauffage à l'huile. $14,500.

St-Boniface — Bungalow ultra-moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Bel emplacement. $13,500.

St-Boniface — Semi-duplex: 6 pièces. $10,000.

St-Boniface — Maison de rapport: 5 logements. $8,000.

St-Boniface — Duplex: 8 pièces. $9,500.

St-Boniface — Maison: 5 pièces. $8,400.

Norwood — Maison: 7 pièces. $8,500.

Norwood — Cottage moderne: 5 pièces. Chauffage à l'huile. Possession immédiate. $12,500.

S'adresser à

TOUGAS REALTY

190, avenue Provencher

Téléphones:

BUREAU: CHapel 7-8178

A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134

30-613-33C.

ON DEMANDE

Vieux timbres-poste

On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements envoyez un timbre de 5c à

STERN & COMPANY

613, édifice McIntyre

416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

POSITION DISPONIBLE

partout au Canada et aux Etats-Unis

pour hommes ou femmes de tous métiers ou professions

PRIX A L'HEURE

Ouvriers jusqu'à	$3.70
Electriciens jusqu'à	$4.00
Chauffeurs de camions	$3.55
Journaliers jusqu'à	$3.00

Voyages et dépenses payés. Demander votre blanc d'application pour emploi. Ecrivez au:

SERVICE D'INFORMATION POUR EMPLOI

Boite Postale 41—9, La Baie, P.Q.

Une Caisse Populaire pour la paroisse du Sacré-Coeur

Le dimanche 17 novembre, lors d'une réunion de la Société St-Jean-Baptiste de Winnipeg, le projet souvent remis de fonder une Caisse populaire au Sacré-Coeur devint une réalité.

Invité pour nous guider vers ce but, M. l'abbé Adélard Couture, organisateur dévoué de cette oeuvre, nous expliqua le fonctionnement et les avantages d'une Caisse dans une paroisse. Il nous fit comprendre qu'une Caisse populaire est non seulement une école d'épargne pour tous, mais surtout un lien qui ne peut que grouper plus étroitement les membres d'une paroisse en s'entraidant les uns les autres.

Nos vifs remerciements à M. l'abbé A. Couture pour ses conseils appréciés et son exposé si précis.

Les membres de la Société St-Jean-Baptiste qui assistaient à cette réunion ont été unanimes à endosser le projet de cette fondation. Ils comptent sur le même appui de la part de tous les intéressés pour en faire un réel succès.

Une réunion paroissiale sera convoquée sous peu, afin d'établir cette oeuvre sur une base solide. Prenez dès maintenant la résolution d'y assister et de vous unir à cette entreprise.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Suivant l'avis du Grand Chevalier en sa lettre mensuelle, nous discutions à l'assemblée du 14 dernier la question d'un don de $300 au Centre catholique projeté par l'Université du Manitoba. Il serait peut-être bon d'expliquer ici que le Conseil d'Etat avait fixé d'avance un montant plus élevé comme don du Conseil Provencher pour ce projet. Tel que le faisait remarquer notre aumônier, le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., à une assemblée antérieure, l'on n'avait pas tenu compte du nombre actuel de membres en notre Conseil. Ce projet ambitieux dont bénéficieront, nous dit-on, tous les universitaires catholiques de l'avenir, tiendra les Chevaliers du Manitoba occupés pour les prochains dix ans. Après une discussion qui dissipa plusieurs idées fausses, l'assemblée approuva le projet et le paiement de $300 pour l'année 1958.

Nous aurions aimé voir une assistance plus nombreuse s'intéresser à cette discussion. D'autant plus que nous avions le plaisir de saluer ce même soir le Député de District, Frère Léo Dufault, venu pour l'installation officielle des officiers du Conseil. Malgré le peu de membres présents, le Député de District tint à accomplir tout au long cette imposante cérémonie. Sa connaissance du rituel et son aplomb impressionnèrent vivement les Chevaliers présents qui sauront bénéficier de ses excellents conseils.

Assemblée du 28 novembre

Ce sera l'assemblée du Conférencier et le Frère Courchaine nous présentera en l'occasion le Frère Doiron. Ce dernier traitera d'un sujet d'actualité. S'agirait-il de problèmes d'éducation? Nous ne le savons pas. Tout ce dont nous sommes sûrs d'avance, c'est que le Frère Doiron saura nous intéresser et nous instruire. Avis donc aux Chevaliers de se rendre nombreux, s'ils veulent en savoir plus long.

En ce mois de novembre, souvenons-nous de nos Frères et parents défunts, sans oublier nos chroniqueurs moribonds.

BISTOURI.

M. P. Taraska ouvrira le thé de charité pour les églises pauvres

M. Peter Taraska ouvrira officiellement le thé de charité et l'exposition de vêtements liturgiques pour les églises pauvres, le dimanche 1er décembre, à 1 h. p.m., au couvent des Religieuses Franciscaines de Marie, 139, ave Jarvis, Winnipeg.

A 3 h. 30 p.m., S. Exc. Mgr Philip F. Pocock bénira les vêtements et les linges d'église confectionnés durant l'année par le groupe de couture des Dames Auxiliaires de l'Association de l'Adoration Perpétuelle.

Le comité d'organisation invite cordialement le public à ce thé. Les convocatrices sont Mmes R. Woskowski et M. Sneizyk. Les autres dames en charge sont: Mmes K. Domanski, M. Roman, S. Mazurkiewicz, B. Brown et Mlle J. Stanowski.

Sièges conservés aux élections complémentaires

Le gouvernement libéral progressiste et le parti progressiste conservateur du Manitoba ont remporté chacun la victoire, le 14 novembre, à la suite d'élections complémentaires dans deux circonscriptions rurales de sorte que la situation des deux partis à l'Assemblée législative provinciale est inchangée.

M. J. P. Tanchak, 52 ans, marchand de Ridgeville, l'a emporté pour les libéraux progressistes à Emerson dans une lutte serrée contre le candidat progressiste conservateur, M. Frank Casper, 47 ans, cultivateur de Ridgeville.

M. Maurice Ridley, 45 ans, maire de Manitou, a conservé aux progressistes conservateurs la circonscription de Manitou-Morden en défaisant nettement M. David Lumgair, 44 ans, cultivateur du district de Thornhill.

La position des partis à l'Assemblée législative manitobaine est la suivante: 35 libéraux progressistes; 11 progressistes conservateurs; 5 CCF; un créditiste; 3 indépendants; un conservateur indépendant et un ouvrier progressiste.

Notes brèves au sujet de la compensation

Les organisations et les individus désirant présenter des mémoires à la Commission d'enquête sur le "Manitoba Workmen's Compensation Act" devront le faire avant le 6 décembre.

L'hon. W.-F.-A. Turgeon, nommé par le gouvernement pour faire une enquête approfondie du "Workmen's Compensation Act", a annoncé qu'après cette date finale du 6 décembre, il fixerait les dates et les lieux où seraient tenues les assises pour la discussion de ces mémoires.

Les mémoires doivent être adressés au secrétaire de la Commission, M. Ben Lepkin, 519, édifice Avenue, 265, avenue Portage, Winnipeg 2.

Le Canada français entre le passé et l'avenir

LYON — La "Chronique sociale de France" est bien connue au Canada où elle a de nombreux abonnés et de nombreux lecteurs. Son directeur, M. Joseph Folliet, est lui aussi bien connu au Canada où il a souvent parlé et où il a fait notamment une série de conférences à la télévision.

La "Chronique sociale de France" vient de consacrer un de ses numéros spéciaux au problème du Canada français entre son passé et son avenir. L'originalité de ce numéro, c'est que, à l'exception de deux articles, il est l'oeuvre de Canadiens: MM. Jean Bruchési, Jacques Henripin, Roland Parenteau, Fernand Jolicoeur, Claude Ryan, G. Lamieux, P. de Grandpré.

SYLVESTRE REALTY

185, ave Provencher, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Prix: $6,600. Comptant requis: $2,000.

St-Boniface — Maison de 8 pièces. Semi-moderne. Prix: $7,800. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Maison: 5 pièces: 2 chambres à coucher. Prix: $5,200. Comptant requis: $1,500.

Norwood — Maison: 7 pièces, moderne. Prix: $11,500. Comptant requis: $1,500.

St-Vital — Bungalow de 4 pièces semi-moderne. Prix: $7,500. Comptant requis: $1,000.

A 175 milles à l'ouest de Winnipeg — Ferme: 640 acres en culture mixte avec très bons bâtiments. Prix: $10,000. Comptant requis: $2,000. Balance facile.

Téléphones

Bur.: CEdar 3-2129; Rés.: CEdar 3-5050

30-615-33C.

ON DEMANDE

Pour la réhabilitation des prisonniers

Travailleur social

Doit être diplômé d'une école de service social approuvée.

Minimum d'expérience désiré: 2 ans.

Doit être fiable et avoir de l'initiative.

Salaire: $3,840-$4,740.

S'adresser au président du Comité du Personnel

THE JOHN HOWARD AND ELIZABETH FRY SOCIETY

460, RUE MAIN, WINNIPEG

32-647-33C.

La première chaire de journalisme agricole

QUEBEC — L'Université Laval de Québec a récemment nommé M. Louis de Gonzague Fortin, ancien président de la Corporation des agronomes, professeur titulaire de la nouvelle chaire de journalisme agricole établie à la faculté d'Agriculture de Laval, à Ste-Anne-de-la-Pocatière. M. Fortin est un agronome spécialisé en zootechnie. Il a poursuivi des études supérieures à la Sorbonne et à l'Institut national agronomique de France. Depuis quinze ans, il est éditeur propriétaire d'un hebdomadaire rural.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of HENRI DUBE, late of the Post Office of Great Falls, in Manitoba, Labourer, deceased.

ALL CLAIMS against the above estate must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg, Manitoba, on or before the 24th day of December, A.D. 1957.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 18th day of November, A.D. 1957.

MARCOUX, DUREAULT & BETOURNAY,

Solicitors for the Administrator.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSES

Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

309, rue Donald, Winnipeg, Man.

Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

Avis public

The Workmen's Compensation Act

Attendu que la province du Manitoba, par lettres patentes, a nommé l'honorable M. William-Ferdinand-Alphonse Turgeon comme une Commission avec plein pouvoir et entière autorité pour examiner et étudier chaque aspect du "Workmen's Compensation Act" et pour faire rapport et des recommandations à ce sujet à la Législature de ladite province:

Avis public est par les présentes donné que toute personne ou organisation désirant paraître devant ladite Commission doit mettre entre les mains du soussigné secrétaire de la Commission, le ou avant le 6 décembre 1957, une copie du mémoire projeté. A la suite de la déposition desdits mémoires, avis sera donné aux personnes et organisations intéressées quant à la date et à l'heure où elles seront entendues par la Commission.

Donné à Winnipeg, ce 13e jour de novembre 1953.

Signé: Ben LEPKIN,
secrétaire de la Commission.

519, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg 2